— CALENDRIER —

Le 13. — Dimanche de la Septuagésime. Aux IIes vêpres, mém. de S. Valentin et Suffrages.

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

"La seule force de résistance que le communisme redoute, c'est le catholicisme."

VOLUME 50 —No 67 | CHICOUTIMI, JEUDI, 10 FEVRIER, 1938 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

## L'ORDONNANCE NO 4

Le 24 décembre dernier l'*Office des Salaires Raisonnables* a publié une ordonnance fixant un salaire minimum et certaines conditions de travail pour les différentes catégories de salariés de la province de Québec.

Cette ordonnance ne concerne pas, évidemment, les ouvriers dont le salaire est fixé par des conventions collectives ou autrement, pourvu que ce salaire ne soit pas inférieur à celui que détermine l'ordonnance.

L'ordonnance No 4 — c'est comme cela qu'on la désigne et d'elle qu'il s'agit — n'est pas encore en vigueur; elle devait l'être le 15 février, mais l'Office des Salaires Raisonnables a reçu tant de remarques et de suggestions à son sujet, qu'il n'a pas eu le temps de les examiner dans le délai qui avait été prévu; voilà pourquoi l'application en est suspendue.

Objections, remarques, suggestions... nous sommes persuadés que l'Office, plus que quiconque, a pesé et étudié les choses et que, pour cela même, sa compétence dépasse la compétence de gens qui se prononcent après une petite vue superficielle ou d'un point de vue particulier. Tout de même, puisque c'est permis et que le délai pour formuler les remarques n'est pas clos encore, allons-y des nôtres!

Quand on songe à la difficulté de la tâche, aux cas multiples qu'il fallait considérer, à la prudence qu'il convenait de garder, pour garder toute justice, on ne peut s'empêcher d'admirer le travail accompli par l'Office. L'ordonnance No 4 témoigne d'une étude mûrie et de soucis éminemment sociaux; sa rédaction est d'une précision et d'une clarté qu'on ne trouve pas toujours aux documents de ce genre.

Le président de la C. T. C. C., M. Alfred Charpentier, a eu, à notre sens, des paroles très justes quand il a dit:

"Je trouve que c'est une excellente ordonnance qui arrive à son heure, une ordonnance qui établit un plancher pour toutes les catégories d'ouvriers, et ce sont les plus nombreuses, qu'affectent les bas salaires.

"Cette ordonnance permettra plus facilement aux organisations ouvrières de bâtir des conventions collectives de travail qui apporteront des améliorations plus adéquates à chaque groupement particulier de travailleurs."

Mais, pour entrer dans plus de détails, nous avouons tout de suite que nous approuvons l'ordonnance de ne point faire de différence entre employés et employées, entre ouvriers et ouvrières. En principe, si une femme accomplit le même travail qu'un homme, pourquoi ne recevrait-elle pas le même salaire?

S'il est entendu qu'on payera les femmes tout aussi cher que les hommes, il arrivera moins souvent que les femmes prendront la place des hommes, et ce sera mieux ainsi.

Si l'on pense que le salaire raisonnable d'une jeune fille puisse être moins élevé que le salaire raisonnable d'un père de famille, nous inclinerions à n'admettre pas cela, s'il s'agit du même travail; nous l'admettrions s'il s'agissait de travaux où les filles ne peuvent être remplacés par des hommes, s'il s'agissait de travaux que la coutume, le bon sens ou la commodité réservent aux filles et qui raisonnablement ne devraient pas intéresser les hommes.

Certes, nous admettons que le salaire minimum fixé par l'ordonnance n'est pas élevé, pas assez; mais nous comprenons qu'on ait agi ainsi. L'ordonnance est un premier pas; de toutes façons vaut mieux le faire prudemment pour n'avoir point à reculer. Ensuite, il faut bien songer que l'ordonnance avait à considérer non pas seulement les établissements les plus importants, les plus riches et les plus prospères, mais aussi les moyens et les petits. Ensuite, encore, l'ordonnance laisse le champ libre aux associations ouvrières de voir à leurs cas particuliers et d'opérer les redressements que la justice sociale peut demander. Elle a paré au plus pressé, au sort de la masse des gagne-petit; c'est pour eux surtout que l'ordonnance No 4 est heureuse. On verra plus tard au sort des autres; après un premier pas, on en fait un deuxième, c'est l'ordre.

Nous trouvons que le zonage établi par l'ordonnance, en principe du moins, est plein de bon sens; s'il y a à rectifier ici ou là, ça devrait être assez facile.

Pour la division des ouvriers en classes A, B. et C., nous comprenons l'idée; c'est entendu que s'il est juste que tous les ouvriers gagnent un salaire raisonnable, il ne serait pas juste ni normal que tous gagnassent le même salaire; bien des facteurs établissent cette différence. Mais il se pourrait bien que la classification A. (pas moins de 60%), B. (pas plus de 25%), C. (pas plus de 15%) soit pas mal arbitraire et qu'elle soit difficile d'application. Elle rendra service en certains cas; en d'autres elle pourra assez facilement jouer contre les ouvriers sans donner absolument justice aux employeurs.

Mieux que toute classification, nous aurions aimé la fixation d'un seul salaire minimum, raisonnable, basé sur le coût de la vie, selon la doctrine exposée dans les encycliques; une fraction en moins étant allouée pour les premiers trois mois ou les premiers six mois de l'engagement là où l'apprentissage n'est pas nécessaire. La compétence, la difficulté du travail, le mérite, les conventions collectives, établiraient l'échelle ascendante qui partirait du minimum et dont les différents degrés tiendraient compte de toute justice.

L'Office des Salaires on quelque autre tribunal pourrait-il, une bonne fois, déterminer en piastres et cents ce qu'il en prend à un ouvrier sobre, économe et honnête pour vivre et faire vivre une famille normale, dans la province de Québec? Ça, par exemple, ça serait une précision importante!

Une disposition de l'ordonnance que nous ne trouvons pas de notre goût est celle qui ordonne de payer à taux et demi les employés qui travaillent moins de 30 heures par semaine. Nous voyons bien les inconvénients et les abus qu'on vise à rectifier, mais nous nous demandons sur quel principe on se base pour faire cette différence entre la valeur du travail de ceux qui travaillent à plein temps et ceux qui travaillent à temps réduit. Le salaire se donne en considération du travail; se mettre à le donner en considération de l'ouvrier où cela conduira-t-il? Qu'on ne se scandalise pas! si l'ouvrier a droit à un salaire vital et familial c'est parce qu'il est entendu que le travail fourni par un ouvrier normal vaut cela.

Où irait-on autrement? Mon employé Pierre, qui travaille 40 heures par semaine est payé 35c l'heure; ce salaire est raisonnable et le travail de Pierre vaut ce salaire. Pourquoi serais-je obligé de donner à Jean, 52.5c l'heure pour accomplir le même travail, pour la raison que je ne puis l'employer que 20 heures? Jean a droit au salaire vital, sans doute, mais c'était 35c l'heure pour Pierre. Suis-je tenu d'employer Jean plus que ce m'est nécessaire, ou, si je ne l'emploie pas de payer parce que je ne l'emploie pas? A ce compte celui qui travaillerait 10 heures par semaine devrait être payé 75c l'heure; et celui qui travaillerait ½ heure $7.50. Ma foi, vaudrait mieux être X qui ne travaillerait qu'une demi-heure par jour et qui chaque jour changerait d'établissement.

Mais, voilà qui est pas mal long.

On voulait des remarques. Ce sont les principales qui nous sont venues à l'esprit en étudiant l'ordonnance No 4.

Si elles ne contribuent pas à apporter plus de lumières à l'*Office des Salaires Raisonnables*, espérons que ça n'aura fait tort à personne.

PHILIPPE

## Programme général du Congrès eucharistique national, du 22 au 26 juin

**Le programme de chaque jour. — Séances d'étude. — Réductions des chemins de fer. — Carte de congressiste.**

SECRETARIAT DU CONGRES

Adresse: 850, Chemin Ste-Foy, Québec.

Numéro de téléphone: 2-8646.

COMITE D'HONNEUR

Leurs Excellences Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada.

COMITE CENTRAL

Le Comité Central se compose comme suit:

*Président*: Son Excellence Révérendissime Monseigneur J.-Omer Plante, Evêque Auxiliaire de Québec.

1er *Vice-président*: Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P.A.

2e *Vice-Président*: Révérend Père Patrick J. Gallery, C.SS.R.

*Secrétaires*: Révérend Père Romain Saint-Cyr, s.s.s., Révérend Père William Murphy, C.SS.R.

*Président du Comité de Publicité*: Révérend Père Henri Sainte-Marie, s.s.s.

*Président du Comité de Finances*: Très Révérend Monsieur le Chanoine Victor Rochette.

*Président du Comité de Réception*: M. l'abbé Adélard Turmel.

*Président du Comité des Etudes*: M. l'abbé Ferdinand Vandry.

*Président du Comité des Démonstrations*: M. l'abbé Arthur Gauthier.

*Président du Comité de la procession et décorations*: M. l'abbé A.-A. Godbout.

*Comité des Cérémonies générales*: La commission diocésaine des cérémonies liturgiques. Le Très Révérend Monsieur le Chanoine Arthur Robert, Président.

*Comité du chant*: La Commission diocésaine du chant sacré et de la musique religieuse. Très Révérend Monsieur le Chanoine J.-R. Pelletier, Président.

*Comité du reposoir*: La Commission diocésaine des arts sacrés: Illme et Révme Mgr F. Pelletier, Président.

PROGRAMME GENERAL DU CONGRES

Le programme, dans ses grandes lignes, comporte une réception civique avec concert, pour le mercredi soir, 22 juin, veille de l'ouverture du congrès.

*Jeudi, le 23 juin*

7.30 h. — Messe de communion générale dans toutes les églises. Cette messe sera célébrée par un évêque et comportera une allocution par l'évêque célébrant lui-même ou un prédicateur de renom.

10 h. — Au Parc des Plaines d'Abraham, ouverture officielle du Congrès. Messe pontificale en plein air. Sermon en français et en anglais

Célébrant: — Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Orateurs: — S. Ex. Mgr Geo. Gauthier, Archevêque Coadjuteur de Montréal et S. Ex. Mgr James McGuigan.

Sujet: — Le règne eucharistique du Christ-Roi.

3 h. — Séance d'étude pour sections française et anglaise. Ces séances auront lieu au Palais Montcalm, à la salle des Promotions de l'Université Laval, à l'Auditorium de l'Académie Commerciale, à la salle du Patronage et à St. Patrick's Parish Hall.

6.30 h.—Causerie radiodiffusée à Radio-Canada, pour les malades et les viellards. Cette causerie se fera en français et en anglais.

8 h. — Heure sainte dans toutes les églises pour les fidèles.

Sujet: — L'Eucharistie et la vie chrétienne.

Heure sainte pour les prêtres, à l'église de la paroisse du Très Saint Sacrement. Pour les prêtres de langue anglaise, à St-Patrice, Grande-Allée.

Sujet: — Le prêtre sanctifié par sa messe.

Prédicateur: — S. Ex. Mgr Emile Yelle.

*Vendredi, le 24 juin*

7.30 h. — Messe et communion générale pour les enfants. Messe célébrée par un évêque et allocution.

10 h. — Conférence pour les dames et les demoiselles, aux salles St-Charles de Limoi ou St-Roch, S-Pierre, Palais Montcalm et St-Patrice.

Sujet: — L'Eucharistie et

(Suite à la 2e page)

## Les fêtes du centenaire à N.-D. d'Hébertville

### Une pièce inédite

N.-D. d'Hébertville, — D.N.C. La paroisse de N.-D. d'Hébertville se prépare à célébrer sa fête locale du centenaire du Saguenay.

Selon les directives du *Comité central* du *Centenaire du Saguenay*, on a formé un comité paroissial en vue de préparer cette célébration.

Figure au programme une pièce inédite, composée par le R. P. Laurent Tremblay, O. M. I.

"*Le Curé HEBERT*", grand drame social en tros actes, est une évocation historique de la fondation d'Hébertville.

On sait que l'abbé Nicholas *Hébert*, alors curé de Kamouraska, recruta lui-même, organisa, et accompagna les premiers colons venus dans le territoire qui reçut plus tard en son honneur, le nom d'*Hébertville* et fut le berceau de toute la colonisation au Lac St-Jean.

Le grand drame "LE CURE HEBERT" sera représenté pour la première fois par des artistes de N.-D. d'Hébertville, lors des fêtes locales préparatoires à la grande célébration du centenaire du Saguenay, à la Grande-Baie.

## Assemblée des marchands et des industriels de Chicoutimi

Sur l'invitation du Syndicat Catholique des Commis et Comptables de Chicoutimi, les marchands, professionnels et industriels de la ville se réunissaient, lundi soir dernier, à l'hôtel de ville pour entamer l'étude du projet d'une convention collective préparée par les Syndicats.

Il y eut échange d'opinion et assurance mutuelle de coopération.

Comme les marchands et industriels, isolés chacun de leur côté, ne sont pas en mesure de faire une étude aussi complète que possible du projet de convention et se mettre au fait de tous les cas particuliers, à la suggestion même du Syndicat des Commis et Comptables, il a été décidé de former d'abord un syndicat professionnel des Marchands et Industriels.

Ce syndicat nommerait un comité pour étudier le projet, recevoir les remarques et les suggestions; après quoi la discussion de l'entente avec le Syndicat des Commis et Comptables se pourrait faire en meilleure connaissance de cause et les termes de la convention s'arrêter.

A la prochaine assemblée des *Marchands Détaillants*, tous les employeurs qu'intéressent la convention proposée, seront invités et on jettera les bases du syndicat professionnel dont il a été question.

## Prochain concert

A la salle des Syndicats Catholiques de Jonquière, il y aura concert, mardi, le 15 février prochain, à 8 heures.

Il y aura seulement 200 billets de mis en vente; qu'on se hâte de réserver les siens!

Au programme: M. Arthur Grenier, violoniste, avec le concours de M. l'abbé Alfred Bergeron, aumônier des Syndicats.

M. Grenier interprètera des oeuvres de Corelli, Kreisler et Mendelshon.

Les billets sont en vente au Secrétariat des Syndicats Catholiques at au magasin Gérard Gauthier.

Admission: 25 cents. Sièges réservés: 35 cents.

## Cour Supérieure

Le terme de février de la Cour supérieure à Chicoutimi, s'est ouvert mardi matin. Il est présidé par l'honorable juge Pratte.

## C. S. P.

La Commission des Services publics doit siéger à Chicoutimi le 17 de ce mois.

## Le Dr Michaud

Le Dr Michaud, de St-Joseph-d'Alma, est en voyage d'étude pour un mois.

## Aux Canadiens français de la province de Québec

### AVERTISSEMENT URGENT

On peut entretenir l'opinion que l'on voudra sur la nature ou le caractère de l'union fédérative de 1867. Le moindre doute ne saurait exister sur le sentiment des associés d'il y a soixante et onze ans et en particulier de ceux du Québec. Que la fédération pût devenir un instrument politique destiné à comprimer, puis à absorber graduellement les autonomies provinciales; qu'en d'autres termes, elle fût une simple étape vers un Etat unitaire, avoué ou déguisé, nous affirmons que telle chose n'est jamais entrée dans la pensée de la majorité des "Pères". Quelque vagues ou élastiques que puissent être les articles 91 et 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le préambule de l'Acte subsiste, qui marque nettement la volonté des associés: "contracter une union fédérative", "développer la prospérité des provinces". Tel était en particulier le sentiment de ceux qui ont parlé et voté au nom de la province de Québec. Jamais les Canadiens français ne fussent entrés, pour leur part, dans un Etat qui eût avoué des intentions centralisatrices. Pas un chef politique, pas une puissance au monde, n'eût pu leur arracher cette sorte d'adbidaction.

Or, il est temps de s'ouvrir les yeux: l'Etat fédéral, depuis quelques années, s'achemine, et rapidement, vers le centralisme. Témoins: la centralisation administrative des ports nationaux, la Banque du Canada, la loi projetée destinée à soumettre à un organisme unique toutes les entreprises canadiennes de transport. Et que manifestaient ces fameuses lois sociales de 1935, sinon une intention systématique de grignoter l'autonomie provinciale? Le pouvoir d'amendement que le gouvernement d'Ottawa veut, à l'heure actuelle, se faire attribuer sur la constitution fédérative, procède de la même volonté: arracher aux provinces, et notamment au Québec, un autre lambeau de leur autonomie.

Il vaut mieux l'affirmer tout de suite: *le Québec ne peut adhérer à cette loi d'assurance-chômage que le gouvernement central propose à son assentiment.* De quoi s'agit-il en effet? On demande de modifier l'Acte de 1867, d'inclure dans l'article 91, parmi les pouvoirs exclusivement assignés au parlement fédéral, l'assurance-chômage. Mais ces deux mots ajoutés au texte ont une portée autrement plus considérable que celle que leur laconisme laisse entendre. En abandonnant le droit de légiférer en cette matière, *les provinces s'exposent à perdre le contrôle de la législation ouvrière.*

Comment? D'aucuns voudront-ils nous objecter qu'ici Ottawa ne demande que la faculté de légiférer sur l'un des problèmes de la question sociale? Illusion! le Conseil privé a jugé, plus d'une fois, qu'en réglementant l'une ou l'autre des institutions énumérées en l'article 91, le parlement central pouvait, si nécessaire, empiéter sur le domaine législatif des provinces, en particulier écarter les dispositions de notre droit civil français. Or, une loi pratique d'assurance-chômage suppose une certaine réglementation du contrat de travail, relevant actuellement de la seule compétence provinciale. Ainsi, lorsqu'en 1935, M. Bennett fit voter sa législation sur le sujet, il présenta, en même temps, au parlement, trois autres mesures se rapportant aux salaires minima des travailleurs, à la limitation de leurs heures de travail, à leur repos hebdomadaire.

*Qu'Ottawa obtienne le pouvoir qu'il sollicite et, dans un avenir rapproché, disparaîtra le privilège des provinces d'organiser leur vie sociales, selon la conception que s'en font leurs habitants.* Cela, Québec ne le veut pas et ne doit pas le tolérer. Surtout au moment où, par divers moyens: loi des conventions collectives, loi des salaires raisonnables, loi des unions de cultivateurs, il tente d'introduire dans nos moeurs un peu de justice et de charité, un peu de la doctrine éminemment humaine de l'Eglise catholique, qui groupe quatre-vingts pour cent de sa population.

(Suite à la 2e page)

## À la Chambre de Commerce de Roberval

Roberval. — Une séance nombreuse et importante a eu lieu jeudi soir sous la présidence de M. Thomas-Louis Bergeron. Assistaient à cette réunion: M. Thomas-Louis Bergeron, président, MM. J.-S.-N. Turcotte, J.-A. Fortin, N. P., Georges Sasseville, Has Gagnon, Armand Lévesque, Dr L.-P. Savoie, Fernand Lévesque, J.-P Angers, Alfred Dion, H. Pellerin, J.-E. Potvin, Thomas-Louis Laberge, J.-Emile Laberge, Augustin Rainville, Méridée Robertson, Eudire-Maurice Girard, David Lavoie, Vilmond Girard, Hubert Villeneuve, Roland Bergeron, J.-O. Dubois, J.-W. Montambault, Emile Moreau, Joseeph Têtu, Alfred Brassard, Armand Hamel, J.-Augustin Fortin, W.-H. Girard, Cyrille Potvin, Adélard Gagnon, J.-A. Boily, Camille Guestin, Napoléon Jourdain, Cyprien Pelletier, Adhémar Belzile, Georges-Albert Desbiens, Alfred Cloutier, Joseph Roy, J.-B. Dumont, etc., etc.

*Délégation*

Il fut décidé à cette assemblée qu'une délégation irait rencontrer les ministres du gouvernement de Québec pour les travaux de ponts et de voirie, notamment pour le chemin de La Tuque et le Tour du Lac St-Jean.

*Téléphone*

Le téléphone revient sur le propos. Les membres s'élèvent fortement contre les taux du tarif. Ils s'adresseront de nouveau à la Commission des Utilités publiques.

*Loi des salaires raisonnables*

On proteste contre l'ordonnance qui établit la journée de huit heures dans la province sans discernement, entre les ouvriers des grandes villes et les ouvriers des campagnes. On adopte une résolution pour demander au gouvernement de reconnatre la journée de dix heures dans les centres ruraux, là où il est impossible d'organiser deux ou trois équipes par jour.

*Les colporteurs*

On a aussi approuvé une résolution contre le colportage par tous ces agents qui distribuent des produits pharmaceutiques, de parfumerie, etc, sans compter toutes les organisations de Juifs et autres qui viennent distribuer des fonds de stock de faillite à n'importe quel prix, etc.

On a demandé aussi que la gare de Roberval reste ouverte toute la journée et la soirée.

L'attention du chemin de fer National est attirée sur les gares de St-François-de-Sales, de St-Prime teset d'Albanel, maintenant suffisamment importantes pour la nomination d'un agent régulier dans chacune de ces localités.

*Election des officiers*

Les officiers suivants sont élus: Président, M. J.-S.-N. Turcotte, N.P., Normandin; vice-président, M. J.-A. Fortin, N.P., Chambord; secrétaire-trésorier, M. J.-Ed. Boily, I.R., Roberval; assistant-trésorier, M. J.-C. Paradis, Roberval.

Directeurs: MM. Thomas-Louis Bergeron, Dr L.-P. Savoie, Armand Lévesque, Roberval, M. Adélard Gagnon, Dolbeau, M. Joesph Têtu, St-Félicien.

Directeur Ex-officio: M. Antoine Castonguay, M.P.P.

Le banquet au Château Hamel réunit plusieurs convives. On y parla d'agriculture.

## Accident

Jonquière, — D. N. C. — Un accident est survenu à Jonquière, samedi soir dernier, lorsque l'auto de M. Dan White, marque Buick, vint en collision avec celle de M. Albert Ouellet.

On dut appeler la remorque du garage Munger de Jonquière. Heureusement personne ne fut blessé.

## LÀ ET AILLEURS . . .

### Mission neutre en Espagne

Une mission, composée de Madame Renée de Montmort (France), de Fru Dagmar Runge, ancienne membre du Conseil municipal de Horsens (Danemark), de Mrs. Harriet Kiderlen, travailleuse sociale aux Etats-Unis et de Fraülein Adele Petmecky, docteur en droit (Allemagne), a entrepris un voyage en Espagne nationaliste pour se rendre compte de la vie sociale sous le régime de Franco. Son rapport déclare entre autres:

"Le long de notre route à travers les territoires délivrés par les troupes nationales, nous avons pu constater avec une précision de plus en plus saisissante que du côté des Rouges la guerre civile espagnole revêtait toutes les formes moscoutaires de la lutte pour l'anéantissement de la culture, de la religion et de la conscience nationale du peuple.

"... Ceux qui ont pu se rendre compte sur place des méthodes de torture spéciales aux Rouges, de cette destruction par pur besoin de détruire, voient avec épouvante les dangers qui menaceraient le monde entier, au cas où le bolchévisme s'étendrait librement par delà toutes les frontières.

"Aucune classe sociale ne pourrait être sûre d'échapper à cette rage de totale destruction car, ainsi que nous l'avons remarqué ici, c'est la population laborieuse qui a été tout particulièrement martyrisée, celle justement dont les bolchévistes voulaient soi-disant être les sauveurs...

"Nous pensons donc que c'est aux femmes nationales de chaque pays d'élever leur voix contre cette doctrine de haine, cette destruction de toute morale, de toute valeur spirituelle...

"C'est parce que nous avons été les témoins de l'anéantissement méthodique de l'Espagne, que nous faisons appel à toutes les femmes du monde entier, afin qu'elles s'unissent en un front unique contre le bolchévisme, pour qu'aucun autre pays ne puisse désormais être atteint par la main de la mort rouge".

### Les élections en URSS

Les élections en URSS ont assuré le triomphe écrasant des députés officiels. On pouvait s'y attendre, car un seul candidat se présentait dans chaque circonscription électorale, lequel avait auparavant été imposé par le parti, avec les méthodes de persuasion dont la G. P. U. use en toutes circonstances.

La "Constitution démocratique" de Staline prévoit cependant la possibilité d'élire un représentant de l'opposition et dans quelques districts, les habitants se sont naïvement imaginés pouvoir user de ce droit.

Le correspondant du "Times" à Riga écrivait à son journal le 22 novembre: "Les paysans de la circonscription de Berovichsk, près de Léningard, ont opposé leur propre candidat Andréiev, au candidat officiel Nikitine. Mais un agent communiste, le camarade Nilov, est intervenu, exigeant la retraite de la candidature d'Andréiev. Le lendemain Nilov était assassiné et la police procédait à l'arrestation d'Andréiev qui fut jugé, condamné à mort et fusillé sur le champ."

Il en fut certainement ainsi partout ailleurs et il doit être difficile en URSS de trouver un citoyen assez courageux pour se faire porter candidat concurrent au candidat officiel: le métier comporte trop de risque.

Ne pouvant faire autrement, le peuple élit "d'enthousiasme" et "à l'unanimité" les agents de la dictature rouge.

### Congrès athée à Londres

Le dernier No de "L'Antireligieux" publie la résolution du Conseil international de l'Union mondiale des Libres-Penseurs (qui représente aujourd'hui l'Internationale des Sans-Dieu), concernant le prochain congrès de cette Union.

"Le Conseil international décide à l'unanimité:

a) que le Congrès mondial aura lieu, conformément aux Statuts, les 9, 10, 11 et 12 septembre 1938 à Londres;

b) que la Fédération des Sociétés de Libres-Penseurs de Grande-Bretagne se charge de l'organisation matérielle du Congrès;

c) que les Sections nationales sont priées de faire connaître les questions qu'elles désirent ajouter à l'ordre du jour déjà établi par le Conseil".

Ce projet provoque une violente opposition du public anglais. Devant le refus du gouvernement de l'interdire, des meetings de protestation s'organisent et envoient des voeux aux ministères. A l'une de ces réunions à Yarmouth, une motion fut votée, déclarant que c'était travestir le sens de liberté que de permettre une manifestation aussi immorale.

Le président a particulièrement relevé que les Soviets se proposaient à l'issue de ce Congrès, de nommer des attachés antireligieux dans toutes leurs légations, ou même directement auprès des ministères des Affaires étrangères, comme c'est le cas en Espagne et au Mexique. Ces attachés dirigent la lutte antireligieuse, suivant la méthode de l'Institut antireligieux de Moscou.

### Refuse de rentrer en URSS

Jusqu'à présent, les "déserteurs" du régime étaient pour la plupart des diplomates ou des fonctionnaires en mission à l'étranger.

Aujourd'hui, on apprend qu'un général de l'Armée soviétique, M. Krivitzky, membre du parti communiste et chevalier de l'Ordre du Drapeau Rouge, envoyé en France pour prendre livraison du matériel de guerre, a refusé de rentrer en URSS.

A cette occasion, le général a envoyé une letre ouverte aux Comités directeurs des partis socialiste (S. F. I. O.), communiste et trotzkiste en France, dans laquelle il déclare être convaincu que le gouvernement de Staline est nuisible non seulement à l'Union soviétique, mais à tous les travailleurs en général.

Il affirme que les accusations portées contre les soi-disant traîtres ou trotzkistes sont fausses. C'est par la terreur, dit-il, que Staline et Iejov obtiennent les "aveux" et les "preuves" de tous les méfaits des accusés. Ces preuves et ces assassinats ont finalement ébranlé ma foi en le régime, car j'étais bien placé, de par mes fonctions, pour savoir qu'on tue des innocents. J'ai lutté longtemps pour vaincre mon aversion; je croyais que mon devoir était de rester à mon poste et j'ai dû faire un grand effort pour rompre avec Moscou. Je sais que ma tête est mise à prix et que la G. P. U. n'épargnera aucun effort pour me faire taire, mais j'ai cru devoir porter ces faits à la connaissance des milieux ouvriers internationaux..."

E. S. P.

## Mouvement syndical

Un nouveau Syndicat important vient d'être affilié hier soir au Conseil Central des Syndicats Catholiques de Jonquière: C'est le *Syndicat des Employés du Pouvoir de la Chute-à-Caron.*

On sait que tous les ouvriers travaillant pour le compte de la Compagnie de l'Aluminium et de ses compagnies subsidiaires dans la région sont organisés dans les Syndicats Catholiques. Ce sont: Le Syndicat de l'industrie de l'Aluminium d'Arvida Inc., le Syndicat des Employés du Pouvoir de l'Ile Maligne, le Syndicat des Employés du Chemin de Fer Alma-Jonquière, le Syndicat des Employés du Chemin de Fer Roberval-Saguenay et le Syndicat des Débardeurs de la Baie des Ha! Ha!

Notre correspondant nous informe que trois de ces Syndicats ont négocié avec leurs employeurs des Conventions Collectives et que des démarches seront entreprises sous peu pour des ententes collectives entre les autres Syndicats et leur compagnie respective.

# Carnet Social

*M. et Mme Edmond Ruelland, ainsi que M. Th.-Louis Simard, sont actuellement de passage à Québec et Montréal, ces derniers en voyage d'affaires.*

— o —

*Mlle Ginette Grenon, de Sainte-Rose-de-Lima, est de retour d'une promenade à Chicoutimi, Jonquière et Arvida où elle a visité des parents et amis.*

— o —

*Mlle Marie-Emma Brassard, de Laterrière, est de retour d'une promenade à Chicoutimi, Jonquière et Arvida, où elle a visité des parents et amis.*

— o —

*M. et Mme Charles-Henri Riverin sont retournés dans leur famille après avoir passé un mois et demie chez leurs parents de St-Honoré.*

— o —

*Jonquière. — D. N. C. —*

*MM. Joseph-Edouard Côté et Lionel Tremblay sont de retour de Montréal où ils ont passé une semaine en voyage d'affaires.*

— o —

*M. Procule Chavary, de La Tuque, est à Jonquière et Kénogami, chez ses parents, pour passer sa vacance annuelle.*

— o —

*M. Jimmy Guthrie est de retour de Québec où il a passé la fin de la semaine dernière.*

— o —

*M. E.-A. Charretier, de Québec, Surintendant des Prévoyants du Canada, est à Jonquière pour quelque temps.*

— o —

*M. Francis Bouchard est allé à Montréal, en fin de semaine.*

— o —

*M. Charles-E. Olsen, de Bagotville, est venu à Jonquière, en fin de semaine.*

— o —

*M. Joseph Tardif est allé à Roberval la semaine dernière, par affaires.*

— o —

*Mme J.-Emile Fortin et son fils, d'Hébertville Station, ont passé la semaine dernière à Jonquière, chez leurs parents.*

— o —

*Mme J.-Wilbrod Gagnon est de retour de Québec où elle a subi une intervention chirurgicale.*

— o —

*M. et Mme Adrien Harvey sont revenus de Montréal où ils ont passé quelque temps.*

— o —

*Mlles Gertrude et M. Lamarre, d'Hébertville Station, étaient dans notre ville, la semaine dernière.*

— o —

*M. William Albert, employé de la Banque Provinciale, de Jonquière, est allé à Montréal, en fin de semaine.*

— o —

*M. J.-Emile Fortin, gérant de la Banque Canadienne Nationale, d'Hébertville Station, était à Jonquière, en fin de semaine.*

— o —

*M. Jos. Giguère, d'Hébertville Station, est venu à Jonquière, mercredi dernier.*

— o —

*M. J.-E. Bergeron, maire de cette ville, est allé à Montréal, en fin de semaine. Il a assisté à une joute de hockey du Canadien, pendant laquelle il a été interviewé à la radio.*

— o —

*Mlle Madeleine Paradis, d'Hébertville Station, éta't de passage à Jonquière, samedi dernier.*

# Programme général du Congrès eucharistique . . .

(Suite de la 1ère page)

l'Action Catholique.
Orateurs: — S. Ex. Mgr Arthur Melanson, S. Ex. Mgr Gabriel Breynat, S. Ex. Mgr Joseph Guy, S. Ex. Mgr Martin Lajeunesse.

10 h. — Séance sacerdotale à la Salle des Promotions.
Sujet: — (1er travail) La prédication de la Messe.
Orateur: — Le T. R. Père Levesque, Provincial des Rédemptoristes.
Sujet: — (2e travail) Comment faire aimer la messe.
Orateur: — Le T. R. Père Labrecque, Provincial des Pères du T. S. Sacrement.

2 h. — Séance d'étude.

3.30 h. — Grande démonstration pour les enfants.

8.30 h. Démonstration pour les jeunes gens.

*Samedi, le 25 juin*

7.30 h. — Messe et communion générale pour les dames et les demoiselles. Evêque célébrant et allocution dans toutes les églises.

10 h. — Cérémonie spéciale pour les Religieux à l'église Saint-Jean-Baptiste; pour les Religieuses, à l'église St-Roch; pour les Religieuses de langue anglaise, à l'église St-Patrice.
Sujet: — La formation eucharistique de l'enfant.
Orateurs: — S. Exc. Mgr J.-G.-L. Forbes (pour les Religieuses) S. Ex. Mgr Anastase Forget (pour les Frères).

3 h. — Démonstration pour les dames et les demoiselles.
Sujet: — Marie, Modèle de la vie eucharistique.
Orateur: — S. Ex. Mgr Jos.-Art. Papineau.
Séance d'étude des sections, comme le veille.

11 h. — Heure sainte pour les hommes et les jeunes gens et messe de minuit au Parc des Plaines d'Abraham, avec communion générale.
Sujet: — L'Eucharistie et l'Action catholique.
Prédicateur: — S. Ex. Mgr Philippe-S. Desranleau.

*Dimanche, le 26 juin*

Messes de communion générale dans toutes les églises.

10 h. — Sur les plaines d'Abraham, messe pontificale en plein air, allocutions française et anglaise.
Sujet: — L'Eucharistie, sacrement d'unité.
Prédicateur: — S. Eminence le Cardinal Villeneuve.

SEANCES D'ETUDE DU CONGRES

Première section: — *La théologie de la Messe.*

1. — Le sacrifice en général; sa nature et sa nécessité.
2. — Le sacrifice de la croix et le sacrifice de la Messe; identité et différences.
3. — La nature du sacrifice de la Messe.
4. — La Messe et le sacerdoce du Christ.
5. — L'excellence du sacrifice de la Messe.
6. — La valeur et les fruits de la Messe.

Deuxième section: — *La liturgie de la Messe.*

1. — La Messe, acte principal du culte liturgique.
2. — La valeur instructive de la Messe.
3. — La Messe aux premiers siècles de l'Eglise.
4. — La Messe après l'édit de Milan.
5. — Les modifications subies entre le IXe et le XIe siècle.
6. — La Messe depuis le moyen-âge.

Troisième section: — *La participation active des fidèles à la Messe.*

1. — La Messe, sacrifice de tout le Corps mystique du Christ.
2. — Le sacerdoce des fidèles: sa nature et son fondement dogmatique.
3. — Comment participer au sacrifice de la Messe.
4. — La participation au sacrifice par la communion.
5. — La connaissance et l'utilisation du Missel.
6. — Le précepte de la Messe.
7. — La Grand'messe du dimanche.

CHEMINS DE FER
TAUX

1. — Taux simple de voiture ou de première classe, pour un billet aller et retour de voiture ou de première classe, de tous les points de l'est à Québec, billets valables à partir du mercredi, le 22 juin jusqu'à midi, dimanche, le 26 juin, avec limite de retour le mardi, 28 juin.
2. — Le Chemin de Fer organisera aussi des excursions à taux réduits des territoires d'Ottawa, Smith Falls, Brockville et de l'est des provinces d'Ontario et de Québec. Ces billets seront valables pour partir le vendredi et le samedi, aussi le dimanche avant-midi, les 24-25-26 de juin. Retour lundi, le 27 juin.
3. — Des points en dehors du territoire mentionnés dans le paragraphe 2, il sera permis d'organiser des pèlerinages diocésains à Québec, aux taux et conditions autorisés par la "Canadian Passenger Association", avec limite de retour prolongée d'un jour afin de permettre aux excursionnistes de revenir le lundi, 27 juin.
4. — Des points de l'Ouest, les taux réguliers d'excursions d'été seront en vigueur.

CARTE DE CONGRESSISTE

On peut se procurer dès maintenant, au Secrétariat, la carte de Congressiste, au prix de UN DOLLAR ($1.00). Cette carte donne droit à un siège pour toutes les cérémonies générales qui se dérouleront en plein air, au Parc des Champs de Bataille, la procession finale exceptée.

Tonique
ZYMOPHOS
Il est particulièrement recommandé dans les cas de **pauvreté de sang, faiblesse, convalescence, excès de fatigue** du corps et de l'esprit, **neurasthénie, fatigue nerveuse,** etc.
*En vente partout* 15




Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. *Spécialité:* Croisière aux Antilles.

Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les Compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

# Aux Canadiens français . . .

(Suite de la 1ère page)

On voudra bien ne pas se méprendre toutefois sur la pensée ou les intentions de la province de Québec. Elle n'entend point s'opposer aux réformes sociales vraiment opportunes et saines. Mais elle soutient que ces réformes doivent s'opérer *dans le cadre et dans le respect des institutions fédératives telles que primitivement conçues.* Si elle ne conteste point l'opportunité de l'assurance-chômage, elle n'en soutient pas moins que des réformes plus urgentes s'imposent, et qu'*avant* d'instituer un système d'assurance qui menace d'être une continuation déguisée de l'assistance actuelle aux chômeurs, *il y a lieu d'opérer le redressement d'un régime économique oppresseur,* cause de la plupart des maux dont souuffrent les masses ouvrières et le pays. Elle soutient, en d'autres termes, que l'ère devrait être finie de ces législations où tous les contribuables sont contraints de se taxer pour réparer les maux infligés au corps social par les abus de quelques-uns, en l'espèce les capitalistes exploiteurs des ouvriers et du public. Nous profitons de l'occasion pour faire observer que les Canadiens français sont assez peu responsables du malaise financier où se débat le Canada. Autant qu'il l'a pu, le sentiment québécois a toujours combattu l'extravagante politique ferroviaire et la non moins extravagante politique d'impérialisme militaire, causes principales du désordre qui afflige notre pays.

En principe, les Canadiens français de la province de Québec ne sont pas opposés davantage à une réforme de la constitution fédérative. Mais, conscients des exigences profondes de leur pays et de leur province, ils professent énergiquement que *ces réformes ont à s'effectuer, non dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa, mais d'une large et urgente DECENTRALISATION.* Les Canadiens français ne sont pas entrés dans la Confédération pour y être étouffés, mais pour y vivre et y mieux vivre. Ils resteront dans la Confédération: mais la Confédération devra se concilier avec leur volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule, à leur avis, exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral, bien plus qu'une juste part dans le fonctionnarisme canadien. Province française, poursuivant un idéal de culture française, le Québec ne peut le rester sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social. Dira-t-on que ces exigences constituent un obstacle au bien commun de la Confédération? Les Canadiens français sont assurés de ne rien exiger qui ne soit essentiel au progrès de leur province de même qu'à leur vie culturelle, rien qui ne soit contenu implicitement et explicitement dans les engagements réciproques de 1867. Il y a soixante et onze ans, l'on a accepté, l'on a voulu qu'ils fussent de l'union politique d'alors. Ils ont droit d'exiger le respect des conditions fondamentales du pacte.

Les Canadiens français, présumons-nous, s'en rendent compte: *le* moment est aussi sérieux, aussi grave qu'en 1864-1867. Les mêmes principes sont en jeu. Une évolution est commencée, se poursuit, qui peut nous être fatale. Nous sommes assurés que tous voudront prendre l'attitude qui est devenue urgente. Que d'aucuns ne s'en laissent pas imposer par les profits d'ordre matériel que les centralisateurs pourraient faire miroiter à leurs yeux, fût-ce avec l'appât de l'assurance-chômage. L'économique n'est pas tout ni le principal dans la vie d'une collectivité. L'expérience démontre, au reste, que les peuples qui poursuivent la prospérité économique au mépris de biens supérieurs: biens culturels, traditions historiques, sociales, fidélité aux ancêtres, n'obtiennent pas même cette prospérité, ou ne l'obtiennent qu'éphémère. L'essentiel, pour un peuple, n'est pas non plus, comme le clament les centralisateurs, de former un grand pays, un puissant Etat, une vaste construction politique ou économique. L'essentiel est de former un pays et un Etat où il fasse bon vivre, aptes à créer une civilisation vraie, fondée sur les légitimes aspirations de la personne humaine.

Forts de ces principes et de ces convictions, nous invitons toutes les sociétés nationales, toutes les associations professionnelles, toute la presse, chacun de nos compatriotes, à faire savoir à qui de droit la pensée du Québec. Quoi qu'il arrive, il faut aussi que l'on sache à Ottawa que nous repousserons d'avance tout ce que des hommes politiques sans mandat pourraient entreprendre contre l'esprit du pacte fédératif et contre les aspirations de notre province. Nous refusons d'accepter les dérogations au pacte national, comme une prescription de notre droit et de notre avenir.

LA LIGUE DE L'ACTION NATIONALE

# Appels aux Conseils municipaux

Le ministère de l'Agriculture croit opportun de rappeler aux conseils municipaux de la Province, qu'en vertu de la loi dite "Loi des Mauvaises Herbes" les autorités municipales sont tenues de nommer, avant le premier mai, un ou plusieurs inspecteurs chargés de l'application de la loi dans les limites de la municipalité.

On se rend de plus en plus compte des services que l'application généralisée d'une telle loi peut rendre aux cultivateurs. Le problème des mauvaises herbes se pose à l'état aigu chez nous. C'est un des plus néfastes fléaux qui soient et il importe de se mettre à l'oeuvre, de lutter contre l'envahissement progressif des terres, avant qu'elles ne soient ruinées par les plantes parasitaires.

Sitôt les nominations faites, les noms et adresses des inspecteurs choisis devront être envoyés au directeur du Service de la Protection des Plantes, Ministère de l'Agriculture, à Québec, avec date de nomination, afin que la liste des inspecteurs municipaux soit mise au point. Dans les cas de nominations des mêmes inspecteurs, les secrétaires sont priés de fournir quand même la liste des personnes en fonction durant le terme courant.

# Importante décision

## Concernant la convention des barbiers et coiffeurs.

Voici, à propos de convention collective, une nouvelle se rapportant à un jugement récemment rendu à Québec:

Une convention collective de travail qui a obtenu un caractère légal oblige tous les intéressés dans une région déterminée. Un barbier qui accepta une somme moindre que celle qui est prévue à la convention collective pour une coupe de cheveux, a été condamné à un dollar d'amende ou huit heures de prison. Le juge Laetare Roy a usé de sa discrétion envers le délinquant et ne lui a imposé qu'une légère sentence.

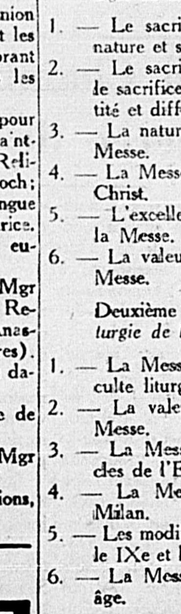
Les parties avaient demandé une définition du mot "employeur" qui reçut des sens différents dans différents jugements. Il signifie "client" selon l'interprétation du juge Roy. Ce sens d'ailleurs est bien dans l'esprit du texte de loi qui contient le mot "employeur".

Voici d'ailleurs le texte de la décision: "Du moment qu'une convention collective de travail, dit le juge Roy, est intervenue entre les Maîtres-Barbiers et les Compagnons barbiers et que les deux groupes ont fait les procédures utiles pour donner un caractère légal à leur convention, tous les barbiers dans la région déterminée à l'entente y sont assujettis".

Or, l'accusé, qui travaille seul, a reçu et accepté pour une coupe de cheveux un prix moindre que celui qui est prévu au tarif.

L'on a discuté, à l'argument, l'interprétation que l'on doit donner au mot "employeur" de la section I, de la Loi Georges V, ch. 49 (Loi relative au salaire des ouvriers) et je suis d'opinion que ce mot désigne le client qui se fait tailler les cheveux ou raser ou tout autre travail du barbier. J'admets que la phraséologie est un peu particulière, mais le sens en est très précis. En effet, le mot "employeur" vise celui qui contracte un louage d'ouvrage, (client), et le mot "employeur professionnel" désigne le barbier lui-même. Les deux mots désignent donc deux personnes différentes. Seulement l'interprétation n'est pas douteuse, à mon avis, et "employeur" veut dire client, et employeur professionnel" le patron ou le barbier. Toute autre interprétation n'aurait pas de sens. Par ailleurs, si le mot employeur ne veut pas dire client, il ne serait question de celui-ci nulle part dans la Loi. Peut-on supposer un instant que telle ait été l'intention du législateur?

EN CONSEQUENCE, je trouve l'accusé coupable et je le condamne au minimum de la peine, soit un dollar et les frais et à défaut du paiement de l'amende et les frais, à 8 heures de prison."




GRATIS contre l'ASTHME
Les Cigarettes RAZ-MAH de Templeton font cesser les sifflements, les suffocations, l'oppression; facilitent la respiration; vous permettent de travailler à l'aise et de dormir paisiblement. Soulagement sûr et RAPIDE.
Eprouvez la valeur de RAZ-MAH dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de 25 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 68 Guillaume Street, Toronto, 2, Ontario. 6-37

# Retraites sacerdotales

Le R. P. O. Lacouture, S.J., prêchera, cette année, des retraites aux dates suivantes:

*Du 27 juin au 6 juillet*: Collège Brébeuf, Montréal, série I.
*Du 6 juillet au 14, à midi*: Collège Brébeuf, Montréal, série II.
*Du 14 juillet au 23*: *Séminaire* de Valleyfield, série I.
*Du 26 juillet au 4 août*: Séminaire de Valleyfield, série II.
*Du 4 août au 13*: A des Religieux, série I.
*Du 15 août au 24*: Séminaire de Rimouski, série I.
*Du 26 août au 4 septembre*: Graymoor, N.-Y., anglais, série I.
*Du 5 septembre au 14*: Washington, D.C., anglais, série I.
*Du 27 septembre au 6 octobre*: Villa St-Jean, St-Jean, P. Q., série I.
*Du 10 octobre au 19*: *Maison* du S.-C., Hull, anglais, série I.
*Du 20 octobre au 29*: Maison Querbes, Joliette, série I.
*Du 10 novembre au 19*: Maison Querbes, Joliette, série I.
*Du 21 novembre au 30*: Villa St-Martin, près Montréal, série I.
*Du 12 décembre au 21*: Maison du S.-C., Hull, série I.

La retraite commence le soir, à huit heures; elle se termine le matin de la deuxième date.

Il est bon d'apporter une Bible et ce qu'il faut pour prendre des notes.

Pour adhésion: s'adresser au Supérieur de la maison.

Plus on est affairé et plus on devrait semer du temps pour en récolter!

UNE LOTION MERVEILLEUSE

Encore une histoire de Marseille.

La scène se passe chez un coiffeur de la Cannebière.

Un client entre et dit au patron:

—Dites donc, la lotion que vous m'avez vendue, il y a quinze jours, ne vaut rien du tout. Je l'ai essayée, mais sans résultat.

—Pourtant, mon cher monsieur, répond le coiffeur, cela m'étonne outre mesure. Pour vous citer un exemple, je ne vous dirai que ceci: il y a quelque temps, ma femme a acheté une anguille très longue au marché. Elle avait au moins un mètre de long. Par inadvertance, au lieu de la nettoyer dans l'eau, elle l'a lavée dans la lotion . . .

—Et alors? . . .

—Et maintenant elle porte l'anguille, comme une fourrure autour de son cou . . .

AU PREMIER FRISSON
PRENEZ
Painkiller
(PERRY DAVIS')
PREVIENT
RHUMES, GRIPPE, BRONCHITE

Sirop
ESKIMO

Casse Toux - Rhumes - Bronchites - La Grippe, etc.

**Le Nouveau Radio à Batterie RCA Victor 1938**

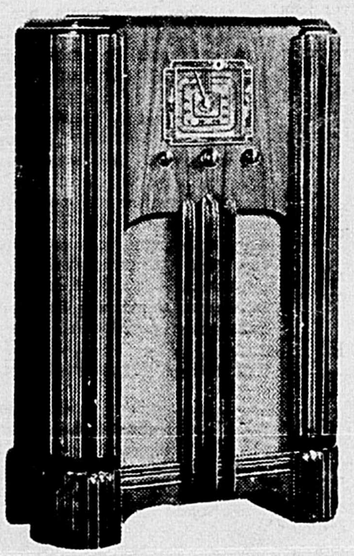
Chez Gagnon & Frère, dans tous ses magasins, vous avez une gamme complète de RADIOS A BATTERIES, tous les genres, tous les prix.

**Les personnes qui n'ont pas l'électricité doivent consulter un des magasin GAGNON & FRÈRE, ils y verront le radio qu'ils désirent.**

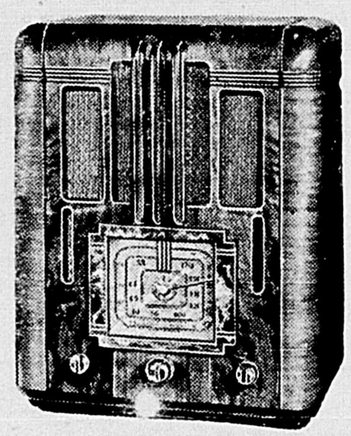
**RADIO de TABLE — CABINET — RADIO D'AUTOMOBILE, ETC.,**

TOUS des radios à batteries qui égayeront vos demeures et qui vous donneront un aussi bon rendement qu'un radio branché sur courant de ville.

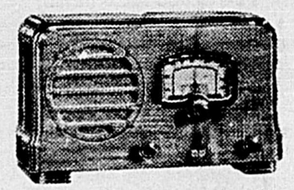
Pour votre radio, consultez toujours **Gagnon & Frère,** c'est le magasin qui vous donnera le plus d'avantages et vous accordera l'allocation la plus généreuse pour votre radio démodé. Conditions libérales, termes faciles, installation gratuite chez vous. — Tout achat fait chez **Gagnon & Frère** vous donne agrément et satisfaction absolue.



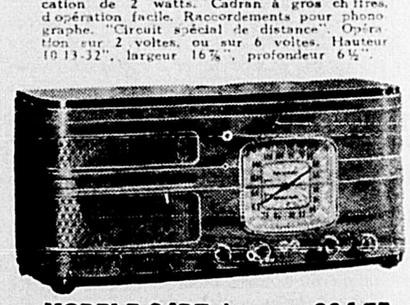
**MODELE 85BK $89.95**
(Avec lampes, sans batterie)
Un superhétérodyne de 5 lampes à 3 bandes. Portée de fréquences: 530-1720 et 2100 à 22000 kilocycles. Nouvelle lampe de cadran économique. Haut-parleur ultra-sensible de 8". Superbe console en plaqué de noyer. Hauteur 40", largeur 25⅝", profondeur 11½".



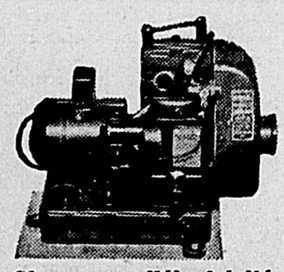
**MODELE 86BT $86.50**
(Avec lampes, sans batterie)
Un superhétérodyne de 6 lampes à 3 bandes. Portée de fréquences: 530-1720 et 2100-22000 kilocycles. Haut-parleur ultra-sensible de 8". Opération sur 2 voltes ou sur 6 voltes. Hauteur 20¾", largeur 16", profondeur 10 11-16".



**MODELE 85BT-1 $49.95**
(Avec lampes, sans batterie)
Superhétérodyne de 5 lampes à ondes longues, employant le fameux Cerveau Magique. Portée de fréquences: 530 à 1600 kilocycles. Amplification de 2 watts. Cadran à gros chiffres, d'opération facile. Raccordements pour phonographe. "Circuit spécial de distance". Opération sur 2 voltes, ou sur 6 voltes. Hauteur 10 13-32", largeur 16⅞", profondeur 6½".



**MODELE 34BT-1 $34.75**
(Avec lampes, sans batterie)
Superhétérodyne de 4 lampes à ondes longues. Portée de fréquences 530 à 1720 kilocycles. Nouveau haut-parleur dynamique ultra-sensible de 6". Hauteur 9 11-32", largeur 16 1-16", profondeur 6⅞".



**Chargeur d'électricité**
*Briggs and Stratton*
Voici un chargeur à gazoline peu coûteux et sûr. Il donne du pouvoir pour opérer votre radio, charger vos batteries ou pour votre éclairage. Modèle 100—6 voltes—100 watts.
**$49.50**

**ACCESSOIRES MODERNES POUR CHARGER VOS BATTERIES**

**"Vincharger"**

**C'est l'appareil qui vous procure le courant électrique nécessaire pour le fonctionnement de votre radio. Le "Vincharger", c'est ni plus ni moins qu'un moulin à vent que vous placez sur votre maison et qui ne vous coûtera que 50c par an.**

**GAGNON & FRÈRE**
**(Meubles)**
**— 7 MAGASINS —**
**JONQUIÈRE PORT-ALFRED ST-JÉRÔME ROBERVAL**
**CHICOUTIMI KÉNOGAMI ST-JOSEPH-D'ALMA**

10 FEVRIER 1938.

LE DIMANCHE

Il est défendu, le dimanche, de prendre part à des spectacles et à des amusements publics et payants.

Episcopat du Québec (1927)

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

**Union des catholiques**

A une époque où les sans-Dieu mènent une campagne furieuse contre le Christ, il nous faut oublier classes, partis, ambitions, rivalités haineuses et tout ce qui nous divise.

*S. Exc. Mgr Lamarche.*

Billet d'un habitant

## A PIED COMME GRAND-PÈRE

L'autre jour, en allant me promener dans le rang où j'ai vu le jour et où j'ai demeuré trente-deux ans, tout en marchant à côté de ma voiture, afin de soulager mon cheval qui en avait assez de traîner ma femme sur nos beaux chemins d'amiésite et en me parant du mieux que je pouvais des automobiles qui me frôlaient les jambes à une vitesse de cinquante ou soixante milles à l'heure, je pensais au bon vieux temps que grand-père nous racontait.

Il nous disait: "Vous autres, les enfants, vous êtes bien chanceux, vous avez le pain tout cuit. Moi, quand je suis arrivé ici, j'étais obligé d'aller à la messe à pied. "Fanny", ma jument, en avait assez de traîner grand'mère. Les chemins étaient presque impraticables, cela explique pourquoi nous étions obligés de marcher à pied. C'était comme ça pour tout le monde."

Mais grand-père n'avait rien payé en argent pour les chemins, et c'était dans l'ordre des choses qu'il eût pour son argent.

Avec le temps, tout de même, les chemins se sont améliorés, de sorte qu'en 1914, lorsque j'ai laissé le rang où j'étais né, il n'était plus question de marcher à pied pour la bonne raison que les chemins n'étaient pas mauvais.

Et pourtant, en 1914, je payais $5.00 de taxes municipales pour la propriété que j'occupe aujourd'hui. En 1916, on commença la politique des chemins "améliorés" et, en 1917, je payais en taxes municipales, la somme de $79.00; en 1920, $105.00, et cela, jusqu'en 1934. Et depuis ce temps, je paye $53.00 et j'aurai fini de payer cette dette municipale en 1978, c'est-à-dire dans 40 ans. Et j'aurai payé environ $4,000 sans compter l'intérêt.

Et cela, pour marcher à pied, en hiver, tout comme grand-père!

Et c'est cela que le grand monde moderne appelle "le Progrès"

*Luc Belle-Humeur.*

**Faites lire le Progrès**

## Sur le Pont de Ste-Anne

Nouvelle d'intérêt national:

"Quand est entré le docteur, la petite Yvonne avait la tête en bas et les pattes en l'air." (Radio-Canada)

Depuis quatre ans, notre Canada a dépensé, en dépenses militaires $125,000,000.

Rien qu'avec la moitié de ce montant, moitié qui est pur gaspillage et perdue sans retour,

on aurait bien construit deux cents beaux sanatorium pour sauver des vies.

Quand on vous le dit que les peuples dépensent plus pour tuer que pour faire vivre.

Heureuses gens de Québec qui ont toujours quelque congrès ou quelque élection sur le tapis!

Avoir l'*as* dans les mains et laisser passer le *dix*... il ne reste plus qu'à se laisser fendre l'oreille.

Quand il fait clair de lune, notre ville est assez bien éclairée.

MARC-ROCH

## AVIS POSTAL

*Collez bien les timbres-poste*

Un mot au sujet de l'apposition des timbres-poste sur vos lettres.

Apposez toujours le ou les timbres à l'angle droit supérieur de l'enveloppe aussi loin que possible de l'adresse, et surtout rappelez-vous qu'il faut humecter l'enveloppe et non le timbre, car si vous humectez le timbre, vous enlèverez peut-être trop de la colle nécessaire pour le tenir en place sur la lettre. Ainsi, humectez suffisamment l'enveloppe et apposez le timbre en appuyant fermement dessus, puis assurez-vous avant de jeter la lettre à la boîte qu'il ne s'en détachera pas, car s'il s'en détachait, le destinataire devrait payer le double du montant d'affranchissement manquant.

## QUESTIONS DE FRANÇAIS

*Question.* — Dans le groupe de mots: *deuxième et troisième équipe*, met-on *équipe* au singulier ou au pluriel? — *Réponse:* facultatif, à mon sens, selon que l'ellipse d'*équipe* après *deuxième* se fait, ou non, dans la pensée. — De même si l'on dit: *les deuxième et troisième équipes*, mais je préférerais ici le pluriel. — Quant à la formule: *la deuxième et la troisième équipe*, elle exige le singulier, à cause de la répétition de l'article. — Exactement le même cas dans: *les XVIIe et XVIIIe siècles*, ou bien: *le XVIIe et le XVIIIe siècle*. — Et je lis justement cette phrase dans le dernier numéro des *Annales de Ste Thérèse de Lisieux:* "Ah! quelles inoubliables heures nous avons vécues en *ces 10e et 11e journées* du mois de juillet dernier!"

"Donner ordre *à ce que*..." — Eh bien, vous voyez! Vous voyez à quoi aboutit la persistance de l'idiote tournure: de façon *à ce que*. A *donner ordre à ce que!*

"Elle *n'était pas sans ignorer*...". — L'auteur veut dire: *Elle n'était pas sans savoir!* Encore un qui perd le fil, avec ses trois négations.

"*Aux fins* de". — Il y en a qui n'ont qu'une fin et qui disent: *aux fins*. Que ne disent-ils *afin*, inventé tout exprès pour désigner soit le singulier soit le pluriel? Cela est vrai, mais comment ces singuliers auteurs se singulariseraient-ils?

"L'*usine* a cessé d'*opérer*." — Moins mauvais qu'*opérer l'usine*, qui est atroce. Mais le mot français est *fonctionner*, nos gens diraient *marcher*, qui est cent fois meilleur qu'*opérer*: l'usine a cessé de *marcher*, l'usine ne *marche* plus. On pourrait encore employer le verbe *fermer*, au neutre, avec l'auxiliaire *avoir:* l'usine *a fermé*, mais non pas *est fermée*, qui exprime une autre nuance. Enfin, si *opérer* est anglais, on peut fort bien dire: *a cessé ses opérations*, expression parfaitement française et qui rend mieux l'idée d'une fermeture permanente, d'activités qui ont complètement cessé.

"C'est *la* plus formidable *embâcle*..." — *Embâcle* est du masculin. Piège tendu par *débâcle*.

"... causée *par le fait que* des bancs de glace ont été charriés du lac Erié et du Niagara supérieur." — Rien pourtant de plus simple que de mettre ce charabia en français. D'abord, envoyons promener la marotte de *par le fait que*, et que les flots du Niagara la charrient au fond de l'abîme! Et disons: *causée par les bancs de glace sortis du lac Erié et que charriait le Niagara supérieur.*

"De nouvelles glaces *ont tombé*", — pour *sont tombées*. On commet donc aussi à Montréal, ou à Québec..., je ne sais plus, cette faute, si répandue ici, au Saguenay, et qui consiste à employer l'auxiliaire *avoir* avec les verbes *arriver, partir, venir, tomber, monter, descendre*, ces deux derniers pris couramment pour *aller*, quand l'un n'est pas pris pour l'autre! Toutes mes jeunes filles, en arrivant à l'Ecole normale, disent: *j'ai parti, j'ai arrivé*, et c'est la première faute à leur faire corriger. Qu'elle soit commise ailleurs que chez nous, c'est une fiche de consolation. Mais, comme elle sévit ici, travaillons les premiers à l'abolir. Un bon vieux pauvre croyait me faire grand plaisir en me disant un jour: "Il y a longtemps que *j'ai pas venu.*"

"Cela *se passe hier*." — Je vous demande un peu si cela *ne s'est pas passé hier*. Quelle drôle de manie encore, qui s'étale en gros titres dans les journaux!

"Centraliste". — Néologisme tout frais. Mais que vient-il faire à côté de *centralisateur?*

"... voué aux *hégemmonies*". — On ne peut pas appeler cela une coquille. Ce serait plutôt une perle d'un certain volume, mais sans le moindre orient. Celui qui l'a trouvée a combiné probablement *hégémonie* et *gémonies*, purs sons qui retentissaient vaguement en sa mémoire. Sa bonne foi l'emporte sur sa science, évidemment, et elle est d'autant moins contestable qu'il enchâsse le bijou dans un texte de sir Thomas Chapais!!

*N. Degagné, ptre.*

## Les plages

### Ce qu'elles sont. — Que faut-il faire?

*Nous commençons cette semaine la publication de larges extraits d'une conférence sur la moralité des plages. L'auteur, M. l'abbé Georges Panneton, signale d'abord le danger et dit la nécessité d'une réaction.*

Désormais, le démon de l'immodestie semble porter ses efforts sur les plages, où l'indécence arrive au paroxysme: sur les plages de France (un vaillant apôtre, l'abbé Bethléem, en fait un triste tableau dans son dernier livre "La lutte contre l'Immoralité Publique")... sur les plages des Etats-Unis (vous les connaissez de réputation)... enfin sur les plages de notr pays.

Chez nous l'immoralité n'est ni aussi grave, ni aussi étendue que chez les peuples qui n'ont pas reçu comme nous une éducation foncièrement chrétienne, et qui sont entraînés dans l'athéisme démoralisant. Mais déjà les moeurs étrangères envahissent notre société et viennent semer le scandale jusque dans nos foyers. Car les frontières morales entre les nations ont été supprimées depuis l'evénement du tourisme, du cinéma, de la radio et de la presse. Et pour nous, la grande menace, c'est que nous avons dans notre voisinage 60 millions de païens qui nous versent, à pleins cinémas et à pleins magazines, leur conception matérialiste de la vie: argent, plaisirs... (La statistique dit que la moitié de la population américaine ne se réclame d'aucune religion: cf. Documentation Cathol. 1930, p. 590).

Nous pouvons donc nous attendre à voir l'immoralité se répandre de plus en plus sur les rives du St-Laurent. Il faut nous hâter de mettre en pratique le sage avis du poète latin: *Principiis obsta. Medicina sero paratur Quum mala per longas invaluere moras.* (Ovide)

"Combats le mal dès l'origine: car le remède arrivera trop tard, si tu l'appliques lorsque la maladie sera trop avancée."

On a donc raison d'entreprendre cette campagne contre l'immoralité des plages. Des protestations s'élèvent de partout contre les scandales qui s'y produisent: évêques, prêtres, publicistes, éducateurs, parents chrétiens s'inquiètent du relâchement des moeurs dans nos villégiatures. (Cf. "Les scandales des plages" dans le tract *Dangers des Vacances* — au Secrétariat des Oeuvres, Québec).

C'est que l'on constate de graves conséquences sociales et religieuses:

(a) *Conséquences sociales.* Si quelques esprits larges croient que l'on s'inquiète en vain, qu'ils se renseignent auprès des pasteurs, des magistrats et des médecins, bien placés pour constater les ravages du vice; qu'ils fassent une visite en certains hôpitaux, à la Crèche, à l'Ecole de Réforme, à la Cour de Correctionnelle (Recorder)... Ils reviendront persuadés de l'urgence d'une réaction moralisatrice, en face de tant de ruines lamentables.

(b) *Conséquences religieuses.* Ecoutez et retenez ce grave avertissement de la revue *L'Ami du Clergé* (année 1929, p. 119): "La crise d'immoralité qui sévit sur les modes actuelles, a sa source profonde dans le naturalisme qui les inspire. Nos chrétiennes qui sacrifient à la mode, ne s'aperçoivent pas qu'elles donnent une approbation implicite à cette philosophie matérialiste qui aspire à devenir la religion des temps nouveaux, niant le dualisme de la chair et de l'esprit. Elles ne se doutent guère que le conflit qui se déroule sur le terrain de la modestie, est celui qui met aux prises deux civilisations et deux religions: la civilisation païenne et la civilisation chrétienne, la religion de l'athéisme et la religion de Jésus-Christ. Dans cette campagne menée contre la modestie chrétienne, se cache l'effort de Satan contre le Christ.

"En effet l'exaltation de la nature, c'est la négation de la surnature; le culte de la nudité, c'est la négation pragmatique de la beauté et de la supériorité de l'âme sur le corps; la glorification de la chair et de ses instincts, c'est la négation de la chute originelle, qui a déchaîné cet antagonisme radical, si bien décrit par S. Paul entre la chair et l'esprit, — et partant, c'est la négation d'une désobéissance à Dieu, souverain Maître et Seigneur... Bref, c'est la négation de nos dogmes, la négation de notre religion chrétienne..."

—Auprès de ces conséquences désastreuses, combien futiles sont les prétextes de cure solaire et de culture physique, que les mondains invoquent pour étaler leur nudité sur les plages populaires! Néanmoins, cette nouvelle forme de naturalisme a beau jeu de se répandre dans une société où le snobisme moqueur a discrédité les vertus de modestie et de chasteté...

Et si le flot d'immoralité qui déferle sur le monde, ne rencontre sur son chemin que l'apathie des honnêtes gens et la faiblesse des pouvoirs publics, l'on peut s'attendre à voir fléchir graduellement la morale à tel point que les trafiquants du vice tenteront d'établir chez nous aussi *la dictature de l'immoralité* (l'abbé Bethléem constate déjà cette dictature infâme en France: cf., préface du livre cité).

Mais non! cette dictature nous ne l'aurons pas: car de vaillants chrétiens se dressent devant les puissances du mal: "Vous ne passerez pas! Nous sommes décidés à lutter pour sauvegarder nos moeurs chrétiennes, l'innocence de nos enfants, le respect de la virginité et de la maternité, l'honneur de nos familles!" —Vous combattez pour une cause divine; ne faiblissez pas, ne doutez pas: "C'est votre foi qui remportera la victoire sur le monde." (I S. Jean, 5, 4).

(à suivre)

## Corrigeons-nous

### A PROPOS D'AUTOMOBILE

*Dashboard*

Dans la carrosserie d'une automobile, la planche qui supporte les appareils de contrôle et les divers instruments de bord et que les Anglais appellent *dash* ou *dash board* se nomme en français *tableau, tablier* ou *planche de bord.*

*Grinder les valves*

L'opération par laquelle on ajuste, par l'usure, les soupapes sur leur siège, s'appelle rodage des soupapes. *Grinder les valves* doit se dire: *roder les soupapes.*

*Miroir*

Au centre du pare-brise des automobiles ou à la gauche des camions, il y a une glace réfléchissante qui permet au conducteur de voir ce qui se passe en arrière. Les Anglais appellent cette glace *mirror*, et nous lui donnons le nom de *miroir*. En France, on dit *rétroviseur.*

*Bumper*

Les barres de métal qui, à l'avant et à l'arrière, protègent les automobiles contre les chocs, portent en français le nom de *pare-chocs.*

Les petits *pare-chocs* qui étaient placés à l'arrière et de chaque côté du pneu de rechange, et que les Anglais appelaient *bumperettes*, ne se fabriquent plus.

Les deux tiges de métal (*bumper guards*) posées verticalement sur le pare-chocs afin de lui donner plus de surface protectrice s'appellent en français *ailettes de pare-chocs.*

*La Société du Parler français au Canada,*
Université Laval,
Québec.

## Cultivateurs en garde!

Le ministère de l'Agriculture est informé que certains agents voyagent actuellement à travers la Province et vendent, à un prix prohibitif, diverses variétés de grain, entre autres: de l'avoine "Don de Dieu", "Merveilleuse" ou d'autres grains connus sous des vocables non moins suggestifs.

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun d'avertir les cultivateurs que ces semences sont vendues en contravention avec la loi fédérale des semences:

I. — Georges VI, 1937. On sera bien avisé de ne pas se laisser prendre aux belles paroles de ces vendeurs sans scrupule exigeant $2.00, $3.00 et même plus la livre, pour une avoine qu'ils n'ont pas le droit d'appeler de ce nom et pour laquelle ils n'offrent aucune garantie de pureté.

Le prix fabuleux que l'on exige pour ces variétés de semences devraient suffire à mettre les cultivateurs sur leurs gardes. Si ces grains avaient la valeur qu'on leur attribue, le ministère de l'Agriculture serait le premier à les reconnaître, mais les expériences conduites aux fermes expérimentales avec ces mêmes espèces de grain, semés dans les mêmes conditions que les autres variétés connues, ont prouvé qu'elles leur étaient de beaucoup inférieures. Il faut songer également qu'au prix exigé la livre, il en coûterait $255. pour ensemencer un arpent de terre.

On nous signale de même qu'à certains endroits, au lieu de vendre la semence, on fait signer un contrat en vertu duquel le cultivateur s'engage à remettre au vendeur, à l'automne, comme remboursement de la semence fournie, la moitié de la récolte obtenue.

Il est d'autres vendeurs, plus audacieux, offrant, avec une semence de patates de valeur douteuse, une bouteille de purin avec laquelle la récolte devra être arrosée au cours de l'été. Rien de mal jusque là si le prix de ce liquide n'était pas hors de proportion de sa valeur réelle. Au prix de $1.00 le gallon que l'on exige, ce n'est rien autre que de l'exploitation.

Les agriculteurs se méfieront de ces agents dont le seul but est de s'enrichir à leurs dépens en vendant, sous de fausses représentations, des produits de valeur simplement ordinaire.


*Qualité indéniable*

**THÉ "SALADA"** 509F


MA FEMME EST MA MOITIÉ

Depuis dix ans qu'il y a une gare à Tardiveau-les-Patates, Anastase Permican n'a jamais voulu s'y rendre pour prendre le train. Il n'aime pas les nouveautés et préfère atteler son cheval pour se rendre au chef-lieu. Cependant sa femme finit par le décider à emprunter le chemin de fer pour faire une course urgente à la ville voisine.

Le père Permican se fait accompagner par son épouse à la gare après qu'elle lui a expliqué de quelle façon on prenait son billet. Le voici devant l'employé préposé au guichet.

Une demi-place pour Romorantin? demanda le père Anastase.

—Une demi-place? fait l'employé. Pour un enfant?

—Non, c'est pour moi.

—Alors c'est place entière.

Le père Anastase secoue la tête.

—Ma femme ne vient pas avec moi.

—Mais votre femme n'a rien à faire là-dedans.

—Si, monsieur l'employé, ma femme est ma moitié; puisqu'elle ne part pas je ne dois donc payer que demi-place.

L'employé n'en est pas encore revenu.


**Sécurité pour les objets de valeur**



Il y a beaucoup de "petits objets de grande valeur" qu'on devrait mettre à l'abri dans un coffret de sûreté. Voici une liste incomplète d'objets de valeur qu'on peut protéger contre le feu, le vol, la négligence, moyennant un loyer d'un sou ou deux par jour. Vous penserez probablement à d'autres objets, que nous avons omis.

Conventions
Papiers de service militaire et maritime
Autographes
Obligations
Certificats de
—Naissance
—Baptême
—Mariage
Chartes-parties
Contrats
Décisions des tribunaux
Curiosités
Actes notariés
Dessins
Journaux
Diplômes
Documents
Pierres précieuses
Bijoux de famille
Lettres importantes
Polices d'assurance
—Automobile
—Accident
—Incendie
—Vie, etc.
Bijouterie
Baux
Mementos
Hypothèques
Papiers de naturalisation
Vieilles monnaies
Vieilles dentelles
Brevets
Quittances
Photographies
Plans
Billets à ordre
Collections de timbres
Souvenirs
Testaments

**BANQUE DE MONTREAL**

FONDEE EN 1817

*"banque qui accueille bien les petits déposants"*

Service de banque moderne et expérimenté . . . *fruit de 120 années de fructueuses opérations*

45F



## Cartes professionnelles

AVOCAT

Tél. Bureau 299 C. P. 77
Tél. Rés. 222

**Roland Angers**
B.A., LL.L.
AVOCAT—BARRISTER
Courtier en douanes
Custom's Broker
Ancien, bureau de Me Elzéar Lévesque
Chicoutimi, P. Q.

AVOCAT

**J.-C. GAGNÉ, C. R.**
AVOCAT
253, RUE RACINE—TÉL. 274
CHICOUTIMI

ARCHITECTES

**LAMONTAGNE & GRAVEL**
ARCHITECTES
Édifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TÉL. 356 —

DENTISTE

**Dr PAUL RIVERIN**
DENTISTE
1855, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

**CLINIQUE ST-FRANÇOIS**
301, RUE RACINE, — CHICOUTIMI, — TÉL. 941
Chirurgie générale - Cas de maternité - Médecine générale.
RAYON X
DR F.-A. DUMAS, MÉDECIN EN CHARGE, Ex-interne des hôpitaux de Paris
DR HENRI-R. DE ST-VICTOR, ASSISTANT-MÉDECIN-CHIRURGIEN, 8, AV. BEGIN, TEL. BUREAU ET RESIDENCE: 542
Sous la surveillance de Gardes-Malades graduées
Chambres privées ou semi-privées

JOS. POTVIN
MARCHAND
55, av. Montcalm — Chicoutimi.

LOUIS-HENRI LÉVESQUE
PHARMACIEN
KENOGAMI

SAGUENAY FURNITURE
Manufacturiers de meubles
Blvd Riv.-du-Moulin - Chicoutimi

PHARMACIE DESGAGNÉ
BAGOTVILLE

J.-W. GAGNON
MARCHAND-GENERAL
JONQUIERE

J.-S.-N. TURCOTTE
NOTAIRE
NORMANDIN, P. Q.



**C.-Émile MORISSETTE** LIMITEE
Fondée en 1894.
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches. Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle, QUEBEC



*Valeurs de placement*

**L'HÔTEL-DIEU ST-MICHEL DE ROBERVAL**

Date d'émission: 1er novembre 1937. Echéant: du 1er novembre 1939 au 1er novembre 1953

Capital et intérêts payables (1er mai et 1er novembre) en monnaie légale du Canada, à Montréal, Québec et Chicoutimi. Enregistrement facultatif, quant au capital seulement. Privilège de rachat total ou partiel à toute échéance des coupons sur préavis de 60 jours à 101 jusqu'au 1er novembre 1943 inclusivement, et au pair par la suite.

Les obligations sont garanties par une première hypothèque et par le gage et le nantissement de tous les biens, meubles et immeubles affectés à l'Hôpital actuel et au nouveau Sanatorium. Tous les octrois accordés par le gouvernement de la province de Québec, seront transportés et payables au Fiduciaire comme garantie supplémentaire. Il est entendu que le fiduciaire ne retiendra que les sommes nécessaires pour acquitter les obligations de l'emprunteur et qu'il remettra le surplus à cette institution.

Le produit de l'émission servira à défrayer le coût de la construction d'un Sanatorium à Roberval.

PRIX: $100.50—pour les échéances de 1942 à 46
$100.00—pour les échéances de 1947 à 53

**LES URSULINES DE ROBERVAL**

Datées du 1er décembre 1937. Echéant: du 1er décembre 1939 au 1er décembre 1958

Capital et intérêts (1er juin et 1er décembre) payables en monnaie légale du Canada, à Montréal, Québec et Chicoutimi. Enregistrement facultatif, quant au capital seulement. Privilège de rachat total ou partiel à toute échéance de coupons, sur préavis de 60 jours, à 101 jusqu'au 1er décembre 1943 inclusivement, et au pair par la suite.

Ces obligations sont garanties par une première hypothèque et par le gage et nantissement de tous les biens meubles et immeubles de la communauté à Roberval dont l'évaluation dépasse $500,000. Cet emprunt constitue la seule dette de la Communauté. Les revenus de cette institution proviennent, entre autres, du gouvernement de la province de Québec et de la Commission Scolaire de Roberval.

Le produit de cette émission servira au remboursement de deux emprunts au montant total de $190,000 portant intérêt à 5½% et 5¼%.

PRIX: $100.50—pour les échéances de 1939 à 46
$100.00—pour les échéances de 1947 à 58

Ces deux emprunts ont reçu l'approbation des autorités diocésaines.

PAUL GONTHIER & Cie Limitée
276, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
Les renseignements ci-dessus n'engagent pas notre responsabilité.


**Apposons le timbre du Centenaire sur toutes nos lettres**

# SPORT

## Le Centenaire défait le Chicoutimi par 4 à 3

Vendredi dernier, à l'aréna de Chicoutimi, le Centenaire, malgré l'absence de trois joueurs, a quand même réussi à vaincre le Chicoutimi, après 70 minutes de jeu. La partie fut des plus intéressantes et dénudée de toute rudesse.

Dès le début de la partie, Levesque, Charest et Larouche comptèrent pour le Chicoutimi. Celui-ci conserva l'avantage du jeu jusqu'à la fin de la période. Tout de même, W. Bouchard et L. Desbiens, profitant d'un arrêt, réussissaient à égaliser les chances.

A la deuxième période, le Chicoutimi fut quelque peu dérouté, lorsque Pedneault fut déjoué par un lancer de Gauthier, du milieu de la patinoire. Après plusieurs attaques successives, le Chicoutimi égalisait quelques minutes plus tard, lorsque Harvey, sur une passe de Chevalier, déjouait Garant une deuxième fois.

Redoublant d'effort, le Chicoutimi a réussi à prendre l'avantage d'un point quelques minutes plus tard, lorsque McLean et Latraverse, après un beau jeu d'ensemble, prenaient Garant une fois de plus en défaut.

Les jeunes du Centenaire, malgré l'absence complète d'une ligne d'avant, firent quand même bonne figure, car ils se lancèrent à l'attaque avec acharnement. Leurs efforts furent enfin couronnés de succès quelques secondes avant la fin de la partie lorsque W. Bouchard et L. Desbiens, après avoir traversé la patinoire, déjouaient Pedneault et égalisaient le pointage.

La fatigue ralentit quelque peu le jeu durant la période supplémentaire; tout de même, les deux équipes firent des efforts désespérés pour compter. Particulièrement au cours de cette période, Garant fit vraiment des prodiges, car à plusieurs reprises il fit des arrêts sensationnels. Pedneault, McLean et Chevalier, du Chicoutimi, ainsi que Vézina, Duperré, Imbeau et Gagnon, du Centenaire, furent impeccables sur la défense.

Une minute avant la fin de la période, L. Desbiens et Vézina donnaient la victoire au Centenaire en comptant de nouveau. Malgré l'effort surhumain du Chicoutimi pour égaliser le pointage, celui-ci demeura le même jusqu'à la fin de la partie, soit 4 à 3 pour le Centenaire.

ALIGNEMENT

CHICOUTIMI: buts: Pedneault; défenses: Chevalier, A. Pedneault; centre: R. Latraverse; ailes: Perron, Ménard; substituts: Charest, E. Levesque, D. Lapointe, R. Larouche, J. Levesque, Harvey, Coulombe.

CENTENAIRE: buts: Garant; défenses: Vézina, Imbeau; centre: R. Bouchard; ailes: W. Bouchard, L. Desbiens; substituts: X. Couture, Gauthier, Lepage, Duperré, Gagnon.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: E. Levesque, (Charest-Larouche) ..... 5.15
2—Centenaire: W. Bouchard, (L. Desbiens) ..... 12.30
Punition: Lepage.

Deuxième période

3—Centenaire: Gauthier ..... 2.40
4—Chicoutimi: Harvey, (A. Chevalier) ..... 11.05
5—Chicoutimi: McLean, (R. Latraverse) ..... 19.18
Punitions: W. Bouchard, Duperré.

Troisième période

6—Centenaire: W. Bouchard, (L. Desbiens) ..... 18.45
Punitions: J. Levesque, Perron, L. Desbiens, Gagnon, Coulombe, Charest.

Période supplémentaire

7—Centenaire: L. Desbiens, (Vézina) ..... 9.00
Arbitres: Daigneault et Gagnon.

## Bagotville vainqueur

**Il blanchit le Chicoutimi par 3 à 0 dimanche et écrase le Centenaire par 8 à 4, hier soir.**

**Après avoir blanchi le Chicoutimi par 3 à 0, dimanche dernier à Bagotville, le club de la Baie des Ha! Ha! est venu déclasser le Centenaire, hier soir, en le battant par le pointage de 8 à 4.**

**Les visiteurs ont joué avec un tel brio que leurs adversaires ont dû baisser pavillon devant leurs attaques menées avec un ensemble parfait.**

## Club de ski de la Baie

**Résultat des courses de dimanche.**

*Course de 1 mille ½*

*Dames*

1.—Marguerite Harvey, Chicoutimi, 14 m. 37 sec.
2.—J.-d'Arc Gauthier, Baie des Ha! Ha!, 14 min. 59 sec.
3.—Germaine Turbide, Baie des Ha! Ha!, 15 min. 26 sec.
4.—Cécile Tremblay, Baie des Ha! Ha!, 15 min. 51 sec.
5.—Jeanne Gagnon, Chicoutimi, 15 min. 57 sec.
6.—Carmen Gagnon, Chicoutimi, 16 min.
7.—Aliette Levesque, Baie des Ha! Ha!, 16 min. 15 sec.
8.—Georgette Levesque, Baie des Ha! Ha!, 18 min. 05 sec.
9.—Elise Legendre, Baie des Ha! Ha!, 20 min. 40 sec.
10.—Madeleine Savard, Baie des Ha! Ha!, 20 min. 40 sec.

*Course de vitesse: 1 mille ½*

*Hommes*

1.—Carl Wright, Baie des Ha! Ha!, 10 min. 57 sec.
2.—Léonce Gobeil, Baie des Ha! Ha!, 11 min. 56 sec.
3.—Roland Dufour, Baie des Ha! Ha!, 11 min. 58 sec.
4.—Luc Rasmussen, Baie des Ha! Ha!, 12 min. 36 sec.
5.—Bill Sopp, Baie des Ha! Ha!, 12 min. 49 sec.
6.—Philippe Sarrazin, Baie des Ha! Ha!, 12 min. 59 sec.
7.—Paul Rasmussen, Baie des Ha! Ha!, 13 min. 10 sec.
8.—Albéric Levesque, Baie des Ha! Ha!, 13 min. 12 sec.
9.—Paul Rochon, Baie des Ha! Ha!

*Juniors*

1.—Laurent Harvey, Baie des Ha! Ha!
2.—Bernard Dufour, Baie des Ha! Ha!
3.—Roland Kearney, Baie des Ha! Ha!
4.—Georges Nadeau, Baie des Ha! Ha!

## La course de chiens de Jonquière

Jonquière. — D. N. C. —

La plus grande activité règne dans l'organisation de la course régionale de chiens organisée par la Garde et la Fanfare St-Dominique de Jonquière.

Plusieurs équipes se sont déjà inscrites. Elles seraient au nombre de 10. Les billets s'enlèvent rapidement. Tout laisse prévoir un très beau succès pour cette grande organisation qui est la première du genre dans notre région.

L'inscription des équipes se terminera le 22 février. N'oubliez pas aussi que la jolie somme de sept cents dollars est donnée en prix, tant aux détenteurs de billets qu'aux équipes qui feront l'épreuve. Hâtons-nous de nous inscrire ou d'acheter nos billets.

## À Normandin

**La rencontre des Etudiants et des Castors.**

Dans une rapide partie de hockey qui a eu lieu dimanche après-midi, entre les Etudiants vs Castors, de Normandin, laquelle se termina par le pointage de 4 à 3 pour les Etudiants.

Durant la première période, les Castors furent supérieurs grâce à l'entente magnifique des joueurs qui déclassa totalement les avants des adversaires. La période se termina par le pointage de 2 à 1. Le jeu fut assez dur pendant ces vingt premières minutes.

Au début de la deuxième période, les Etudiants, bien décidés d'égaliser, offrirent une résistance qui leur permit de prendre l'avantage et par de magnifiques passes de Simard, Genest et Tremblay, réussirent à compter deux buts. Ce qui irrita fortement les Castors à forcer le jeu qui devint de plus en plus dur. Dans une mêlée, Levesque porta un coup de gouret à la figure de Perron, ce qui provoqua une bagarre générale. Cette période se termina par le pointage de 3 à 2. Profitant de l'absence de Levesque qui mérita une punition majeure, les étudiants prirent l'avantage du jeu.

Dans la troisième période, le jeu débuta assez lentement des deux côtés. Les Castors, ayant le dessous, forcèrent le jeu par des attaques concentrées et leur permirent de compter un point car, Laferrière, en voulant bousculer les joueurs, prit à son tour le chemin du pénitencier. En sautant sur la glace, Laferrière fit une sensationnelle montée et alla loger le disque dans les filets de Vézina. Ce point leur donna l'avantage du jeu qu'ils gardèrent jusqu'à la fin de la partie.

Les étoiles de la partie furent sans contredit les deux gardiens de buts, qui firent un travail efficace.

La partie fut arbitrée par M. Léonce Tremblay, de Roberval, qui conduisit la partie avec une adresse remarquable. M. Tremblay est un ancien joueur du club "Verdun", de Montréal.

ALIGNEMENT

ETUDIANTS: buts: R. Grandemont; défenses: J.-M. Laferrière, U. Tremblay; centre: P. Genest; ailes: B. Simard, A. Tremblay; substituts: M. Girard, R. Perron, J.-P. Tremblay, J.-M. Sennevile.

CASTORS: buts: R. Vézina; défenses: R. Gagnon, A. Trahan; centre: J.-R. Levesque; ailes: G. Tremblay, J.-L. Lafleur; substituts: L. Lalancette, A. Gilbert, J. Proumen, H. Boulay.

SOMMAIRE

Première période

1—Castors: G. Tremblay, (Levesque-Lafleur) ..... 6.08
2—Castors: J.-R. Levesque, (R. Gagnon-G. Tremblay) ..... 13.19
3—Etudiants: J.-M. Laferrière, (B. Simard-A. Tremblay) ..... 18.33
Punitions: Simard, Trahan, Laferrière.

Deuxième période

4—Etudiants: P. Genest, (A. Tremblay-Simard) ..... 9.47
5—Etudiants: J.-M. Sennevile, (U. Tremblay-Simard) ..... 14.17
Punitions: Levesque, 5 minutes; M. Perron, 2 minutes; Lafleur, Boulay, Girard.

Troisième période

6—Castors: J. Proumen, (Trahan-Levesque) ..... 7.22
7—Etudiants: J.-M. Laferrière, (Girard-Sennevile) ..... 9.25
Punitions: Laferrière, G. Tremblay.

**POSITION DES EQUIPES**

AU 10 FEVRIER 1938

| | P. | J. | G. | P. | N. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Centenaire | .. | 12 | 7 | 5 | 0 | 14 |
| Chicoutimi | .. | 13 | 6 | 6 | 1 | 13 |
| Saguenay | .. | 13 | 6 | 6 | 1 | 13 |

## Lettre au Progrès

*Le Crédit-Social et le Travail*

A l'occasion du nouvel an, tant les individus que les hommes publics, ont été unanimes à formuler un voeu particulier avec une sincérité et une compréhension inaccoutumée. Ce voeu, c'est la *Prospérité*.

Il est important de bien saisir le sens de cette expression dans la circonstance. Il s'agissait que chaque individu capable de travailler, ait un travail rémunérateur pour vivre avec une aisance raisonnable.

Il y a dont de la gêne dans les foyers. Pour qu'on ait senti le besoin de formuler un tel voeu. C'est donc quelque chose d'anormal, que cette multitude d'humains sans travail rémunérateur. Je dis rémunérateur, parce qu'"il y a toujours possibilité de travailler, même si on veut frapper l'eau avec un bâton" dit André Gide.

Quelques-uns de nos hommes publics ont bien fait certaines observations sur cette situation; mais personne n'a fait enquête sur les causes qui ont produit ces effets. On observe surtout qu'il est anormal de voir tant de richesses à exploiter et antant d'individus sans emploi. Et l'hon. Ernest Lapointe est allé jusqu'à dire dans Lotbinière, que le machinisme est le prinicpal obstacle à l'expansion de la prospérité.

La véritable raison de cette situation, c'est que l'économie a tellement évoluée, qu'il faut changer la technique de la distribution des richesses. Il faut se rendre compte que la production est organisée sur une base essentiellement financière; ainsi, la situation s'est modifiée complètement. Anciennement, par son seul travail, un individu pouvait devenir possesseur sans argent. Aujourd'hui, il est devenu impossible d'organiser quoi que ce soit, sans argent.

Or un phénomène nouveau se produit dans la production en particulier. C'est, que le capital-argent, se divise en deux parties distinctes, mais qui forment un tout dans les prix.

La première partie du capital circule du côté producteur, qui représente l'actif de production.

La seconde circule du côté consommateur, qui représente les biens consommés dans un produit. (Coût réel)

Un exemple vous fera saisir davantage. Supposons, que vous désirez accorder un contrat de chaises, à un ami, pour un montant de $1,000.00. Votre ami va diviser son calcul en deux. D'abord, il va calculer quel montant il va consacrer en loyer d'établissement, au paiement de la machinerie; ce sont les biens de production Fixons ces déboursés à $200.00, les intérêts et les taxes compris.

L'autre partie, il va compter les bénifices à faire, les matériaux de fabrication et les salaires à payer. Ce sont des biens de consommation. Votre ami va considérer si avec $800. il peut rencontrer cette seconde partie des déboursés. Alors seulement, il consentira à fabriquer vos chaises.

Vous paierez, vous, $1.000 00, ce qui vaut en réalité $800. Or il est évident qu'une valeur de $200. restera à l'actif de votre ami, et il ne restera en circulation que $800. de pouvoir d'achat pour disposer de $1.000 de chaises. Donc, le pouvoir d'achat est nécessairement inférieur à la capacité de production.

Il est inévitable que sous ce régime, la production est appelée à péricliter, parce que l'organisation économique se fait financièrement.

Il faut donc un changement radical dans l'économie. Ce changement doit se produire par la société en supprimant la protection directe, qu'elle accorde à la production et en protégeant le consommateur avec autant d'attention qu'elle en a mise à protéger la production depuis 200 ans.

C'est le moyen proposé par le *Crédit Social* pour remettre les hommes au travail; il est juste et rationnel.

De nos jours, il y a une erreur économique, qui veut que les hommes soient placés à la production. C'est impossible; parce que la production a une limite que le machinisme atteint facilement en donnant aux hommes un rendement beaucoup plus effectif.

Où va-t-on les diriger? Il y a une branche de l'économie nouvelle à développer pour le bénéfice de la société. Ce sont les services sociaux. C'est le but que permettra d'atteindre l'application rationelle du Crédit Social. Ce qui facilitera aux individus l'obtention d'un travail rémunérateur, en prenant comme moyen la distribution, aux consommateurs, d'un dividende et d'un escompte basés sur le surplus de production causé par le machinisme.

Observons en passant que la prospérité ne se mesure pas par la quantité de monnaie dans les banques, mais dans la capacité du pouvoir d'achat des masses populaires.

Or en protégeant ainsi le consommateur, le résultat sera de développer les services sociaux où, les individus, aujourd'hui sans travail, trouveront l'emploi rémunérateur désiré.

Le premier de ces services appelé à se développer sous la pression des consommateurs, serait la santé des individus. Car, aujourd'hui, malgré toute le bonne volonté du corps médical, c'est certainement la santé qui laisse le plus à désirer.

Il y aurait ensuite, les relations familiales et sociales qui développeraient les transports. C'est certainement un service qui pourrait atteindre un rendement beaucoup supérieur et peut-être régler le problème de nos chemins de fer.

Il serait peut-être opportun d'ajouter le développement du service de la protection de la justice, en permettant aux individus de se défendre plus librement devant les cours de justice, quand ils sont lésés dans leurs droits

Je pourrais ajouter le service de l'instruction, des sciences, des arts, des logements, de l'organisation des loisirs, etc.

Je conclus donc que le Crédit Social va développer le travail d'une façon tangible et efficace, et il n'est nullement à craindre qu'il produise un régime d'oisiveté.

Cette dernière prévision n'est d'ailleurs pas juste pour aucun système, car, c'est la nature qui impose le travail, qui est la volonté de Dieu.

Même le communisme, tout en préconisant un système le plus opposé à la loi naturelle et divine, reconnait la loi du travail.

Il faut bien se convaincre, que sans le travail, il ne peut y avoir ni individu, ni société. Tout individu pris entre le travail et la vie, qu'il soit pauvre ou riche, travaille pour se maintenir la vie, si les conditions sont favorables.

Je crois que le Crédit Social réalisera dans la société, ce voeu unanime que nous avons formulé. Je crois qu'obtenir un travail rémunérateur pour tous, serait une amélioration sociale et économique appréciable d'autant plus que je désire ce résultat conjointement avec de meilleures relations entre les classes sociales.

Merci!

Aimé SIMARD

## La J. I. C. de Jonquière à Chicoutimi

C'est la semaine dernière que les délégués de la section de la J.I.C. de Jonquière sont allés rencontrer la section Labrecque de Chicoutimi.

Ces délégués sont MM. l'abbé Roland Larouche, aumônier, J.-A. Dion président, Ls.-Henri Tremblay, Gilles Simard, Dr Gérard Boisvert, André Achard et Philippe St-Gelais. Ces messieurs disent qu'il n'y a rien de mieux qu'une visite de ce genre pour se retremper dans l'esprit de cette oeuvre.

### Naissances à Jonquière

—Marie-Antoinette-Madeleine-Françoise, fille de M. Hector Clément et de Elisabeth Ménard. Parrain et marraine, M. Clément St-Celais et Madeleine Ménard, tante de l'enfant.

—Joseph-Jean-Nil, enfant de M. David Bilodeau et de Jeanne-Ida Tremblay. Parrain, M. Raymond Bilodeau, frère de l'enfant; marraine, Mlle Blanche Bilodeau, tante de l'enfant.

—Marie-Ginette-Baby, enfant de M. Ulric Tapin et de Marie Bergeron. Parrain et marraine, M. Herménégilde Gilbert et Marie-Anne Côté, son épouse.

## Badminton

Le premier tournoi féminin de la saison, joué à la salle de badminton de la Centrale, dimanche après-midi, a obtenu un franc succès.

Devant une assistance nombreuse et des plus sympathiques, nos jeunes étoiles du badminton ont donné une magnifique exhibition de leur savoir faire, et les passes difficiles qu'elles ont exécutées à plusieurs reprises n'ont pas été laissées sans applaudissement.

Après une série de parties des plus contestées, Mlle Julienne Tousignant, en simple, et Mlles Madeleine et Pauline Garant, en double, ont réussi à s'assurer une victoire bien méritée.

Les vainqueurs de dimanche l'après-midi ont joué avec un ensemble et un brio vraiment remarquable, ce qui laisse prévoir qu'elles devraient formidement se trouver en fort belle position pour mettre la main sur les trophées, lors des grandes finales du mois d'avril.

Toutefois, il est rumeur que de dangereuses concurrentes s'inscriront d'ici là. Donc, attention!

SOMMAIRE

*En simple*

Mlle Julienne Tousignant défait Mlle Pauline Garant, 11-6, 11-1.

Mlle Madeleine Garant défait Mlle Antoinette Blackburn, 11-1, 11-7.

Mlle Pulienne Tousignant défait Mlle Madeleine Garant, 11-6, 11-1.

*En double*

Mlles Julienne Tousignant et Geneviève Paradis défont Mlles Gaby Boulianne et Mariette Simard, 15-2, 15-6.

Mlles Madeleine et Pauline Garant défont Mlles Bérangère Roy et Antoinette Blackburn, 17-16, 15-10.

Mlles Bérangère Roy et Antoinette Blackburn défont Mlles Gaby Boulianne et Mariette Simard, 15-6, 15-10.

Mlles Madeleine et Pauline Garant défont Mlles Julienne Tousignant et G. Paradis, 15-6, 7-15, 15-1.

Mlles Madeleine et Pauline Garant défont Mlles Bérangère Roy et Antoinette Blackburn, 15-5, 15-4.

## Mascarade à Arvida

Une grande mascarade aura lieu à Arvida, samedi prochain, le 12 février, sur la patinoire, rue Moritz. Toutes les personnes de la région qui désirent prendre part à cette mascarade seront les bienvenues.

### DEFI

Jonquière, — D. N. C. —

Le club de hockey des Banques de Jonquière, lance un défi soit au club des Banques de Chicoutimi, ou à celui de Price Brothers, pour une partie qui devra être jouée à l'arena de Chicoutimi, à la date qui leur conviendra.

Répondre par la voix de ce journal.

## Naissances à Jonquière

—Marie-Antoinette-Madeleine-Françoise, fille de M. Hector Clément et de Elisabeth Ménard. Parrain et marraine, M. Clément St-Celais et Madeleine Ménard, tante de l'enfant.

—Joseph-Jean-Nil, enfant de M. David Bilodeau et de Jeanne-Ida Tremblay. Parrain, M. Raymond Bilodeau, frère de l'enfant; marraine, Mlle Blanche Bilodeau, tante de l'enfant.

—Marie-Ginette-Baby, enfant de M. Ulric Tapin et de Marie Bergeron. Parrain et marraine, M. Herménégilde Gilbert et Marie-Anne Côté, son épouse.


## LES GROS OUVRAGES AFFAIBLISSENT LES PLUS ROBUSTES . . .



Messieurs, ce qu'il faut à votre organisme c'est la force, la vigueur, la résistance. Si vous êtes indisposés, quelque peu fatigués, soyez sur vos gardes! Vos forces déclinent. Avant de devenir incapables de faire votre travail, relevez vos forces défaillantes en prenant les PILULES MORO, reconnues d'une puissante efficacité dans les cas de: faiblesse, manque d'appétit, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Cette sage précaution vous évitera des conséquences fâcheuses, sans parler des pertes d'argent. Et le remède coûte si peu!

**Quoique jeune homme, j'avais été exposé à plusieurs dures secousses. Pendant plusieurs hivers, je suis allé travailler dans les chantiers et vers l'âge de 25 ans, je me suis trouvé accablé par le mal de reins. J'étais obligé de travailler et je voulais bien recouvrer ma santé le plus tôt possible. Je voyais dans les journaux le témoignage d'un homme qui avait souffert comme moi et s'était rétabli avec les PILULES MORO. Je m'en suis tout de suite procuré et en peu de temps, j'étais très bien. C'est avec les PILULES MORO que je me suis rétabli je suis content de les recommender aux hommes qui souffrent du mal de reins. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l'ai été".**

**(Signé)—Eugène GELINEAU**
**10515, Sacksville, Montréal.**
**Témoin (Signé)—Y. P.**

**Pilules Moro, par la poste: 50¢ la boîte ou 3, $1.25.**

**PILULES MORO**

**Cie Médicale Moro. 1566, rue S.-Denis. Montréal.**



**GRATIS!**
BROCHURE SUR LE HOCKEY

**Merveilleux traité écrit par T. P. (Tommie) Gorman, intitulé "Comment Devenir une Etoile du Hockey" — abondamment illustré et rempli de renseignements intéressants sur la manière de jouer.**

**AVEC PHOTOGRAPHIES AUTOGRAPHIÉES DES PLUS CÉLÈBRES JOUEURS**
*(préparées pour l'encadrement)*
"Les Canadiens" en groupe
Les Montreal "Maroons" en groupe

Dave Trottier Johnny Gagnon Herbie Cain
Baldy Northcott Wilf. Cude Paul Haynes
Russ Blinco "Babe" Siebert Pete Kelly
Earl Robinson Aurel Joliat Marty Barry
Bob Gracie Walter Buswell Joffre Desilets
Carl Voss George Mantha "Ace" Bailey
Gus Marker Stew Evans Frank Boucher
Dave Kerr Toe Blake "King" Clancy

**• • *Faites votre choix* • • et enlevez l'étiquette qui entoure une boîte de sirop de blé d'inde (Maïs) "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE" —inscrivez votre nom et votre adresse au verso ainsi que les mots *"Brochure sur le Hockey" ou le nom du joueur dont vous aurez choisi la photo* (Une brochure ou une photo par étiquette). Adressez-le ou les étiquettes à l'adresse ci-dessous.**

**SIROP de BLÉ-D'INDE (MAÏS)**
**EDWARDSBURG**
**CROWN BRAND**
**Célèbre aliment producteur d'énergie**
**The CANADA STARCH COMPANY Limited**
**C.P. 129, MONTREAL** F1PR


## AVIS PUBLIC

Province de Québec,
District de Chicoutimi,
No 3759.

DANS LA COUR SUPERIEURE

THE KENOGAMI LAND CO. LTD., corps politique et incorporé ayant son siège principal d'affaires en la ville de Kénogami, et ARTHUR LAROUCHE, contracteur, de Kénogami,

Requérants,

VS

J.-O.-C. DUGUAY et JOHN DEZIEL, de lieux inconnus,

Intimés.

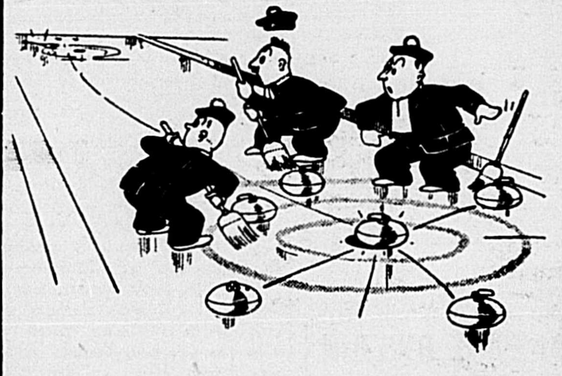
Il est ordonné aux intimés de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 9 février 1938.

(Signé) Joseph DANDURAND, P.C.S.

VRAIE COPIE.
Joseph DANDURAND, P.C.S.


**OÙ EST JOS ?**



**A PRENDRE UNE**

**Dow**
**BIÈRE OLD STOCK**





**TRAITEZ-VOUS**

**à une DOW et constatez pourquoi cette fameuse vieille bière s'est acquise une si grande popularité des habitués. Vous en apprécierez sa pleine saveur. Commandez-en une caisse ou un carton pour la maison.**

D175 F


## Encouragez nos annonceurs.

## ANNONCES CLASSIFIÉES

### — TARIF —

Un sou le mot, minimum 36 sous

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc., 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

### ON DEMANDE

ELEVES DEMANDES. — Nouvelle méthode. Anglais par correspondance. Succès garanti par écrit en deux mois. Pour détails, s'adresser à S.-A.-F. Fortin, St-Ubald, Dépt. S., comté Portneuf, Québec.

HOMME DEMANDE pour vendre Produits Domestiques Rawleigh aux consommateurs. Les ventes sont très élevées cette année. Nous vous aidons à réussir. Bons profits pour brasseur d'affaires. Pas d'expérience nécessaire. Travail plaisant, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui: Rawleigh, Dépt. M-L-69-53-B, Montréal, Canada.

500,000 BOUTEILLES DEMANDEES.— Nous achetons toutes sortes de bouteilles vides et "flask" de la Commission des Liqueurs, de 10, 13, 20 et 40 onces. Aussi toutes sortes de bouteilles mates et autres, de 26 onces et plus. Paiement comptant sur livraison. J.-R. Wells & Cie, 299, rue Racine, Chicoutimi, tél. 661.

### À VENDRE

A VENDRE. — Deux camions, un vert, un fermé, une voiture de boulanger. S'adresser à la Ferronnerie Jean Angers, 337-339, rue Racine, Chicoutimi, tél. 644.

MAISON A VENDRE, 113, rue Lorne près de la gare de Chicoutimi-Ouest, propriété de Mme Veuve Phydime Dorval. 5 logements, bon revenu, conditions très raisonnables à acheteur sérieux. S'adresser à H. Lessard, magasin, rue Racine, en bas de la côte.

Si vous avez cheval et voiture ou machine, un peu de comptant pour payer vos produits et voulez vendre une ligne pour laquelle il y a un marché constant dans tous les foyers, écrivez à FAMILEX, 570, St-Clément, Montreal. Nous progressons seulement lorsque nos vendeurs font de l'argent. En comptons actuellement 750. Proposition payante. Boni. Prime mensuelle. Pas de meilleure opportunité pour les travailleurs ambitieux qui veulent aller de l'avant!

TABAC en feuille, haché, cigares au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. J.-A. Pilon, St-Roch de l'Achigan, comté L'Assomption.

TERRE A VENDRE. — Un quart de lot de terre à vendre ou à échanger, rang St-Thomas. S'adresser à la Ferronnerie Angers, 337-339, rue Racine, Chicoutimi, tél. 644.

### DIVERS

**VENEZ VISITER NOUVEAU STOCK DE PRINTEMPS 1938**

VENEZ VISITER NOUVEAU STOCK DE PRINTEMPS 1938 —Montreal Jobbing, 21 et 21½, St-Joseph, Québec, vient de recevoir des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandises de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Meilleur prix et meilleur choix dans la ville de Québec. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938 maillé gratis. Ecoulons grand stock d'hiver à 60% de réduction.

### PERSONNEL

HOMMES! PRENEZ VIGUEUR! les nouveaux comprimés OXTREX contiennent les fortifiants de l'huitre crue et autres stimulants. Une dose fortifie l'organisme, les glandes et le sang. Sinon satisfait, fabricant remet petite somme payée. $1.25. Appeler, écrire à Chicoutimi Medicine Co.

RADIO. — Pour les réparations de votre radio. Pour service rapide et garanti, téléphonez à 370 ou adressez-vous à 14, Ste-Famille, Chicoutimi.

### À LOUER

A LOUER. — Propriété située rue Jacques-Cartier, No 160, occupée actuellement par M. Philippe Tremblay "Mathias". Bon poste de commerce général, système de chauffage, boucherie avec glacière, grande écurie pour 4 chevaux. Le tout à bonnes conditions. S'adresser à Th.-Le Gaudreau, 76, rue Bossé, Chicoutimi-Ouest.

A LOUER. — Logement à louer sur la rue Ste-Famille, Kénogami. Ce logement est actuellement occupé par M. Georges Gagnon. S'adresser à Mme Onésime Tremblay, 265½, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 893.

A LOUER. — 3 logements et 1 bureau sur la rue Racine, au Centre. S'adresser à Mme Onésime Tremblay, 265½, rue Racine, Chicoutimi, tél. 893.

LOGEMENT A LOUER — Logement de 3 pièces plus chambre de bain, eau chaude et froide, sur le même plancher, munie de toutes les commodités, bien ensoleillé, près de la cathédrale. S'adresser à Mme Vve Louis Claveau, 35, av. Bégin, Chicoutimi.

LOGEMENT A LOUER. — 1 logement de 5 grandes pièces en plus chambre de bain; 2 autres logements de 7 pièces avec chambre de bain, munis de toutes les commodités. S'adresser au No 6, rue Ste-Famille, au 2e étage, porte à gauche. Près de la cathédrale.

LOGEMENT A LOUER. — Logement de 7 pièces, chauffage central, eau chaude, au Centre de la ville, garage chauffé attenant à la propriété. S'adresser à J.-H. Laflamme, 219, rue Racine, Chicoutimi.

### Logement demandé

LOGEMENT DEMANDE. — On demande un logement de 6 pièces pour le 1er mai. S'adresser à Th.-La Simard, de Ruelland & Simard, Ltée, 235, rue Racine, Chicoutimi.

LOGEMENT DEMANDE de 6 ou 7 pièces, de préférence à l'Est de la ville. S'adresser au Progrès du Saguenay.

ON DEMANDE un logement de quatre à cinq pièces, près de la cathédrale. S'adresser au bureau du "Progrès".

LOGEMENT DEMANDE. — On demande un logement de 7 à 8 pièces, premier étage, avec garage et terrain. S'adresser au Progrès du Saguenay.

### Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser au magasin J.-R. Bouchard, Enrg., angle Cartier et Bégin, Chicoutimi, tél. 581.

### — PERDU —

PERDU. — Un gant Angora brun a été perdu du magasin 5, 10 et 15c au magasin Légaré, sur la rue Racine. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à nos bureaux, au "Progrès".

**Propagez le journal régional**

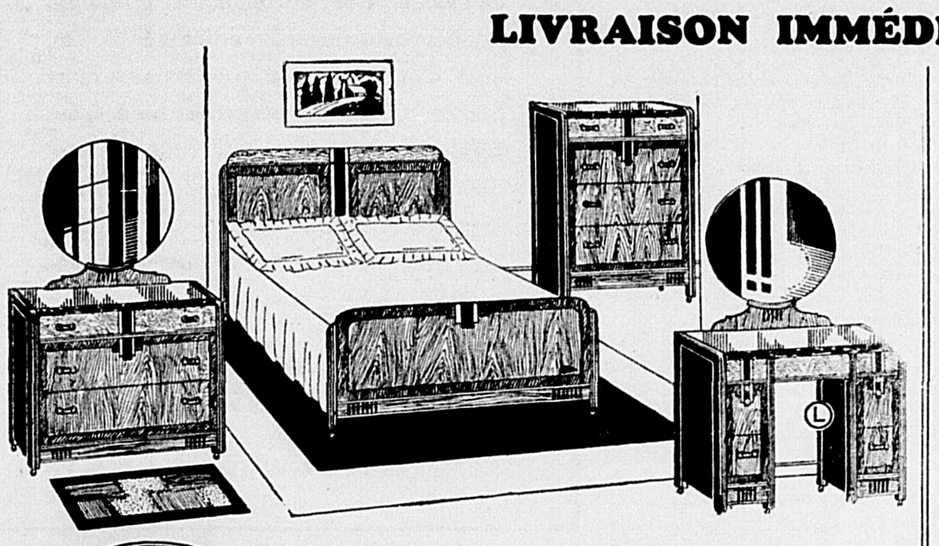
# une OFFRE AVANTAGEUSE




## AUX MAGASINS LEGARÉ

La Compagnie Legaré, Limitée invite ses nombreux clients de Chicoutimi, Jonquière, Bagotville, Roberval, Dolbeau, Hébertville et spécialement les futurs mariés, à visiter ses magasins afin de profiter des nombreuses aubaines offertes. De plus, rappelez-vous que, moyennant un léger dépôt, nous réserverons vos meubles pour livraison future.

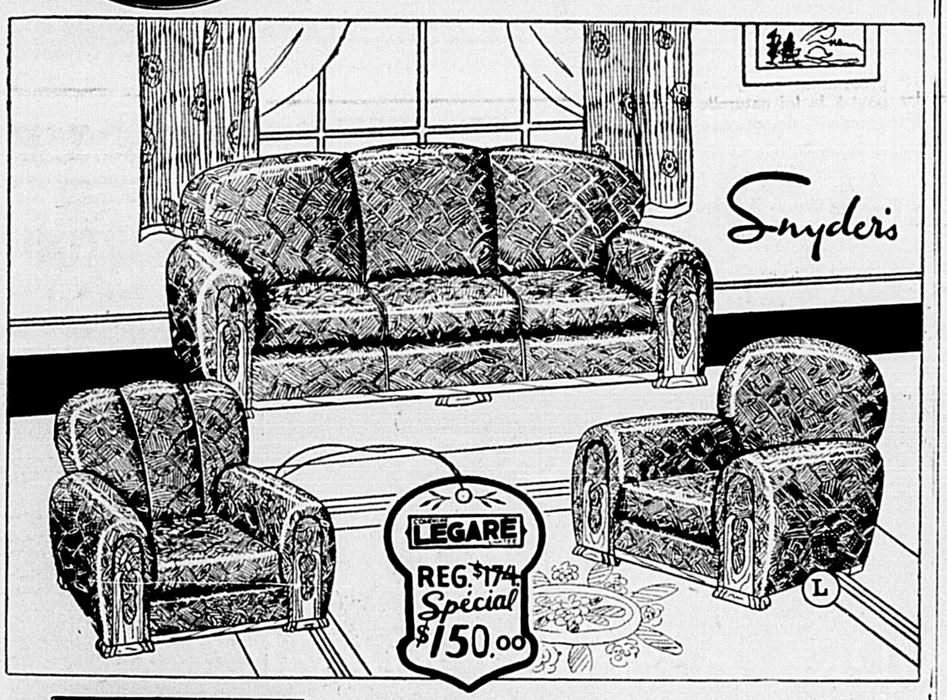
### LIVRAISON IMMÉDIATE OU FUTURE À VOTRE GRÉ



**$110**

### Mobilier de Chambre à Coucher
**— EXCLUSIF À LEGARÉ —**

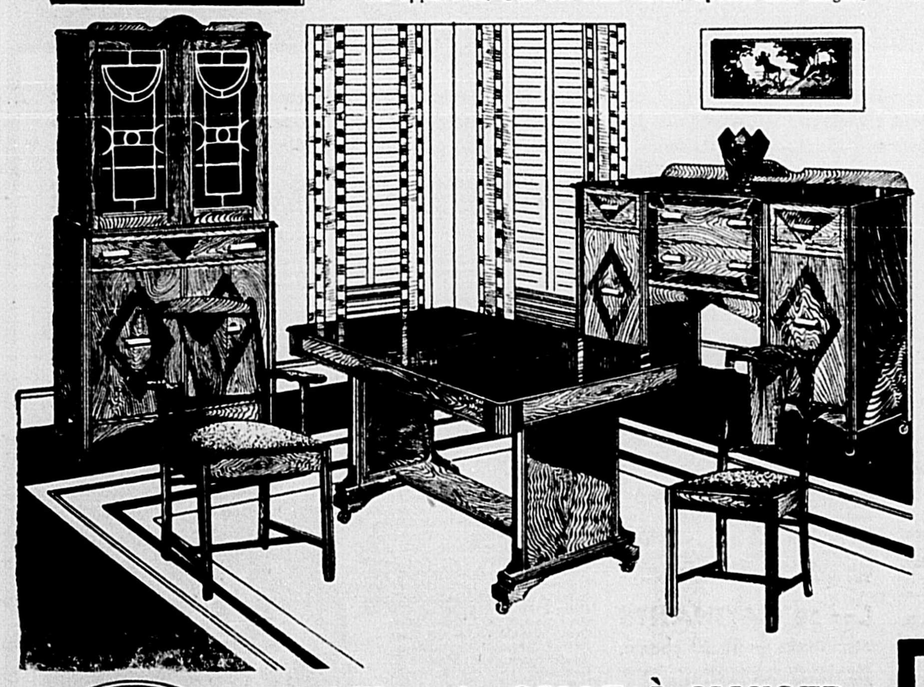
Tel qu'illustré: Ce beau mobilier est empreint d'un cachet de haute nouveauté. Les dessus, devant des tiroirs et panneaux de lit sont en plis de noyer américain. Les tiroirs du haut ainsi que le haut de la tête du lit sont en plis de frêne Japonais. Le tout est fini trois tons du plus heureux effet. Miroirs vénitiens ronds. Poignées modernes. Dessus "Waterfall". Spécial chez Legaré à .....




**$150**

### CHESTERFIELD — Exclusif à Legaré

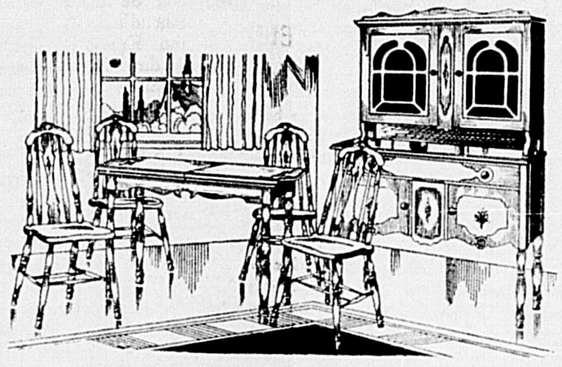
Tel qu'illustré: Mobilier "Snyder's" trois morceaux. Jolie couverture en velours rouille; ornements sculptés en noyer sur la face des appui-bras. Une très belle valeur. Spécial chez Legaré .....



**$89**

### Mobilier de SALLE À MANGER
**— EXCLUSIF À LEGARÉ —**

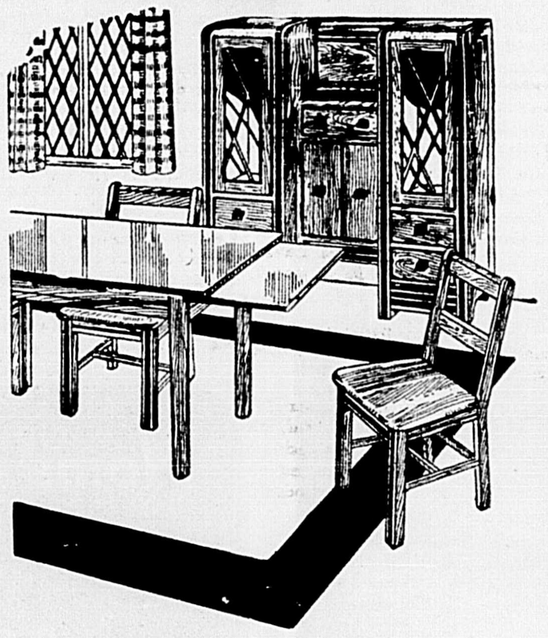
Ceux qui recherchent le moderne, la qualité et le bas prix auront de quoi satisfaire leur désir avec ce mobilier de salle qui est de construction substantielle, en merisier de première classe, fini noyer deux tons et enjolivé de motifs décoratifs sur les panneaux. Spécial chez Legaré à .....



### SERVICE À DÉJEUNER
**6 MORCEAUX**

Tel qu'illustré: Joli mobilier de Salle à Déjeuner fini nuancé brun sur ivoire. Il comprend une table réfectoire; buffet avec vaisselier et 4 chaises. Un seul au prix spécial de .....

**$35.85**



### SERVICE À DÉJEUNER
**Exclusif à LEGARÉ**

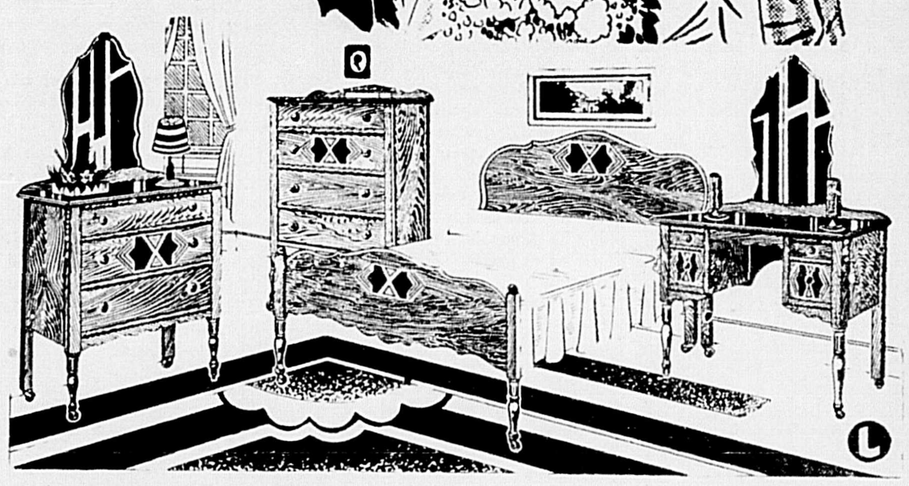
Un joli modèle qui ne manquera pas de plaire aux ménagères soucieuses de nouveauté et de beauté. Bonne construction en merisier de choix, fini naturel et rouge. Spécial chez Legaré à .....

**$39.50**

Quelle ménagère moderne ne rêve pas d'un mobilier de cuisine aussi moderne et aussi égayant que celui illustré ci-dessus. Merisier de choix fini naturel et rouge ou ivoire et vert. Spécial à .....

**$69.00**

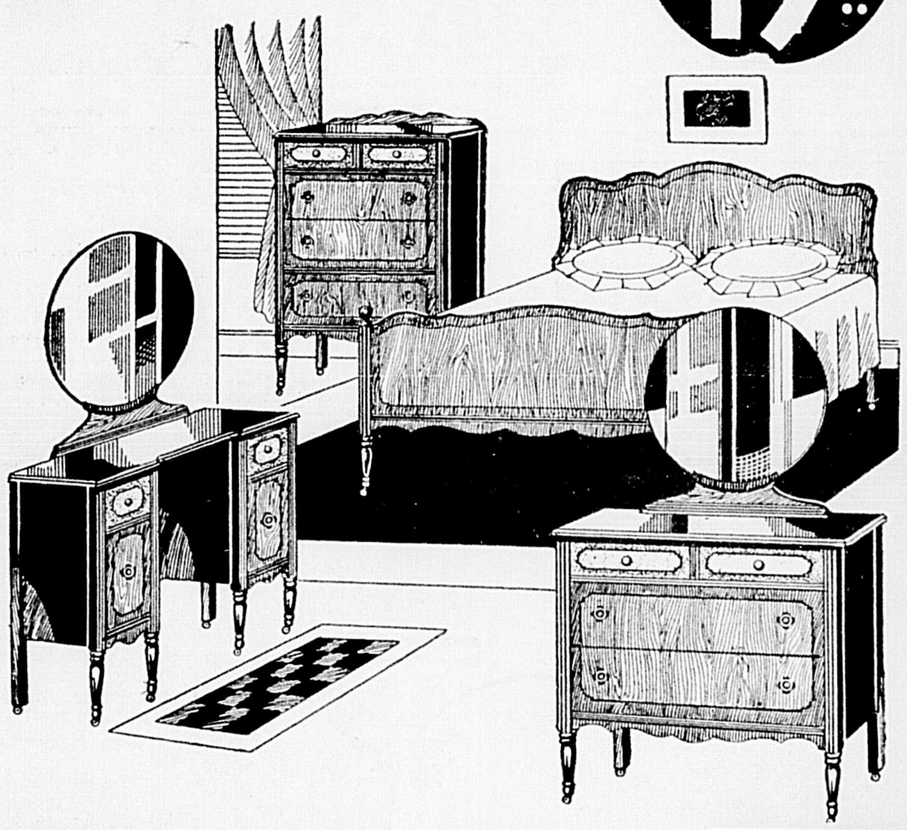
**— Termes Faciles sur Demande —**



### MOBILIER DE CHAMBRE
**— EXCLUSIF À LEGARÉ —**

**$49.50**

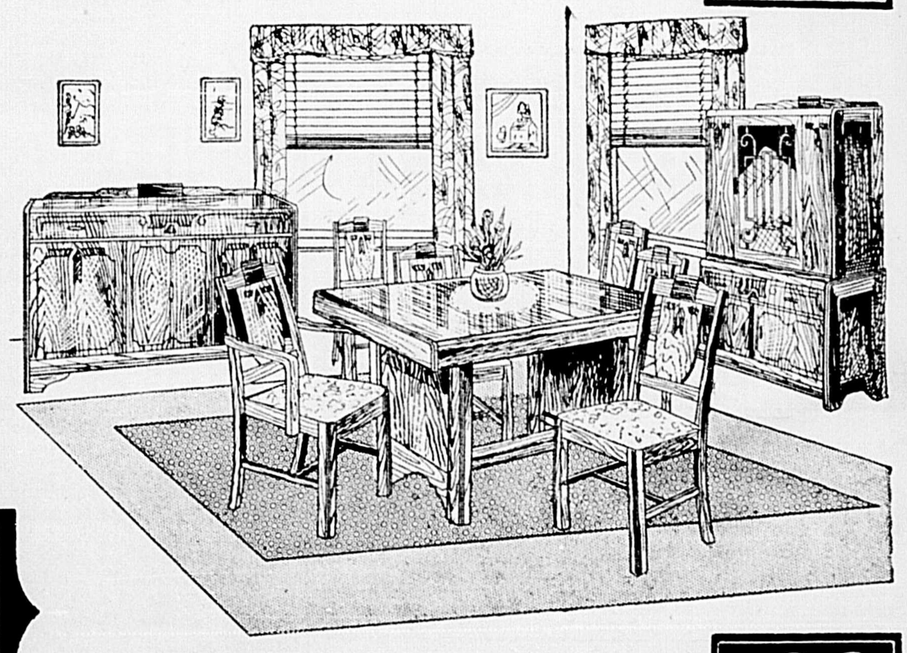
Tel qu'illustré: Joli mobilier de chambre à coucher en merisier fini noyer avec motif décoratif sur chacun des meubles. Il comprend 4 morceaux. Spécial chez Legaré à .....



### MOBILIER DE CHAMBRE — Exclusif à Legaré

**$76**

Tel qu'illustré. Mobilier de chambre à coucher en plis de noyer et érable piqué. Les dessus et devants sont en noyer américain, trois plis, avec tiroirs du haut en érable piqué, cinq plis. Ce mobilier est d'un beau fini noyer deux tons. Spécial Legaré à .....



Ceux dont la salle à manger ne permet pas de placer un très gros mobilier apprécieront celui-ci qui est de proportions moyennes. Il comprend un buffet de 54", une vitrine à porcelaine de 36", une table extensible "Waterfall", 5 chaises et un fauteuil, sièges en cuir brun. Spécial chez Légaré à .....

**$123**

**COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE**

**CHICOUTIMI — JONQUIÈRE — BAGOTVILLE**
**ROBERVAL — DOLBEAU — HÉBERTVILLE**

# La guerre de Chine et nos missionnaires

**Aucun d'eux n'a été victime de la guerre, dit le R. P. Courchesne, S.J., missionnaire en Chine. — Résistance de la Chine. — Le danger communiste.**

Le R. P. Joseph Courchesne, S. J., supérieur de la mission de Süchow, Chine, était de passage à Chicoutimi, le dimanche 30 janvier. Ce zélé missionnaire a donné d intéressants détails sur les missions et la guerre de Chine, à l'occasion de son passage ici et à Québec.

Et d'abord la guerre:

—"Il n'y eut aucune perte de vie parmi les religieux catholiques" dit le R. P. Courchesne. "Les missions ont évidemment subi des pertes matérielles lorsqu'elles se sont trouvées en plein centre de la guerre, comme à Shanghaï, par exemple. Les soldats chinois se sont retranchés dans les églises et les résidences mieux protégées et plus solides que les maisons chinoises. Et alors, les Japonais ont tout attaqué pour les en déloger. Nous ne pouvions pas empêcher cela. Mais les religieux sont restés en sécurité. Ailleurs, qu'en territoire de guerre, les missions continuent de progresser comme d'habitude."

—"Je suis parti de Süchow le 15 novembre au soir. J'ai dû faire le tour par le nord et prolonger ainsi mon voyage d'une dizaine de jours. Je me suis rendu d'abord à Tsinan. De là, j'ai pris le dernier train qui ait fait le trajet jusqu'à Tsingtao; le chemin de fer ne fonctionne plus actuellement. De Tsingtao, j'ai pris un petit bateau qui m'a conduit jusqu'à Shangaï. Comme toutes les places étaient prises dans la section réservée aux étrangers, j'ai fait le trajet dans la classe chinoise. De Shanghaï, j'ai pris un bateau japonais qui m'a conduit jusqu'à Nagasaki, Japon. J'ai continué par le train jusqu'à Cobé, d'où je me suis embarqué pour Vancouver sur l'"Empress of Japan".

Puis il parle de sa mission:

"Il y eut quelques bombardements aériens au-dessus des gares et des casernes. Süchow est un poste stratégique important, car la ville compte 350,000 habitants et elle est située à l'intersection de deux chemins de fer: le Tsinpou, qui va de Péking à Pouko; et le Longhaï, qui va de l'ouest à l'est. Une garnison de 100,000 soldats chinois garde actuellement la ville. Mais l'armée japonaise n'y est pas encore venue. Les bombardements eux-mêmes n'ont pas causé beaucoup de dommages.

"Il est venu un jour une escadrille de 30 avions sur la ville. Ils ont jeté des bombes sur les locomotives, sur les usines du chemin de fer, aux environs des gares; mais nous sommes bien certains que nos maisons n'étaient pas visées, bien qu'elles fussent situées au centre de la ville. Les Japonais évitent autant que possible les établissements étrangers. Nous avons vu évoluer les avions de combat au-dessus de nos têtes Ce sont des scènes qui offrent tout de même de l'intérêt.

Il passe ensuite au communisme:

"Depuis deux ou trois ans, il existait des armées communistes contre lesquelles combattaient les armées gouvernementales. C'était une sorte de petite guerre civile. Actuellement, les armées gouvernementales et les armées communistes se sont unies contre l'ennemi commun: le Japon. Mais on ne peut pas dire qu'il y avait un danger immédiat pour le communisme, quoi qu'en disent les Japonais. En tout cas, la guerre est un moyen bien brutal pour le réprimer.

"Le peuple chinois est un très bon peuple, intelligent, travailleur et sobre... Seulement, à cause de moyens de communication trop rudimentaires, ce peuple n'a pu se moderniser aussi vite que le Japon, bien que les progrès aient été très sensibles depuis une quinzaine d'années. Il y a trop peu de routes et trop peu de chemins de fer. Le gouvernement lui-même est incapable de faire observer ses lois. Ainsi, il existe une loi rendant obligatoire pour les enfants la fréquentation de l'école. Cependant, il y a encore 90 p. c. de la population qui ne sait pas lire.

"La Chine est de plus divisée en provinces immenses qui toutes ont des tendances plus ou moins grandes à l'autonomie. Le général Kiank Kai-Ché a fait beaucoup pour l'unité de la Chine.

"Il semble que les Chinois ont entrepris de faire une guerre de guérilla: retraiter vers le centre, disperser les troupes japonaises, attaquer soudainement, puis retraiter dans une autre direction. Il est évident que c'est pour eux la meilleure tactique. Car, cette guerre est extrêmement coûteuse pour le Japon. C'est mon impression que la Chine peut tenir ainsi plusieurs années.

—"Le gouvernement actuel est-il hostile aux missionnaires catholiques, a-t-on demandé au R. Père?

—"Au contraire, le général Tchang-Kai-Check a dit en maintes circonstances que c'est le christianisme qui sauvera la Chine. Il a même publié un récit de sa captivité, dans lequel il déclare qu'il n'aurait peut-être pas pu supporter cette lourde épreuve s'il n'avait, pour se consoler, médité sur la passion de Notre-Seigneur.

—"Vous retournez bientôt en Chine?

—"Je dois m'embarquer, à Vancouver, sur l'"Empress of Asia", le 19 mars".

La mission de Süchow compte 64,570 catholiques. Elle est desservie par un évêque canadien-français, S. Ex. Mgr Philippe Côté, S. J., vingt missionnaires canadiens-français, quatre chinois et deux français. Les conversions y sont nombreuses et faciles. Elles seraient deux fois plus nombreuses, s'il y avait deux fois autant de missionnaires et si l'on avait l'argent nécessaire pour construire des églises et des séminaires.




SERVICE à THÉ
23 morceaux
Grand Spécial
$1.49

A VOYAGEURS NOTRE SERVICE
O. HEBERT
O. BEAUREGARD
JOS. MENARD
J.A. MASSON

La Librairie Commerciale Ltée
151 rue RACINE CHICOUTIMI. Tel. 670
LIBRAIRES-PAPETIERS EN GROS-IMPRESSIONS-CADEAUX


# Au Bon-Conseil

Mercredi, le 2 février, avait lieu dans la chapelle des Soeurs de N.-D. du Bon-Conseil une imposante cérémonie de vêture et de profession.

M. le chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire, présidait.

La messe fut célébrée par le Révérend Père Emile Desgagné, C. SS. R.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Charles-Elz. Tremblay, curé de N.-D. d'Hébertville.

Assistaient au choeur: MM. les abbés Edmour Simard, curé de St-Fulgence; Gérard Desgagné, du Séminaire et Ludger Bolduc, aumônier de la communauté; et le Révérend Frère Rochette, des Frères de St-François-Régis.

Ont pris le saint habit: Marie Desbiens, de Jonquière, Soeur Marie-de-la-Trinité; Hélène Patry, d'Ottawa, Soeur Saint-Bernard; Stéphanette Potvin, de Port-Alfred, Soeur Marie-des-Lys; Rogatienne Ferland, de Normandin, Soeur St-Cyrille; Thérèse Langlais, de L'Ascension, Soeur Marie-Thérèse; Gertrude Bergeron, de Port-Alfred, Soeur Saint-Roméo; Simone Rochette, d'Albanel, Soeur Saint-Jacques; Adélaïde Harvey, de Saint-Fulgence, Soeur Marie-Laetitia; Flianne Lapointe, des Bergeronnes, Soeur St-Jean-de-la-Croix; Marie Genest, d'Albanel, Soeur Ste-Madeleine-de-Pazzi; Ludivine Trudel, d'Albanel, Soeun Ste-Ludivine; Bernadette Leblond, de St-Charles de Bellechasse, Soeur Marie-Bernadette; Jeanne Lefebvre, de St-Henri-de-Taillon, Soeur Saint-Edmond; Alboma Ouellet, de Saint-Henri-de-Taillon, Soeur Saint-Wilfrid; Adrienne Simard, de Chicoutimi, Soeur Ste-Françoise-Romaine; Marie-Jeanne Morin, de St-Wilbrod d'Hébertville, Soeur Marie-Elzéar; Gilberte Bouchard, de St-Fulgence, Soeur St-Elie; Marguerite Mavrand, de Saint-Méthode, Soeur St-Gabriel-Lallemand.

On fait la profession triennale: Soeur Sainte-Thérèse-d'Alencon, Thérèse Desgagné, de Barotville; Soeur Sainte-Flore, Germaine Pagé, de Chambord; Soeur Sainte-Alice, Jeanne-d'Arc Duchesne, de St-Jean-l'Evangéliste; Soeur Sainte-Philomène, Clara Rochette, d'Albanel; Soeur St-Jean-Eudes, Jeannette Bouchard, de N.-D. de Laterrière; Soeur Sainte-Léa, Simone Martel, de Chicoutimi.

# École St-Michel

TABLEAU D'HONNEUR

8e Année. — Fleurette Dussault, Marguerite Bolduc.

7e Année. — Alice Beaulieu, Thérèse Gaudreau.

6e Année. — Lucie Lavoie Thérèse Boulianne, Gilberte Croteau, Juliette Savard, Rita Tremblay.

5e Année. — Cécile Dumais, Héléna Ménard, Claire Tremblay, Juliette Blackburn, Rita Villeneuve.

4e Année A. — Jeannine Raymond, Cécile Ouellet, Marguerite Paradis, Georgette Leclerc, Claire Masson.

4e Année B. — Rita Blackburn, Georgette Ouellet, Lily Carrier, Marcelle Belley, Constance Varvaresso.

4e Année C. — Simone Canuel, Pierrette Perron, Rita Laforest, Marguerite Lavoie, Thérèse Desbiens.

3e Année A. — Vincence Duchesne, Colette Tremblay, Rachel Côté, Germaine Bernard, Rose-Aimée St-Gelais.

3e Année B. — Lucette Dallaire, Thérèse Boulianne, Françoise Gagné, M.-Ruth Gaudreault, Gisèle Larouche.

3e Année C. — Thérèse Gagnon, Rachel Pedneault, M.-Paule Duchesne, Raymonde Laflamme, Esther Sergerie.

2e Année A. — Thérèse Tremblay, Florence Masson, Thérèse Abraham, Huguette Bovin, Judith Dufour.

2e Année B. — Rachel Bossé Thérèse Riverin, Thérèse Tremblay, Claudette Boulay, Thérèse Tremblay.

1ère Année A. — Thérèse Noël, Marthe Picard, Ruth Roy, Rose-Ange Laforge, Denise Lavoie.

1ère Année B. — Monique Laflamme, Ida Tremblay, Doris Barr, Irène Larouche, Judith Landry.

Classe enfantine A. — Monique Laforest, Huguette Boily, Jeannine Lachance, Esther Tremblay, Carmen Gauthier.

Classe enfantine B. — Louise Beaulieu, Gisèle Tessier, Claire Boily, Madeleine Perron, Ruth Carrier.

# Normandin

Normandin. — *Naissance.* — M. Joseph Lamontagne et madame, née Alexina St-Laurent, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Angéla-Fernande. Parrain, M. Raoul Paré; marraine, Mlle Angéla Guay; porteuse, Mme Léo Cyr, tante de l'enfant.




Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à...
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
Tél.: 246
*Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.*



ENCOUREZ NOS ANNONCEURS


# Pour le sanatorium

**LA PARTIE DE CARTES**

Mercredi dernier le 2 février, Mme P. Truchon aidée de quelques-unes de nos dames si dévouées aux oeuvres charitables, lançait une invitation à la population de Chicoutimi pour une partie de cartes au profit de l'oeuvre du Sanatorium de Roberval.

Que tous aient répondu à ce pressant appel, ce serait beaucoup trop dire, tout de même les tables de la Centrale de l'A.C.J.C. étaient assez bien garnies et les dames se font aujourd'hui un heureux devoir de remercier chaleureusement tous ceux (pas assez nombreux) et celles qui ont eu la charitable idée de répondre à leur invitation.

Ce fut un régal familial de courtoisie et de franche gaité.

A dix heures, après une bataille légale et des plus gentilles, l'on commença la distribution des magnifiques prix offerts gracieusement par différentes maisons de commerce et des particuliers toujours généreux.

1er prix, offert par la maison L.-B. Gagnon & Cie, gagné par Mlle Fernande Tremblay; 2e prix, offert par M. Willie Dufour, gagné par Mlle Brigitte Desantis; 3e prix, offert par la maison J.-B. Renaud, gagné par Mme Aimé Dionne; 4e prix, offert par la maison Gagnon & Frère, gagné par Mlle M.-Paule Desbiens; 5e prix, offert par M. Justin Maltais, gagné par Mlle Camille Tremblay; 6e prix, offert par la maison L.-B. Gagnon & Cie, gagné par Mme J.-A. Lagacé; 7e prix, offert par la Librairie Commerciale, gagné par Mme F. Thiffault; 8e prix, offert par Mme J.-A. Lagacé, gagné par Mlle Lucienne Tremblay; 9e prix, offert par M. Roméo Pagé, gagné par Mme René Grenon; 10e prix, offert par Mlles Boily, gagné par Mme Adrien Couture; 11e prix, offert par Mme R.-E. Joron, gagné par Mme Gérard St-Pierre; 12e prix, offert par M. J.-A. Lessard, (sur la côte) gagné par Mme Adj. Lamarre; 13e prix, offert par la maison Woolworth & Co, gagné par Mlle Solange Côté; 14e prix, offert par M. Gonzague Tremblay, gagné par M. Marcel Girard; 15e prix, offert par M. Gonzague Tremblay, gagné par M. Gérard Maltais; 16e prix, offert par M. Gonzague Tremblay, gagné par Mlle Gertrude Dumais; 17e prix, offert par le théâtre Capitole, gagné par Mlle Yvonne Lagacé; 18e prix, offert par M. Arthur Chayer, gagné par M. Louis Gagnon.

Deux magnifiques prix donnés spécialement pour être raflés, ont été offerts et gagnés par les personnes suivantes:

Une tabagie, don de M. Joseph Gagnon, gagné par Mlle Hélène Brassard; Lampe de table, offerte par M. et Mme Léon Prévost, gagnée par Mme Gérard St-Pierrs.

Encore une fois, les dames organisatrices remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont montré quelque générosité pour le succès de cette partie de cartes et ne manqueront pas de signaler leurs noms aux révérendes Soeurs Hospitalières de Roberval.

(Communiqué)

# St-Paul-du-Nord

St-Paul-du-Nord, — D.N.C. — *Accident.* — Un tracteur de 5 tonnes, propriété de Bourgeois et Trottier, entrepreneurs, a pris feu en face de la résidence de M. Edgar Bouchard, de la Baie-des-Bacons. Un fanal mit le feu au moment où le mécanicien venait de faire le plein d'essence, environ cinquante gallons de gazoline. C'est avec difficulté que la résidence de M. Bouchard fut épargnée. Le mécanicien et ses aides ne reçurent aucune blessure. Le tracteur est hors service.

*Décès.* — Est décédé à l'âge de 97 ans et 6 mois, M. Mars Duchêne. Ses funérailles eurent lieu le 29 janvier.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

COUVENT DU BON-CONSEIL

*Tableau d'honneur*

*Cours complémentaire:*

*7e Année.* — Adrienne Emond, Marie-Claire Harvey, Emilia Tremblay, Jean-Paul Dubé.

*6e Année.* — Wilfrida Quinn, Paul-Emile Tremblay, Stella Tremblay, Martine Martel, Hilaire Tremblay, Jean-Paul Puize, Hélène Harvey.

*5e Année.* — Henriette Puize Jean-Claude Tremblay, Raymond Dubé, Cécile Tremblay, Eglantine St-Gelais.

*4e Année.* — Madeleine Brassard, Gabriel Tremblay, Claire Dubé.

*3e Année.* — Anita Emond, Réjane Pilote, Joseph Quinn.

*2e Année.* — Marie-Ange Quinn, Laurentia Tremblay, Cécile Tremblay, Henri Tremblay.

*1ère Année.* — Jean-Guy Tremblay, Béatrice Quinn, Gemma Dubé, Guy Emond, Colette Brassard.

*Classe Enfantine.* — Richard Hovington, Bernard Harvey, Béatrice Martel, Ls.-Philippe Quinn.


HERNIE SOULAGÉE
Notre méthode améliorée a soulagée des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'empâtures. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Plesto. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, mécaniciens, commis de partout. Très léger. PEU COUTEUX. GARANTI Demandez renseignements et offre d'essai.
SMITH MANUFACTURING COMPANY
Fondé en 1893 Dépt. 203 Preston, Ont.



Les carottes ne poussent pas rue Ste-Catherine!

Pas plus, d'ailleurs, que les merceries et les articles de quincaillerie. Cependant, ces produits, ainsi que des milliers d'autres d'usage courant, sont apportés par les magasins-chaînes, à Montréal et dans d'autres centres populeux de la province de Québec, pour la commodité d'innombrables consommateurs urbains et l'avantage d'une foule de producteurs québécois. Grâce aux magasins-chaînes, les fermes du Québec sont devenues les jardins de milliers de familles des villes, créant des marchés *métropolitains* pour nos cultivateurs et pour nos manufacturiers.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA
730, Immeuble University Tower - - Montréal
(*Une fédération de marchands modernes*)





Pour enrayer les épidémies, diminuer la mortalité infantile, demandez...
LE LAIT PASTEURISÉ DE LA Laiterie de Chicoutimi
PARENTS Il vous est facile d'éviter tous soucis quand il est question de l'alimentation de vos enfants, des tous petits et des plus grands.
COMMANDEZ le bon lait Pasteurisé de la LAITERIE DE CHICOUTIMI, c'est la santé pour toute la famille.
LA LAITERIE DE CHICOUTIMI
59, av. Ste-Anne - Tél. 508-W - CHICOUTIMI



LE PLUS DE LUMIÈRE pour VOTRE ARGENT
FABRICATION CANADIENNE
GE
ÉCLAIREZ-VOUS MIEUX — ÉPARGNEZ VOS YEUX
Lampes EDISON MAZDA
L-67F
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited



CANADIEN NATIONAL
Excursions
ALLER ET RETOUR DE CHICOUTIMI À
QUÉBEC — $5.70
VENDREDI 18 FEVRIER, par le train de nuit
SAMEDI 19 FEVRIER, par le train de nuit
RETOUR jusqu'au LUNDI, 21 février, partant de Québec pas plus tard que 10 h. 45 p.m.
Pour renseignements, consultez
J.-O. PRONOVOST, AGENT LOCAL
CANADIEN NATIONAL



Noms des GAGNANTS du CONCOURS de la POUDRE À PÂTE "MAGIC" pour des CROISIÈRES AUX BERMUDES

PARMI les milliers d'excellents témoignages reçus, et qui tous furent examinés attentivement, les concurrents dont les noms suivent furent choisis par le Comité des Juges comme les gagnants du grand concours de la Poudre à Pâte "Magic" pour des croisières aux Bermudes et plusieurs autres prix. Ces 78 gagnants ont déjà été avisés par la poste.

1er PRIX
(Croisière de $500 aux Bermudes)
Elizabeth Elliott, 39 ave Woodlawn est, Toronto, Ont.

2ème PRIX
(Croisière de $400 aux Bermudes)
Mlle Claire F. de Varennes, 64 rue St-Cyrille, Québec, P.Q.

Les 5 PRIX suivants
(5 croisières de $300 aux Bermudes)
Mme Horace Martin, 106 rue York, Cornwall, Ont.
Mme Mable A. Sheriff, 3 ave Macaulay, Toronto, Ont.
Mme Fred Long, Boîte 603, Whitby, Ont.
Mlle Gertrude Sherwood, Sussex, N.-B.
Yvette Lapointe, 66 rue Le Moyne, Longueuil, P.Q.

Les 6 PRIX suivants
$25.00 chacun
Mme H. W. Crowther, 187 rue London S., Hamilton, Ont.
Mme Constance W. Fleetwood, Suite 11, Devon Court, Lethbridge, Alta.
Mme M. N. Johnson, 2466 blvd Décarie, N.D.D., Montréal, Qué.
M. David B. Savage, Boîte 189, Duncan, C.-B.
Mme Milford H. Schaefer, Elmira, Ont.
Madame Roland d'Anjou, 69, 4ième rue Limoilou, Québec, Qué.

Les 20 GAGNANTS suivants — $10.00 chacun
R. H. Hill, 2864 ave Colquitz, Victoria, C.-B.; Mme Achille Boileau, 1462 Blvd St-Joseph, Montréal, Qué.; Mme A. G. Tyler, 146 rue Shirley, Halifax, N.-E.; Mme Patrick Ivers, 270 rue St-Oliver, Québec, Qué.; Mme Wm. Clarke, 44 ave Herbert, Toronto, Ont.; Mme H. H. Best, Suite 2, Eaton Block, Saskatoon, Sask.; Mme Martha Rissfeldt, Melville, Sask.; Mme J. M. Thomas, Banff, Alta.; Mme Duncan Gordon, 310 rue Van Horne, Penticton, C.-B.; Mme Walter S. Dickie, R.R. 5, Truro, N.-E.; M. Lawrence Payne, R.R.1, Coghlan, C.-B.; Mme Colin C. Smith, R.R.3, Middleton, Cté Annapolis, N.-E.; Mme A. B. Allison, Morewood, Ont.; Mme W. Boss, 13 ave Ivy, Ottawa, Ont.; Mme E. Stevenson, c/o McGill's, C.P.R. Gare North Toronto, North Toronto, Ont.; A. Walker, Appt. 3, 2 ave Bernard, Toronto, Ont.; M. Victor Ludvigsen, 41 chemin Lonsdale, Toronto, Ont.; Mme G. E. Edwards, 35 rue Hollis, Halifax, N.-E.; Mme Edith Munroe, 5078 rue St-Catherine E., Montréal, Qué.; Emma C. Anthes, The Birches, R.R. 1, Preston, Ont.

Les 50 GAGNANTS suivants — $5.00 chacun
Mme Marthe de Rainville, 107 Grande Allée, Québec, Qué.; Anna M. Schefter, Boîte 28, Mildmay, Ont.; Mme Roy D. Gilder, Boîte 152, Iroquois, Ont.; Mme U. Hill, 315 Robertson, Ft. William, Ont.; Mme William Cullen, 1268 chemin Argyle, Walkerville, Ont.; Mme Francis J. Bailey, R.R. 1, Fisherton, Ont.; Mme Elizabeth Robertson, Québec Haven, Brougham, Ont.; Mme H. G. Ryan, 63 ave Parc, Guelph, Ont.; Mme Minnie James, 274 chemin Avenue, Toronto, Ont.; Mme Gert O'Donnell, Appt. 1, 20 rue Ogilvie, Eastview, Ont.; Mme Florence Leat, 122 Blvd Neville Park, Toronto, Ont.; N. S. Spence, 251 rue Elm O., Sudbury, Ont.; Mme James Keyworth, Shaunavon, Sask.; Mme Donald Cummings, 21 rue West, Moncton, N.-B.; E. J. Fleetwood, 16 Place Pagan, St John, N.-B.; Mme Agnes Solloway, 42 rue Amelia, Sydney, N.-E.; Mlle Mary Murphy, 277½ rue Gottingen, Halifax, N.-E.; Hélène Lethbridge, Boîte postale 799, Kelowna, C.-B.; Mme A. J. Parmiter, 1205 chemin Fernwood, Victoria, C.-B.; Mme H. Toombs, Boîte 978, Kelowna, C.-B.; Mme W. W. Buchanan, Suite 3, 1407a Onzième Rue O., Calgary, Alta.; Mme W. B. Breyer, 60 ave Wilson, Toronto, Ont.; Mme L. F. Swanton, 363 rue Waverley, Port Arthur, Ont.; Mme H. P. H. Galloway, 222 rue Queenston, Winnipeg, Man.; Mme W. J. Manning, Rimouski, Qué.; Roland Guertin, 6005 Lafontaine E., Montréal, Qué.; Gertrude Gérin, Présentation-de-Marie, McMasterville, Qué.; Germaine Guérin, 86 Guilbault, Longueuil, Qué.; M. J. Louis Fréchette, Jr., Boîte postale 697, Drummondville, Qué.; Marie Antoinette Roy, Cap Chat, Cté Gaspé, Qué.; Mlle Elise Pelletier, C.P. 62 Ste-Louise, R.R. 1, Cté L'Islet, Qué.; Mlle Cecile Bérubé, Gare Rivière du Loup, 12 St-Elzéar, Témiscouata, Qué.; Mme F. X. Godbout, 315½ rue St-Joseph, Québec, Qué.; T. Doucet, Boîte postale 57, Mont Joli, Qué.; Mme Albert Gagnon, 89 ave Monk, Québec, Qué.; Gabrielle Dalmont, 20 St-Laurent, Lauzon, Qué.; Mme Louis Nadeau, 2505 rue Quesnel, Montréal; Marcelle Montreuil, c/o R. Cartier, Goodyear Tire & Rubber Co., 19 rue Crown, Québec Qué.; Mme E. E. Webster, Boîte 734, Québec, Qué.; Mme F. McLure, 1089 ave Greene, Westmount, Qué.; Lilian Halford, 471 ave Brault, Verdun, Qué.; D. D. Parker, Boîte 157, Buckingham, Qué.; Mme T. O. Evans, St-Vincent-de-Paul, Qué.; Mme L. Archer, 1525 St-Mark, Appt. 2, Montréal, Qué.; M. Shearer, 4754 Upper Roslyn, Montréal, Qué.; Mme F. O'D. Morrison, 34 ave Glencoe, Outremont, Qué.; Mme. J. E. de Gagné, 462 St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.; Thérèse D. Boucher, Pont Richemin, Cté Lévis, Québec, Qué., Mary Lois Williams, R.R. 1, Eberts, Ont.

NE CONTIENT PAS D'ALUN... ni aucun ingrédient nuisible. Liste complète des ingrédients sur chaque boîte.
FABRIQUÉE AU CANADA



# Une bonne année de la L. St. John

Les recettes, compte tenu de tous les frais, y compris la réserve de dépréciation et les taxes, ont été de $10.98 par action priviliégiée 6% de la Lake St. John Power & Paper Co. Ltd. C'est ce qui ressort de l'état annuel qui vient d'être publié. Les recettes nettes en 1936, compte tenu de frais moins élevés pour les intérêts obligataires et la dépréciation, avaient été de $5.72 par action privilégiée. Déduction faite du plein montant des dividendes privilégiés on a réalisé l'an dernier 90 cents par action ordinaire dont le total est de 100,000. Le capital d'exploitation a augmenté de $100,000 au cours de l'année.

En soumettant son rapport, le président A. Stewart McNicholls, a déclaré que la production au moulin avait augmenté d'une façon satisfaisante sur 1936. Depuis le début de l'année, toutefois, il y a eu un ralentissement dans les opérations.

On note, au compte des profits et pertes, une augmentation de 25% des profits d'exploitation à $1,000,984. Compte tenu de frais plus élevés et autres, les recettes ont pratiquement doublé à $197,680 contre $103,001. Déduction faite des dividendes privilégiés, il est resté un surplus de $89,680 pour l'année. Voici les chiffres comparatifs du compte des profits et pertes pour les deux dernières années.

deux dernières années: —

| | 1937 $ | 1936 $ |
|---|---|---|
| Profits d'expl. | 1,000,984 | 792,531 |
| Dépréc. | 274,104 | 249,694 |
| Intérêts oblig. | 310,893 | 273,209 |
| Int. sur débent. | 176,375 | 144,677 |
| Taxes | 41,932 | 22,000 |
| Rec. nettes | 197,680 | 103,001 |
| Div. priv. | 108,000 | ..... |
| Surplus | 89,680 | 103,001 |
| Surplus préc. | 103,001 | ..... |
| | 192,681 | 103,001 |
| Réal. sur le prix | $10.98 | $5.72 |
| Réalisé sur l'ord. | .90 | |

*Capital d'exploitation plus élevé*

Au bilan on note une légère amélioration dans le capital d'exploitation à $1,617,532 contre $1,525,951 l'année précédente. L'actif courant a augmenté de $420,000 à $2,386,613 et le passif courant a augmenté de $330,000 à $769,081. Le capital net d'exploitation pour les deux années écoulées se compare comme suit: —

| | 1937 $ | 1936 $ |
|---|---|---|
| Actif courant | 2,386,613 | 1,965,387 |
| Passif courant | 769,081 | 439,436 |
| | 1,617,532 | 1,525,951 |

On note différents changements au bilan. Il y a, par exemple, une diminution de $34,000 des espèces en caisse qui se totalisent à $537,902; les comptes débiteurs ont augmenté de $110,000 à $478,638, les inventaires sont plus élevés de $350,000 à $1,370,072. Au passif on enregistre une augmentation de plus de $110,000 dans les comptes de créanciers qui se totalisent à $287,328; les obligations accumulées ont augmenté de $210,000 à $481,753, la réserve de dépréciation est en hausse de $275,000 à 2,051,134; la réserve pour la déforestation a augmenté d'à peu près $50,000 à $583,986; les réserves contingentes et les comptes douteux ont fléchi de $82,000 à $74,302 et le surplus réalisé est en plus-value de $192,681 contre $103,001 qu'il était.

*Amélioration de l'établissement*

En présentant le rapport, le président a déclaré au nom des directeurs: —

"La compagnie, au cours de l'année a acquis et installé de nouvelles machines, ce qui a amélioré les conditions de travail de l'établissement. Par suite de ces dépenses de capital, l'évaluation a augmenté de $223,149.

"La production au moulin a augmenté de façon satisfaisante en 1936. Les opérations, depuis le début de la nouvelle année, ont diminué quelque peu. Cette situation devrait s'améliorer avec le temps à mesure que les surplus de papier en entrepôt seront réduits.

"Le contrat pour la vente de la production du moulin à la Newspaper & Magazine Paper Corporation, une organisation de Hearst, qui expirait le 31 décembre 1937, a été renouvelé pour une période de cinq années à commencer du 1er janvier 1938. Le nouveau contrat stipule la vente de 100,000 tonnes de papier-journal par année aux prix prévalant sur le marché. Il comporte aussi certaines garanties mutuelles y compris le droit d'annulation après deux ans sur préavis de douze mois."

## Voyage à Montréal

Messieurs Louis-Philippe Martin et Jean-Marie Gagnon, de Chicoutimi sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal; ils ont profité de leur passage à Montréal pour assister à une joute de hockey entre le Canadien et l'Américain.


Veritable Thé de Boeuf

BOVRIL




augmentera votre vigueur et vitalité

REFUSEZ IMITATIONS


# Lac Bouchette

Lac-Bouchette, — D. N. C. —

*Naissances.* — Marie-Hélène Gisèle, enfant de M. et Mme Polidore Thibeault (Régina Tremblay) Parrain, M. Léopold Thibeault; marraine, Mlle Annette Thibeault; porteuse, Mme Pitre Thibeault.

—Joseph-Antony-Fernand, enfant de M. et Mme Augustin Fortin (M.-Anna Fleury) Parrain et marraine, M. et Mme Antony Martel.

—Marie-Gilberte-Pauline, enfant de M. et Mme J.-Baptiste Julien, (Yvonne Gaudreault) Parrain, M. Gabriel Dumais; marraine, Mlle Gilberte Bouchard; porteuse, Mme Omer Bouchard.

*Notes sociales.* — Mlle Pierrette Lemieux, de Chicoutimi, est en visite chez sa grand'mère, Mme Vve H. Claveau.

## Retraites fermées

Des retraites fermées auront lieu à la maison des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, de Chicoutimi, le 21 février pour les dames, le 27 février pour les jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance.

# Académie commerciale

*Résultat des examens du mois de janvier*

9e Année. — Lucien Blackburn, Julien Dubé, Ch.-Henri Bergeron, Diégo Lavoie, J.-Marie Duchesne.

8e Année. — Guy Carrier, Toussaint Larouche, Harry Gagné, Jean Truchon, Gaston Duperré.

7e Année A. — Clément Tremblay, François Jean, Raoul Simard, Paul-Henri Gauthier, Ls-Jos. Gaudreault.

7e Année B. — Rémi Tremblay, Henri Durand, Jean-Ls Gauthier, Raymond Boivin, Romuald Frenette, Raymond Picard.

6e Année A. — Alphonse Riverin, Gérard Fiset, Antonio Jobin, Léonard Gaudreault, Maurice Perron.

6e Année B. — Claude Carrier, Roland Leclerc, Guy Tremblay, Robert Létourneau, Jean-Luc Potvin.

5e Année A. — Jacques Brassard, Benoit Blackburn, Jean-Noël Tremblay, Marcel Monfette, Yvan Paquet.

5e Année B. — Yvon Gaudreault, René Girard, Maurice Belley, Cyrille Lavoie, Raymond Garant.

5e Année C. — Pierre-Eug. Tardif, Guy Bélanger, Roger Marcotte, Patrick Simard, Gérard Vachon.

4e Année A. — René Gagné, Jean-Paul Tremblay, Fernand Imbeau, P.-Emile Langevin, Laurent Larouche.

4e Année B. — Paul-Emile Harvey, Léo Brassard, Georges Quennevile, Caude Pharand, Maurice Pedneault.

4e Année C. — Bernard Gagnon, Gaston Beaulieu, Marcel Rossignol, Jacques Coutu, Jean-A. Tremblay.

4e Année D. — Wilfrid Vallée, Marcel Gobeil, Louis Larouche, Marcel Lachance, André Robitaille.

3e Année A. — Léopold Morissette, Adélard Gagné, J.-Marc Bonneau, Paul-Emile Tremblay, Jacques Truchon.

3e Année B. — Guy Dusseault, Freddy Morin, Raymond Girard, Roger Delwaide, Jean-Paul Girard.

3e Année C. — Robert Tardif, Raymond Gauthier, Roch Belley, Yves Coulombe, Jean-Baptiste Pettersen.

2e Année A. — Jean-Marc Boucher, Raymond Marcotte, Guy Barrette, Robert Pedneault, Lucien Tremblay, Maurice Pedneault.

1ère Année A. — Laurent Dionne, Alain Gilbert, Léopold Beaudin, Aurèle Pelletier, Roger Arseneault.

1ère Année B. — Lucien Durand, Yves Girard, Léon Wauthier, Gilbert Gilbert, Bertrand Belley.

Classe enfantine. — Marcel Larouche, Yves Girard, Georges-H. Larouche, Robert Dionne, André Gilbert.

*Cours Industriel*

3e Année. — G. Lacoursière, H. Roy, L.-P. Desbiens.

2e Année. — T. Simard.

1ère Année A. — C. Bédard, R. Ménard, Rol. Pedneault, J.-M. Simard.

1ère Année B. — R. Beaulieu, C.-E. Bilodeau, J.-E. Hudon.

# Les Livres

*LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE*

*devant l'opinion mondiale*

par l'abbé C. POISSON

Depuis bientôt un an et demi sévit en Espagne une formidable guerre civile qui émeut à juste titre, à cause de son caractère et de ses conséquences possibles, tout l'univers civilisé. Quelles sont les données essentielles de cette question si grave, qu'il importe tant de connaître à fond si l'on veut en juger d'une façon un tant soit peu sérieuse? Un grand nombre de petites brochures ont déjà été publiées à ce sujet qui éclairent tel ou tel point de la question. Mais ce qui manquait jusqu'ici, c'était un travail d'ensemble exposant, avec des documents à l'appui tout ce qu'il convient de penser de la guerre civile espagnole. C'est cette lacune que vient heureusement combler *la Guerre civile espagnole devant l'opinion mondiale*, par l'abbé C. Poisson.

Après un mot sur les guerres civiles en général, l'auteur expose la doctrine catholique sur le droit d'insurrection armée contre le pouvoir établi; après quoi il applique cette doctrine au cas de la guerre civile espagnole, dont il raconte les origines, puis dit l'enjeu terrible non seulement pour l'Espagne mais pour toute l'Europe.

Tous ceux qu'intéresse cette question si éminemment actuelle ne manqueront pas de se procurer ce livre écrit par l'un des nôtres qui l'a étudiée tout spécialement pour eux.

Prix: $1.00 franco.

# St-François-de-Sales

St-François-de-Sales, D.N.C.

*Soirée de bingo.* — Dimanche dernier, à la résidence de M. et Mme Joseph Potvin, eut lieu une belle soirée de bingo, organisée par Mlle Simonne Potvin.

Plusieurs beaux prix furent offerts aux heureux gagnants.

*Naissances.* — Joseph-Marcel-Réal, enfant de M. et Mme David Jauvin, née Cécile Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Martel, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Madeleine-Ghisleine, enfant de M. et Mme Joseph Verreault, née Marie-Jeanne Larouche. Parrain et marraine, M. Léo Duchène et Mlle Florence Larouche; porteuse, Mlle Thérèse Duchène.

*Va-et-vient.* — Mlle Antoinette Tremblay a passé quelques jours à Desbiens, la semaine dernière.

— Mme Adéodat Dubé, de Jonquière, était en promenade chez M. Léo Bernard, la semaine dernière.

—M. etMme Théophile Boivin sont de retour d'une promenade d'une semaine, à La Tuque.

—M. et Mme Victor Boivin ont passé quelques jours chez M. Pierre Boivin.

—M. et Mme Emile Bouchard sont actuellement en promenade à La Tuque.

Mlles Yvette et Lucienne Boivin sont en promenade à La Tuque, pour une quinzaine de jours.

—M. Léo Duchène et sa soeur Thérèse sont de retour d'une promenade à Montréal.

# Grande-Baie

## Partie de cartes

Les dames de la Grande-Baie organisent pour lundi prochain, le 14 février, une grande partie de cartes au profit du sanatorium de Roberval; les recettes de la soirée sont destinées particulièrement à l'achat de couvertes pour le futur sanatorium.

Cette partie de cartes se donnera à l'hôtel de ville de la Grande-Baie, à 8 h. du soir. Il y aura quantité de beaux prix et programme de divertissements variés.

Les paroissiens de la Grande-Baie et les amis des paroisses voisines sont cordialement invités. On est prié d'apporter son jeu de cartes.

**Faites lire le Progrès**

# Canton Bégin

Canton Bégin, — D. N. C. —

*Baptême.* — Le 25 janvier a été baptisée, Marie-Pauline, enfant de M. et Mme Lucien Savard, née Irène Perron. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Tremblay (Mathias); porteuse, Mme Léonce Tremblay, tante de l'enfant.

*Malade.* — Mme Joseph Tremblay (Jules) est malade; nous lui souhaitons une prompte guérison.

La grippe fait actuellement sa visite en nombre de foyers; espérons qu'elle ne fera pas de victimes, comme l'hiver dernier.

# St-Henri-de-Taillon

St-Henri-de-Taillon, — D.N.C.

*Naissances.* — Joseph-Jacques-Lucien, enfant de M. et Mme Albert Pilote (Marie-Jeanne Larouche). Parrain, M. Lucien Gaudreault; marraine, Mlle Georgette Gagnon; porteuse, Mlle Jeanne Gaudreault.

—Joseph-André-Jean-Paul, enfant de M. et Mme Léonce Larouche (Marie-Claire Renaud). Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Larouche, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mme Adélard Fillion.

**Encouragez nos annonceurs.**









"Ça ne fait rien — nous aurons du POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ pour SOUPER"

● Même si ce pêcheur intrépide n'a pas eu de chance aujourd'hui, il peut avoir du poisson pour souper . . . et il l'aimera!

Votre marchand peut vous procurer du poisson canadien, séché ou mariné, si loin que vous soyez des grandes eaux.

Vous avez le choix de poissons séchés tels que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, ou de poissons marinés tels que le hareng, le maquereau et l'alose . . . et chacun d'eux peut être servi de plusieurs manières délicieuses.

Bénéficiez de cette nourriture dans votre foyer. Vous pouvez avoir du poisson canadien, séché ou mariné, dont toute la saveur et la qualité ont été conservées pour votre satisfaction. Demandez-le à votre marchand. Vous trouverez de plus que c'est très économique.




MINISTÈRE DES PECHERIES, OTTAWA.

DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa. 403

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom .....

Adresse .....

WD2-F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR



RESULTAT DU CONCOURS DE

$700 EN ARGENT

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

LIGUE DES GAGNANTS - CLUB DE NOEL 1937

AUX CONCURRENTS

Les présentes certifient que, ayant accepté la charge de juger les solutions du Concours de $700.00 en argent du Club de Noel de la Compagnie Legaré Limitéejces $700.00 sont distribués pour les 35 meilleures solutions soumises par les acheteurs devenus membres du Club de Noel par l'achat d'un radio, du 15 novembre au 31 décembre 1937.

Les 35 prix de $20.00 sont donc attribués aux concurrents dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Madame Charles E. Pelletier | 39 St-Augustin, Québec | $20.00 |
| Monsieur Eloi St-Germain | St-Casimir, Portneuf | $20.00 |
| Monsieur Léandre Bernier | Baie-des-Sables, Matane | $20.00 |
| Madame Denis Mathieu | Ruisseau St-Pierre, Joliette | $20.00 |
| Monsieur Alfred Poulin | St-Michel, Bellechasse | $20.00 |
| Monsieur Joseph-Alex. Boldue | Beauceville Ce., Beauce | $20.00 |
| Monsieur Damase Paradis | Rang Ste-Anne, Rivière-du-Loup | $20.00 |
| Monsieur Eugène Girard | 16 Côte St-Jacques, Rivière-du-Loup | $20.00 |
| Monsieur C.-E. Barrette | 227 Deville, Arvida, Chicoutimi | $20.00 |
| Mademoiselle Angéline Tessier | 171 St-Jacques, Grand-Mère | $20.00 |
| Monsieur Arthur Bhérer | A. Damasville, Broma | $20.00 |
| Monsieur Paul Harvey | Amqui, Matapédia | $20.00 |
| Monsieur Hubert Bergeron | La Malbaie, Charlevoix | $20.00 |
| Monsieur Alex. Giguère | Lac-aux-Saumons, Matane | $20.00 |
| Madame Germain Bouchard | Ste-Anne de Beaupré, Montmorency | $20.00 |
| Madame Hector Côté | Ste-Méthode, Roberval | $20.00 |
| Monsieur Maurice Bernard | Matane, P.Q. | $20.00 |
| Monsieur Normand Bouchard | Acton Vale, Bagot | $20.00 |
| Madame Léopold Girard | Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata | $20.00 |
| Monsieur Albert Savard | St-Irénée, Charlevoix | $20.00 |
| Monsieur Wilbrod Bégin | Val St-Michel, Lorettéville | $20.00 |
| Madame Eugène Morissette | 61 St-Pierre, Québec | $20.00 |
| Monsieur Napoléon Emond | Rue St-Pierre, Rimouski | $20.00 |
| Monsieur Joseph Dumais | Cap-Chat, Gaspé | $20.00 |
| Monsieur Amédée Gauthier | 55 Ste-Dorothée, Louiseville | $20.00 |
| Monsieur Conrad Bouin | St-Stanislas, Champlain | $20.00 |
| Monsieur Joe Edmond Tremblay | St-Thomas, Joliette | $20.00 |
| Monsieur Eugène Cloutier | Les Boulements, Charlevoix | $20.00 |
| Monsieur Isaie Daigle | 861 Ontario Est, Montréal | $20.00 |
| Monsieur Robert Prigon | St-Joseph de Granthan, Drummond | $20.00 |
| Monsieur Willie Langlais | St-Prosper, Champlain | $20.00 |
| Monsieur Fernand Tétreault | 12 St-Louis, Charny | $20.00 |
| Mademoiselle Jeanne Henry | 21 rue Alfred, Victoriaville | $20.00 |
| Monsieur Lucien Hould | 136 Notre-Dame, Hull | $20.00 |
| | 436 St-Georges, Trois-Rivières | $20.00 |

Nous sommes arrivés à cette décision parce que ces Personnes, après un examen minutieux, en mieux de notre connaissance et suivant la plus stricte impartialité, ont choisi les solutions les plus intéressantes, artistiques et les plus attrayantes.

Secrétaire, LE CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

Directeur de la Publicité LE SOLEIL - L'EVENEMENT

Directeur de la Publicité LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

CLUB DE NOEL 1937 DE LA COMPAGNIE LEGARE LIMITEE

AUX CONCURRENTS

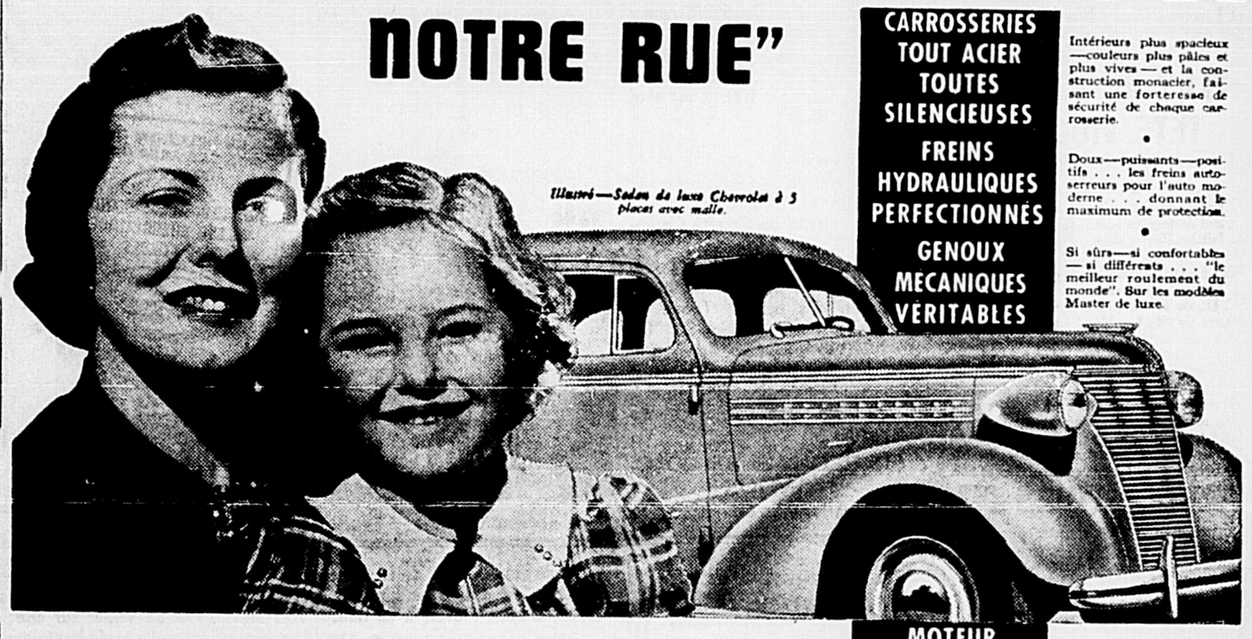
La Compagnie Legaré Limitée remercie les nombreux Concurrents qui ont pris part à ce grand Concours. Cette année elle a obtenu le plus grand nombre de réponses jamais reçues depuis la création de ce Concours en 1915, aussi elle a obtenu le plus grand nombre de réponses jamais reçues depuis la création de ce Concours en 1915, aussi le choix des juges a été rendu fort difficile par la quantité, la qualité, l'originalité des réponses reçues. Nous remercions les concurrents d'avoir si bien compris l'idée que ce Concours n'est pas seulement pour nous un moyen d'obtenir des idées nouvelles, mais de nous assurer auprès de nos clients si nos méthodes, notre service, nos marchandises rencontrent leurs désirs et s'il y a moyen encore de les mieux satisfaire.

La Compagnie Legaré Limitée a pu se rendre compte par les réponses où les clients parlent à coeur ouvert que ses nombreux clients sont aussi ses nombreux amis.

Nous remercions encore tous les concurrents qui ont bien voulu participer à ce Concours, et nous adressons nos vives félicitations aux heureux vainqueurs.



"C'EST LA PLUS BELLE VOITURE DE NOTRE RUE"




CARROSSERIES TOUT ACIER TOUTES SILENCIEUSES

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS

GENOUX MECANIQUES VÉRITABLES

Intérieurs plus spacieux —couleurs plus pâles et plus vives — et la construction monacier, faisant une forteresse de sécurité de chaque carrosserie.

Doux—puissants—positifs . . . les freins autoserreurs pour l'auto moderne . . . donnant le maximum de protection.

Si sûrs—si confortables —si différents . . . "le meilleur roulement du monde". Sur les modèles Master de luxe.

"VOUS n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur le profilage épatant de la nouvelle carrosserie tout acier. Voyez le bel effet moderne que Chevrolet a réalisé en arrondissant la grille du radiateur et en ajoutant ces volets horizontaux dans le capot.

"Prenez ensuite l'intérieur. Tout y est si bien aménagé qu'il me fait penser à notre salon . . . beau capitonnage . . . belles commodités . . . une manifestation de bon goût. Et rappelez-vous que Chevrolet ajoute à tout cela la protection de l'acier qui entre dans le toit, les côtés et le plancher . . . et de la glace de sécurité dans *toutes* les fenêtres!

"Je ne connais pas grand'chose en mécanique, mais je conduis notre Chevrolet et en ma qualité de femme, je ne puis rien imaginer de plus facile à conduire ni de plus sûr. Finalement, (je suis chargée du budget familial), je suis certaine qu'il ne saurait y avoir de voiture plus économique!"

Voyez le nouveau Chevrolet—conduisez-le et comparez les prix—aujourd'hui.

MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE

VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR

NOUVEL EMBRAYAGE TIPTOE-MATIC

Donnant la combinaison la plus efficace de puissance, d'économie et de sûreté.

Protégeant contre les courants d'air, la fumée et la buée sur le pare-brise; assurant à chaque passager le contrôle individuel de la ventilation.

Un simple diaphragme élastique, efficace, remplace les multiples ressorts ordinaires en spirale; fonctionnement plus facile.

C-688F

L'AUTO QUI EST COMPLET CHEVROLET

Côté, Boivin Auto Service, Inc. - Chicoutimi.

*Vendeurs Associés*

COTE BOIVIN & Cie, - - - - - - - - - Roberval, P. Q.

J.-C. HUDON, - - - - - - - - - Métabetchouan, P. Q

PRIX DEPUIS $820

(Coupé d'affaires Master à 2 places)

MODÈLES MASTER DE LUXE DEPUIS $892

Livrés à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, fret et licence à coût additionnel. Paiements faciles suivant le mode General Motors de paiements à termes.

# •Au Foyer•

**Je dois, je veux**

## Les institutrices

### Mémoire de la F. C. I. R. de la Province au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Monsieur le Surintendant,
Eminence Révérendissime,
Excellences,
Honorables Messieurs,

La Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec désire soumettre respectueusement, cette année, certaines suggestions qu'elle croit de nature à améliorer la situation matérielle et morale des institutrices, et à servir, par là même, la cause de l'enseignement primaire.

*Un grand pas est fait*

Notre première parole est une expression de gratitude pour tous les efforts tentés et réalisés par le Département de l'Instruction Publique en notre faveur. Les subventions plus élevées mises à la disposition des Commissions Scolaires, les pressions exercées sur ces dernières, ont produit d'heureux résultats, et il s'ensuit une amélioration notable de la condition des institutrices, au sujet de laquelle la Fédération tient à exprimer hautement sa satisfaction. A l'heure actuelle, l'opinion publique est éveillée, et nous espérons voir cesser bientôt la "grande pitié" des institutrices rurales de la Province de Québec.

*Mise en pratique du nouveau mode de distribution des subventions*

L'enquête entreprise dans les quelque vingt districts organisés de l'A.C.I.R., a révélé de nombreux abus que nous tenons à signaler à votre bienveillante attention.

(a) TRAITEMENT DES INSTITUTRICES

La Région Numéro 5 fournit le plus fort contingent d'institutrices insuffisamment rétribuées. Nous y trouvons, en effet, sur un total de 479 titulaires, 155 qui reçoivent un traitement inférieur à $300.; sur ce nombre, 119 ne reçoivent pas $200, et nous voyons apparaître des traitements dérisoires de $115, $110, $100, voire même $70 par année.

L'Ordonnance Numéro 4 de l'Office des Salaires raisonnables arrive heureusement à point pour régler la queestion en déterminant un salaire minimum, mais il convient de porter à votre connaissance la façon abusive dont certaines Commissions Scolaires ont mis en pratique le nouveau mode de distribution des octrois. Deux Corporations scolaires, l'une dans le District No 46 et l'autre dans le No 50, ont obligé les institutrices, ou leurs parents, à verser un certain montant à la Commission scolaire avant de signer leurs engagements à $300. La Fédération a expressément recommandé à ses membres de ne jamais, sous aucun prétexte, se prêter à de telles compromissions, mais il est avéré que les institutrices ont agi sous l'empire de la crainte et parce qu'elles ont été menacées de perdre leur position. Nous prions le Département de l'Instruction Publique d'enquêter sérieusement à ce sujet, afin que les municipalités qui se sont rendues coupables de tels abus soient privées des subventions gouvernementales. (La Fédération fournira sur demande, des documents plus précis relativement à ce procédé arbitraire).

(b) CRAINTES EXAGEREES

Le Département a pris l'initiative d'agir par la persuation auprès des Commissions Scolaires rurales, aux fins d'augmenter le traitement des institutrices par le moyen de subventions supplémentaires. Or, cette méthode de la persuation s'est révélée, jusqu'ici, inefficace auprès de certaines Commissions Scolaires parce qu'elles mettent en doute la bonne foi des promesses du Département. Un document fourni par une Directrice de section locale de l'A.C.-I.R. en fait preuve:

"Un *papier* a été signé par les parents de chaque institutrice, les obligeant à remettre la différence entre $300 et $120, si les institutrices sont payées $300 et que l'octroi du gouvernement n'est pas versé."

Le même document ajoute:

"Quoique nos engagements aient été signés à $300, le Président de notre Commission Scolaire nous fait verser, chaque mois, le salaire des années précédentes, $12, et refuse d'ajouter sur les chèques le mot *acompte*."

Sans doute, les craintes exprimées par ces Commissions Scolaires nous semblent peu fondées. La Fédération, toutefois, prie le Département de l'Instruction Publique de bien vouloir continuer aux Municipalités Scolaires rurales les subventions qui leur permettent de maintenir les traitements à un niveau convenable.

(c) SUBVENTIONS AUX VILLES DE 5,000 AMES ET PLUS

Certaines villes de 5,000 âmes et plus, ne bénéficiant pas des nouvelles subventions, ont refusé de payer à leurs institutrices le traitement minimum de $300. C'est ainsi qu'à Chicoutimi, par exemple, les institutrices ne reçoivent, pour la très grande majorité, que $230 de traitement annuel, ce qui est nettement insuffisant. La Fédération suggère humblement au Comité Catholique de l'Instruction Publique de bien vouloir remplacer, dans la réglémentation du nouveau mode de distribution des octrois, (page 1, paragraphe 4) les mots "5,000" par "15,000", afin que les institutrices des petites villes ne reçoivent pas une rémunération inférieure à celle de leurs consoeurs des campagnes rurales.

(d) REGIONS DE COLONISATION

Quelques institutrices enseignant dans les Régions de Colonisation reçoivent $300, d'autres, dont le nombre d'élèves est, à un ou deux près, le même, ne sont payées que $200. La Fédération demande au Département de l'Instruction Publique de corriger cette anomalie en accordant à toutes les institutrices qui enseignent dans les centres de colonisation le traitement uniforme de $300.

*Entretien des écoles, ménage, chauffage, etc.*

Nombreuses sont les Commissions Scolaires qui se sont autorisées du fait qu'elles augmentaient le traitement de leurs institutrices pour imposer à ces dernières l'obligation expresse de faire elles-mêmes, ou de faire exécuter elles-mêmes, à leurs propres frais, les balayages, lavages, allumage des poêles, etc. Afin de faire cesser ces abus, la Fédération demande à votre Comité de bien vouloir amender l'Article 69, Section IV, Chapitre II, des Règlements du Comité Catholique, de la manière suivante:

(a) Remplacer, dans la 7e ligne, le mot "pourront" par "devront";

(b) Biffer, à la fin du dit Article 69, les mots "à moins d'une entente à cet effet avec leur Commission Scolaire".

*Gratifications*

Le Fédération émet le voeu que les gratifications pour "longs services" soient rétablies, afin d'encourager les titulaires qui font une carrière de l'enseignement.

*Fonds de pension des institutrices*

La Fédération a eu l'honneur de soumettre à la Commission Administrative du Fonds de Pension des Fonctionnaires de l'enseignement primaire les demandes suivantes:

(a) Que le minimum de la pension soit porté à $300 par année;

(b) Qu'une pension permanente soit accordée à toute institutrice obligée de se retirer de l'enseignement pour cause de maladie, après 20 ans, sur présentation de certificats de deux médecins;

(c) Qu'après 25 ans de services, la pension soit payée, sans condition, à toute institutrice désireuse de quitter l'enseignement pour quelque cause que ce soit.

Toute décision non conforme à ces demandes sera considérée comme non recevable par la Fédération qui renouvellera ses instances aussi longtemps que la vie matérielle des institutrices qui ont peiné dans le labeur de l'enseignement n'aura pas été assurée.

A cet effet, la Fédération demande qu'une de ses Directrices fasse partie de la Commission Administrative du Fonds de Pension, en qualité de membre de la dite Commission.

*Institutrices brevetées du Bureau Central*

La Fédération croit devoir soumettre à votre Comité que la situation des institutrices diplômées du Bureau Central, actuellement en fonctions, devient quelque peu compromise en raison de la loi accordant aux seules Ecoles Normales le droit de délivrer des brevets permanents d'enseignement.

Attendu que les institutrices munies du Brevet du Bureau Central sont très nombreuses, qu'elles donnent, en général, satisfaction, et que la plupart ont déjà à leur actif une carrière fructueuse, nous soumettons au Comité Catholique un voeu adopté lors du Congrès provincial de l'A.C.I.R.:

"Qu'il soit accordé à toute institutrice diplômée du Bureau Central qui aura enseigné pendant trois ans et plus avec succès, un certificat pédagogique équivalent à un Brevet d'Ecole Normale."

*Consultation des intéressées*

La Fédération prie le Département de demander à l'Office des Salaires raisonnables, constitué en vertu de la Loi 1 Georges VI, Chapitre 50, de consulter son Organisation avant d'émettre toute Ordonnance concernant les institutrices rurales.

*Exercice du droit d'association*

Afin que le droit d'Association ne reste pas un vain mot pour les institutrices, la Fédération prie humblement le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique d'inciter les Commissions Scolaires à entrer en collaboration avec les divers groupements organisés de l'Association Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec.

Le tout humblement soumis.

*La Fédération Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec.*

Siège Social: La Malbaie, (Charlevoix).






**Propagez le journal régional**

## Quoi faire en 1938?

*Sous le titre "Nouvelle année", Mlle Georgina Lefaivre écrit dans LIGUEUSE de janvier:*

Bien que l'heure soit un peu tardive, nous nous permettons de souhaiter une bonne et heureuse année à non bienfaiteurs, à nos collaborateurs, à toutes nos ligueuses.

Ces années qui se suivent, et qui se ressemblent, ne nous sont pas données en propre. Elles sont la monnaie dont nous achetons notre éternité. Il ne nous appartient pas d'en soupeser le prix: les jours heureux et gais, les jours sombres et tourmentés passent avec la rapidité de l'éclair. Seule, la bonne intention que nous y attachons demeure. Quelles que soient les joies et les épreuves qui nous atteignent, à tour de rôle, c'est l'acceptation joyeuse de ce que Dieu nous envoie, c'est l'abandon à sa Providence, c'est son amour et celui du prochain qui ajoutent à notre trésor, et c'est ce bonheur, accessible à vous toutes, chères ligueuses, que nous vous souhaitons.

* * *

Nous étudierons, cette année, si vous le voulez bien, trois questions importantes de notre vie réligieuse, matérielle, morale:

La première, suscitée par la préparation au prochain congrès eucharistique national, sur *la mystique de la messe;* la deuxième, d'une actualité toujours nouvelle de la *tempérance, non seulement du boire et* du manger, mais de tous les biens dont nous pouvons user et abuser; la troisième, qui intéresse particulièrement l'avenir de notre race, celle *de l'éducation nationale.*

Vous êtes dès mainetnant invitées à nous envoyer toutes les suggestions que vous jugerez propres à améliorer, sinon à solutionner ces problèmes.

* * *

*La Mystique de la Mese.*

Nous constatons, dans tous les milieux, une indifférence plus marquée à l'égard du Saint-Sacrifice de la messe. Dans les paroisses des villes, les abstentions sont nombreuses, sans que l'on puisse les attribuer à des causes uniformes. Dans les milieux pauvres, un petit nombre s'excuse du fait qu'il n'a pas de vêtements convenables; dans les quartiers où les chambreurs constituent la majorité, on l'explique par l'absence d'entourage familial; là où le plaisir règne en maitre, on passe les fins de semaine hors de la ville, ou l'on veille si tard le samedi que l'on assiste à la messe aux premières lueurs du jour.

La tenue des fidèles fait aussi défaut. Les plus nombreux, n'ayant ni livre ni chapelet, promènent sur l'assistance des regards curieux et distraits qui s'arrêtent rarement sur l'autel où le Christ s'immole de nouveau pour sauver le monde...


**RHUMES**
Essayez votre rhume tout de suite avec
**ABBEY'S**
Le sel de santé


## Notre courrier

MIE-ANNA.—L'heureuse surprise!... Non, je ne vous croyais pas "morte et enterrée", mais il me semblait devoir chanter pour vous la "Chanson de l'Adieu". Envolée, ma mie Anna, comme l'oiseau qui, furtivement, un jour, vint gazouiller sa chanson sur une branche où jamais plus il ne se posera! C'est un peu comme cela, n'est-ce pas la vie: une fleur qu'on cueille par hasard, au buisson inconnu; un chant qui nous arrive d'on ne sait pas où, et que la brise emporte; un sourire sur les lèvres d'un enfant, une amitié d'un jour! Voilà les fragiles et menus bonheurs qui ensoleillent l'existence et dont, sans cesse, il faut remercier le bon Dieu. Profitez-en, pendant que vous êtes jeune: moissonnez à pleines mains et emmagasinez pour les jours moroses! Et puis, qui sait si l'avenir, le lointain avenir, sera pour vous aussi triste que vous le craignez, petite fille! Il faut se faire une âme d'espoir et de joie et compter sur la Providence qui ne "laisse jamais ses enfants au besoin"! Bien sûr que j'aimerais vous revoir plus souvent! Ce n'est pas gentil, savez-vous, cette question posée à votre Grande. Est-ce que vous ne fûtes pas toujours très gentiment accueillie au Foyer, les rares, les rarissimes fois que vous y êtes venue? Essayez-donc, voir, de mettre ma patience à l'épreuve? Si c'est un défi que vous me lancez, Mie-Anna, je relève le gant et vous attends... de pied ferme. A très bientôt.

— o —

ISOLEE. — Lorsque je passe chez vous, aux jours de belle saison, je ferme les yeux, parfois, pour me représenter ce que devient, sous la neige, votre petit coin charmant et ensoleillé. Oui, je comprends quel doit être votre isolement, et tout ce qui doit vous manquer de réconfort intellectuel. Mais je vois que vous avez, tout de même, les amies les meilleures et qui jamais ne se remplacent: votre mère, votre soeur, avez qui vous pouvez causer, le soir, après les heures laborieuses de votre journée de classe. Car vous enseignez? C'est une si grande joie de pouvoir diriger à l'enfance, les trésors de la science acquise et du dévouement inné chez la femme. Si vous pouviez vous abonner à quelques belles revues littéraires et scientifiques? Il n'y en a pas un très grand nombre, au Canada, qui puissent offrir un appât sufifsant à une curiosité intellectuelle de bon aloi... Je prendrai des informations plus précises et vous donnerai quelques titres, puisque j'ai votre adresse. Pourquoi ne m'écririez-vous pas plus souvent, chaque semaine, même, puisque vous aimez le Foyer et le lisez régulièrement? Voulez-vous me venir souvent, causer familièrement, à coeur ouvert, de tout ce qui vous est joie ou ennui? Je vous attendrai, n'est-ce pas? En attendant que le comité qui prépare le congrès eucharistique national nous donne des directives, nous aimons à recommander au zèle de nos ligueuses une brochurette très modeste intitulée: "*Prie avec l'Eglise*", et publiée à la Centrale Catholique, rue Wilbrod, Ottawa. Elle se paie et se vend un sou pièce et se détaille, à la porte de l'église, dans beaucoup de paroisses, le dimanche matin.

C'est là une oeuvre de zèle qui ne demande pas une grande mise de fond, et c'est un moyen pratique d'intensifier la piété des fidèles.

* * *

*La tempérance.*

Chacun sait que la tempérance ne regarde pas seulement les plaisirs de la table, mais qu'elle refrène tous nos penchants aux jouissances matérielles. Il n'est pas défendu de

(Suite à la 9e page)

Et sur ce souhait, je vous dis mon plus affectueux "Au revoir".

COUSINE LAURE

## Votre caractère !...

*Tante Monique répond, dans cette page et sous cette rubrique, aux personnes qui désirent connaitre leur caractère par leur écriture. Il suffira d'adresser une ou deux pages d'écriture de sa propre main et 25 sous à Tante Monique, le "Progrès du Saguenay", Chicoutimi.*


**GRATIS contre le RHUMATISME**

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.

Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 56 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. J19

*Faites particulièrement attention aux*

**RHUMES OPINIATRES**

**Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE**

TROP souvent, le rhume qui "traine" est dû à la négligence ... et négliger un rhume est chose dangereuse à n'importe quel moment. Prenez garde surtout au rhume opiniâtre. Mais le moyen le plus sûr, c'est de faire attention à *tous* les rhumes. Ne faites pas d'expériences. Soignez tous les rhumes par ce moyen qui a été *doublement prouvée.*

*Voici ce qu'il faut faire.*—Il est préférable de garder le lit et de prendre le plus de repos possible. Prenez une nourriture légère, absorbez de l'eau en quantité, et veillez à la regularité des fonctions d'élimination. Employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été *prouvée* par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre—et *démontrée de plus* par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués. (Voir détails complets dan chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-là.

Le Vicks VapoRub est un traitement *externe* direct. Pas de drogues à avaler—pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, *et le dos.* Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine et recouvrez avec un morceau d'étoffe de laine chauffé.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir *directement* à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent *directement* dans les voies respiratoires irritées, *à chaque respiration.*

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion *locale.* Et longtemps après que vous serez tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à vous apporter du soulagement.

**REMARQUE:** S'il y a beaucoup d'irritation et une forte toux, ou si les voies nasales sont obstruées par des mucosités épaisses ou du flegme, une action encore plus énergique des vapeurs est salutaire. Versez de l'eau bouillante dans un bol, faites-y fondre une cuillerée à thé de VapoRub, et aspirez les vapeurs qui s'en dégagent.

**VICKS VAPORUB**

*Encore Meilleur! Blanc-Ne Tache Plus*

**PLUS DE MAUX DE TÊTE VIOLENTS**

**Il a trouvé un moyen sûr et rapide d'y mettre fin**



**Heureusement qu'un grand docteur canadien a fait les Fruit-a-tives, ce fameux remède tonique à base de fruits et d'herbes. Monsieur C. D., de Toronto, nous écrit: "J'avais des maux de tête terribles. La douleur sur le dessus de la tête et dans le front était plus que je ne pouvais supporter. Mon médecin me conseilla de prendre des Fruit-a-tives. Depuis, je n'ai plus eu de maux de tête." Quand vous prenez des Fruit-a-tives, votre foie se trouve nettoyé; l'estomac, les reins et les intestins fonctionnent naturellement. Les toxines et les déchets s'en vont. Les aliments fournissent. La santé revient. 25c. et 50c.**

**FRUIT-A-TIVES** POUR LE FOIE

**POUR MUFFINS DE SON DELICIEUX**
*Employez*
*Le SON Naturel QUAKER*
BEAUCOUP MOINS COUTEUX!

*Servez de la santé*
**A VOTRE FAMILLE**

UN DÉJEUNER DE SANTÉ QUAKER OATS COUTE 1c
DONNE UNE PLUS GRANDE VALEUR ENERGÉTIQUE QUE 2 OEUFS

**L'Avoine Quaker Eclair... est riche en vitamine "B" naturelle pour maintenir les *nerfs,* la *digestion* et l'*appétit* dans le meilleur état...elle est irradiée avec la vitamine solaire "D" qui favorise les os forts et les dents saines.**

*Quick* QUAKER OATS

LE DÉJEUNER DE SANTÉ DE 1¢ DU CANADA!

30 BONS DÉJEUNERS DE SANTÉ DANS CHAQUE PAQUET!

**MÈRE DE 20 ENFANTS, À L'ÂGE DE 38 OU 39 ANS J'ÉTAIS TRÈS DÉPRIMÉE, MAIS L'OUVRAGE M'OBLIGEAIT À TRAVAILLER QUAND MÊME**



Se rend-on compte de ce que représente d'efforts la longue journée d'une mère de famille depuis le matin où il faut faire le déjeuner pour le père et les enfants jusqu'au soir au coucher des petits? Comme résultat de tant de fatigues, les forces de la pauvre femme s'en vont peu à peu, son sang s'appauvrit, son courage diminue et elle a tant besoin de santé. C'est avec l'aide des bonnes PILULES ROUGES qu'un grand nombre de mères réussissent à maintenir leurs forces et à conserver leur santé. Un traitement de temps à autre les soulage des malaises suivants: fatigues, faiblesse, manque d'appétit, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Je me suis mariée assez jeune et j'ai eu une grosse famille: 20 enfants. Il va sans dire que vers l'âge de 38 ou 39 ans, j'étais très déprimée, mais l'ouvrage autour de moi me forçait à travailler quand même. Je me cherchais un tonique efficace dans mon cas lorsqu'un jour, je lisais dans les journaux que les PILULES ROUGES avaient aidé des femmes déprimées comme moi. Je décidai d'en faire usage et j'ai été si satisfaite des PILULES ROUGES que plus tard, à différents intervalles, lorsque que je me suis trouvée déprimée, c'est toujours aux PILULES ROUGES que j'eus recours.

Quoique je sois rendue à un âge assez avancé, je suis assez bien et c'est avec les PILULES ROUGES que je me suis toujours tonifiée. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé)—Mme Joseph BELISLE
157, Boswell Ave. Norwich, Conn.
Témoin (Signé)—Y. P.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25

**PRENEZ DES FORCES**
en prenant les bonnes
**PILULES ROUGES**
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.


FEUILLETON DU "PROGRÈS"

## Mademoiselle de la Seiglière

Par Jules Sandeau

N° 3

—Qu'as-tu? lui disait-il parfois. N'es-tu pas une heureuse femme? que te faut-il? que te manque-t-il? Parle enfin, que désires-tu?

—Hélas! répondait-elle alors, il me manque notre modeste aisance d'autrefois. Je voudrais, comme autrefois, traire nos vaches et battre notre beurre; je voudrais faire la soupe pour nos bergers et nos garçons de ferme; je voudrais revoir mon petit Bernard; je voudrais apporter ici chaque matin nos oeufs, notre crème et notre lait fumant. Tu te souviens, Stamply, comme madame la marquise l'aimait, notre crème? Qui sait, pauvre chère âme, si elle en a d'aussi bonne à présent?

—Bah! bah! répondait Stamply, la crème est bonne partout. Sois donc sûre que madame la marquise ne manque de rien. Le marquis n'est point parti les mains vides, et je jurerais qu'il a dans ses tiroirs plus de bons louis d'or que nous n'avons, nous autres, de méchants écus de six livres. S'il n'a pas emporté dans son portefeuille son château, son parc et ses terres, nous n'y pouvons rien; ce n'est pas à nous qu'on doit s'en prendre. Il faut se faire une raison. Quant à ton petit Bernard, tu le reverras; le drôle n'est pas mort. Penses-tu qu'au lieu de l'envoyer étudier et s'instruire il eût été plus raisonnable de le garder ici à dénicher des oiseaux pendant l'été, et, durant l'hiver, à se battre à coups de boules de neige avec tous les va-nu-pieds du pays?

—C'est égal, Stamply, ce n'est pas ici notre place, et ç'a été un mauvais jour le jour où nous avons quitté notre ferme.

A ces mots, qui revenaient sans cesse dans tous les discours de sa femme, Stamply haussait les épaules et se retirait avec humeur. Cependant le mal empirait. Esprit faible, conscience timorée, la pauvre châtelaine en arriva bientôt à se demander avec épouvante si son mari ne l'avait pas trompée, si les choses s'étaient accomplies aussi honnêtement qu'il le disait, s'il était vrai que toute cette fortune fût légitimement acquise et que le château n'eût rien à reprocher à la probité de la ferme. Grâce à la préoccupation continuelle, elle passa promptement du doute à la conviction, du scrupule au remords. Dès lors elle se dessécha dans l'idée que Stamply avait volé et dépossédé traîtreusement ses maîtres. Ce devint en peu de temps une monomanie qui ne lui laissait ni paix ni trêve; malgré tous les efforts que tenta son mari pour lui montrer qu'elle était folle, cette folie ne fit qu'augmenter. Ce fut au point que Stamply, qui pensa lui-même en perdre la tête, se vit obligé de l'enfermer et de veiller sur elle; car elle allait partout répétant que son mari, elle et son fils n'étaient qu'une famille de gueux, de bandits et de spoliateurs. Elle mourut dans un état d'exaltation impossible à décrire, croyant entendre la maréchaussée qui accourait pour la saisir, et suppliant son mari de rendre aux La Seiglière leur château et tous leurs domaines, trop heureux, ajouta-t-elle en expirant, s'il pouvait à ce prix sauver sa tête de l'échafaud et son âme du feu éternel.

Maître Stamply n'était pas précisement un esprit fort. Sans parler de la douleur qu'il en ressentit, la mort de sa femme le frappa d'une étrange sorte. Bien qu'il affichât volontiers un certain mépris de la classe nobiliaire, il y avait toujours en lui un vieux fonds de vénération pour les maîtres qu'il avait remplacés; et quoique, en interrogeant sa conscience, il se jugeât irréprochable, il ne pouvait parfois s'empêcher d'être troublé par leur souvenir. Toutefois, les impressions funèbres dissipées, il reprit son même train de vie, et reporta vers son fils absent toutes ses pensées et toutes ses ambitions.

A seize ans, son éducation se trouvant achevée, Bernard revint au logis. C'était alors un beau jeune homme, grand, mince, élancé, au coeur bouillant, aux regards de flamme, tout rempli des ardeurs de son âge, qu'excitaient encore les belliqueuses influences d'une époque éprise de gloire et de combats. Jusqu'alors la vie du château n'avait guère différé de celle de la ferme. Au retour de Bernard, tout prit une face nouvelle. Etranger aux faits du passé, n'ayant qu'un vague souvenir des La Seiglière, qu'une idée confuse des événements qui l'avaient enrichi, ce jeune homme pouvait jouir des bienfaits de sa position sans scrupule, sans trouble et sans remords. Jeune, il avait tous les goûts, tous les instincts de la jeunesse. Il chassa, creva des chevaux, étonna le pays par le luxe de ses équipages, et fit, comme on dit, sauter les écus paternels, le tout à la plus grande satisfaction du digne Stamply, qui ne se sentait pas d'aise de reconnaître chez son fils les manières d'un grand seigneur. Tout était pour le mieux, lorsqu'un matin Bernard alla trouver son père et lui tint ce langage:

—Père, je t'aime et devrais m'estimer heureux de passer ma vie près de toi. Cependant je m'ennuie et n'aspire qu'à te quitter. Que veux-tu? J'ai dix-huit ans, et c'est une honte de tirer sa poudre aux lapereaux, quand on pourrait la brûler glorieusement pour le service de la France. L'existence que je mène m'étouffe et me tue. Toutes les nuits, je vois l'empereur, à cheval, à la tête de ses bataillons, et je me réveille en sursaut, croyant entendre le bruit du canon. L'heure est venue où mon rêve doit s'accomplir. Préférerais-tu voir ma jeunesse se consumer dans les vains plaisirs? Si tu m'aimes, tu dois vouloir être fier de ta tendresse. Ne pleure pas, souris plutôt en songeant aux joies du retour. Quelles joies, en effet! quelle ivresse! Je reviendrai colonel, je suspendrai ma croix à ton chevet, et le soir, au coin du feu, je te raconterai mes batailles.

Et le cruel partit. Ni les remontrances, ni les larmes, ni les prières ne purent le retenir. A cette époque ils étaient tous ainsi. Bientôt ses lettres arrivèrent comme de glorieux bulletins, toutes respirant l'odeur de la poudre, toutes écrites le lendemain d'un jour de combat. Engagé comme volontaire dans un régiment de cavalerie, sous-officier après la bataille d'Essling, officier un mois plus tard, après la bataille de Wagram, où l'empereur l'avait remarqué, il allait à grands pas, poussé par le démon de la gloire. Il fut un de ceux qui prouvèrent, au dire de Puisaye, qu'une année de pratique supplée avantageusement toutes les manoeuvres et tous les apprentissages d'esplanade. Chacune de ses lettres était un hymne à la guerre et au héros qui en était le dieu. Au commencement de l'année 1811, son régiment se trouvant à Paris, Bernard profita d'un congé de quelques jours pour courir embrasser son vieux père. Qu'il était charmant sous son uniforme de lieutenant de hussards! Que le dolman bleu à tresses d'argent faisait ressortir avec grâce l'élégance de sa taille svelte et souple comme la tige d'un jeune peuplier! Qu'il portait galamment sur l'épaule la pelisse bordée de fourrures! Que sa brune moustache relevait fièrement sur sa lèvre fine et rosée! Qu'il avait bon air avec son grand sabre, et quel joli bruit le parquet rendait sous ses éperons sonnants! Stamply ne se lassait pas de le regarder avec un sentiment d'admiration naïve, lui baisait les mains, et doutait que ce fût son enfant.

Comme le soleil à son couchant, l'astre impérial brillait de son plus bel éclat, lorsqu'un frisson mortel passa sur le coeur de la France. Une armée de cinq cent mille hommes, dans laquelle la mère patrie comptait deux cent soixante et dix mille de ses fils les plus forts et les plus vaillants, venait de passer le Niémen pour aller frapper l'Angleterre au sein glacé de la Russie. Le régiment de Bernard faisait partie de la réserve de cavalerie commandée par Murat. On reçut au château une lettre datée de Wilna, puis une autre dans laquelle Bernard racontait qu'il avait été fait chef d'escadron après l'affaire de Volontina, puis une troisième, puis rien.

(A suivre)


**Le "Progrès du Saguenay"**

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
R.-R GRENON, FIDUCIAIRE—Casier P.—12, av. Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 467.
ABONNEMENT:
*CANADA*: $2.00; *A L'ETRANGER*: $3.00

# Les procédés de Moscou dans notre Province

"Se prémunir contre les ruses du communisme." Tel est le titre-rubrique qui couvre les articles 57 et 58 de l'encyclique Divini Redemptoris.

En cette province, le communisme prend ses précautions. Il sait et il sent que la besogne sera dure. La masse de la population est saine, infiniment plus dans les campagnes que dans les villes. Même dans nos quelques centres industriels, la tâche des moscoutaires n'est pas facile. Le pourcentage de ceux qui les écoutent avec sympathie est infime. Les recrues de valeur manquent. C'est parmi les gens les plus éprouvés, partant les plus dépités, les plus aigris, que le travail peut se faire avec quelque résultat.

Mais ce genre de recrutement n'est pas idéal, et les moscoutaires le savent. Sitôt le temps de misère passé, les égarés sont repris par leur hérédité, leur milieu, leur sens inné, la voix de leur sang et de leur tradition. On l'a vu, notamment, dans le cas de centaines de malheureux qui avaient apostasié leur foi il y a quatre ans; ils sont rentrés dans l'ordre sitôt les circonstances changées.

Pour obtenir des résultats sérieux et durables, Moscou doit nécessairement viser plus haut que la plus basse détresse. Il lui faut s'essayer auprès des ouvriers syndiqués, noyauter les usines, entreprendre le monde des employés de tous genres et s'insinuer dans les rangs de la jeunesse étudiante et des professions libérales ou semi-libérales. Puis il lui faut, de toute nécessité, essayer de pénétrer les milieux paysans et, enfin, les hommes politiques.

Et c'est dans ces variétés d'action (tentées ou à tenter) que les "ruses" deviennent nécessaires. Pas besoin de cacher sa pensée quand on s'adresse aux simples affamés. Mais si l'on veut aller plus haut et plus loin, il faut se donner quelque cohérence, quelque titre à l'acceptation. Il faut rentrer le couteau, se raser, aller chez le tailleur, parler correctement, se bien tenir à table, apprendre à discuter courtoisement et se faire agréer de l'homme intelligent et policé.

C'est ici que Moscou fait du grand art. Le moyen d'action varie selon la clientèle. Il a toujours pour but de saper l'instinct naturel de défense qui fait qu'on se méfie d'abord. Dès que l'auditeur (ou client, ou recrue éventuelle) en arrive à se dire que, après tout, Moscou c'est pas si mal que cela, le travail est en bonne voie. Comment procède-t-on selon les cas d'espèce? Très simplement.

Un anticléricalisme doux, modéré, apparemment rationnel, ouvre la porte de ceux qui se plaignent du clergé. L'exposé de ce qui s'est fait en Russie pour l'amélioration matérielle du sort de l'ouvrier industriel peut plaire à certains syndiqués. La multiplication des cliniques, des colonies de vacances, des maisons du peuple; la suppression de la prostitution et de l'usure, la transformation d'une nation illettrée en un peuple curieux de s'instruire, font très bien auprès de certains *social workers*. L'adversaire des dictatures, l'amant de la démocratie sera incité à voir dans le Soviet l'ennemi des gouvernements autoritaires, le défenseur du peuple contre les "puissances" qui l'oppriment. Et celui qui déteste les dictatures économiques s'allèchera au sucre d'orge de l'"administration des richesses publiques par le peuples, au seul profit de la collectivité".

Moscou, disions-nous, fait flèche de tout bois. Mais ici, où la propriété est convenablement répartie, il lui apparaît inutile d'essayer l'argument du partage, de la collectivisation. Notre paysan n'est pas le moins du monde enclin à diviser son bien au nom d'un principe abstrait. En fait, aucun des arguments communistes ne peut avoir de prise sur lui, Moscou le considère donc comme négligeable.

Pour dire la vérité, il n'y a, outre les prolétaires les plus désespérés, qu'auprès de certains intellectuels que la propagande rouge ait quelque chance d'être agréée. Effectivement, c'est là qu'elle s'exerce, avec les résultats les plus aisément tangibles. Mais elle s'exerce en se nuançant, en s'atténuant. Il n'est pas encore "bien porté", dans cette classe où le snobisme est roi, d'être bolchéviste.

Tout de même, nous comptons ici des amis de Moscou qui font leur travail de propagande insidieuse. On veut défendre la démocratie, on veut promouvoir l'art, on veut émanciper les Canadiens-français. Tous les prétextes sont bons, même celui de la "courtoisie". Et c'est la liberté de parole, le droit d'assemblée, la tolérance des opinions, l'occasion d'entendre l'autre son de cloche qui, à tour de rôle, sont invoqués au service de la propagande.

On prend plaisir à traiter de réactionnaires, de sacristains, de fanatiques, de partisans de la dictature les hommes d'ordre. On les déprécie, on les moque. Et l'on associe, de la façon la plus arbitraire, à des écoles de pensée qui ne sont et ne peuvent être en cause, ceux-là qui ne veulent pas que l'on situe le bolchevisme parmi les régimes politiques acceptables, ou discutables. Faut-il ajouter qu'il se trouve des politiciens qui, pour des fins électorales sans noblesse, s'allient aux prédicants moscoutaires ou, sans s'associer, leur montrent de la sympathie?

Ce que veut d'abord le communisme chez nous, c'est précisément de se faire accepter comme parti politique normal. C'est ce chapitre de sa propagande qu'il veut faire immédiatement trouver inoffensif après lecture. Et c'est là qu'est le premier danger. Car chaque point de l'enseignement marxiste peut, d'une façon ou de l'autre, se présenter de façon acceptable — sauf, évidemment, la propagande athée. Le bolchevisme, en isolant chaque thèse de son ensemble doctrinal, est certain de rencontrer quelque sympathie pour tel ou tel point de détail. Il trouve des gens qui pensent comme lui, par exemple, sur les abus du capitalisme, ou sur la nécessité de faire exploiter par l'Etat les services publics, ou sur l'urgence de nationaliser la banque, ou sur l'opportunité de supprimer les privilèges politiques ou para-politiques de certains intérêts, groupes, professions ou castes, ou sur la nécessité de multiplier théâtres, bibliothèques et musées, ou sur la vérité du principe que la richesse doit être répartie, équilibrée.

C'est de l'essence du sophisme d'entremêler le vrai et le faux. Aucune doctrine pernicieuse ne ferait d'adhérents si elle ne gardait et ne mettait en vedette une part plus ou moins large de vérité. Précisément parce qu'il parsème de nombreuses vérités relatives un champ d'erreur absolue, le bolchevisme a chance de faire des adeptes ici ou là, selon les circonstances et dépendamment de ce qu'il choisit de dire.

Le Soviet a pour tactique constante de revendiquer pour sien ce qui ne lui appartient pas. Dès qu'un artiste ou un écrivain ou un savant n'entre pas tout à fait dans les cadres bourgeois traditionnels, Moscou se sert de lui, se l'annexe ou annexe son oeuvre. Car ce régime, si intolérant, si sanguinaire quand il est en office, se montre prêt à tout accaparer quand il a besoin d'adeptes. Il fait même mine d'incarner la démocratie, ce qui est risible quand on sait ses façons de procéder avec les minoritaires, voire les simples tièdes. Il veut à tout prix qu'on l'associe avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, nations démocratiques entre toutes. Et ses politiciens, notamment Wallach-Litvinoff, se posent en champions des libertés populaires.

Ils affectent surtout un pacifisme absolu. A les écouter, ils pleurent chaque nuit sur les conflits qui déchirent le monde et sur la haine que nourrissent les nations. Comme s'ils n'étaient pas, essentiellement, des convertisseurs armés, comme si l'U. R. S. S. n'avait pas à sa disposition une machine militaire extrêmement dispendieuse, savamment équipée et incalculablement nombreuse! Mais cela, ils affectent de dire que c'est pour protéger la paix du monde. Et ils fomentent des mouvements prétendûment pacifistes un peu partout: Ligue contre la guerre et le fascisme, Ligue pour la défense de la démocratie, Ligue des libertés populaires, et vingt autres de même acabit.

Cette ruse tactique obtient ici quelque succès, surtout en nos milieux anglo-protestants, et plus particulièrement auprès de certains groupements universitaires de langue anglaise. C'est ce qui fait que, en certaines occasions où Moscou mobilise ses fidèles, on voit, à côté de bolchevistes avérés, — rarement canadiens, par bonheur, — d'honnêtes et naïves andouilles et quelques illuminés qui montent à l'estrade, donnent leur nom et leur argent à la "cause", fût-ce celle du malfaisant Costes, et parlent au nom de la paix, du peuple et de la démocratie.

Il est quelques chose qui nous défend bien, jusqu'ici, des astuces moscoutaires. C'est notre hérédité, les conditions dans lesquelles nous vivons, la structure de notre société. Le premier composant de notre hérédité, c'est notre religion. Il ne m'appartient pas d'en disserter. Mais Moscou tente de tirer ses ficelles de façon à nous laisser croire que sa doctrine procède directement de l'Evangile. On insinue que la justice sociale permet de mettre sur le même pied les encycliques et Karl Marx. Et c'est la charité chrétienne que l'on invoque quand on veut exciter les petits contre les puissants. Ruse, toujours. Mais ruse trop grossière.

Le plus dangereux, souvent le plus décourageant, c'est quand on se réclame du silence de certaines autorités, voire quand on table sur certaines paroles, certains gestes individuels de catholiques "de gauche" pour dire: "Voyez; on n'est pas partout aussi tolérant qu'ici". Cela, c'est de la manoeuvre, imputable d'abord à la traditionnelle déformation des catholiques "naturalistes" ou "libéraux", que Dom Guéranger voyait déjà, il y a quatre-vingts ans, ligués avec les éléments subversifs au nom du "progrès" et de la "tolérance".

J'arrête ici cet exposé sommaire de certains procédés du Soviet chez nous. On en pourrait dire long s'il fallait entrer un peu dans le détail. Constatons seulement que, si Moscou sait varier son plan et choisir ses arguments selon les latitudes, l'idée maîtresse de son action reste ici la même qu'ailleurs: détruire la civilisation latine et la religion chrétienne.

Louis FRANCOEUR

"L'Ordre Nouveau"

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**




6 ANS
(une histoire authentique)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL
Vous aimeriez sans doute à faire la connaissance de cette petite fille, mais nous regrettons de ne pouvoir divulguer son nom. Le secret de son compte est jalousement gardé, comme celui de tous nos clients.

● Un client nous disait dernièrement: "Pourquoi ne dites-vous pas aux parents que rien ne plaît plus aux enfants que de les laisser s'ouvrir un compte en banque? C'est la faveur que ma fillette de six ans demanda l'autre jour à sa maman. Ma femme prévint aussitôt notre gérant que la petite passerait le voir . . . Peu après, elle s'amena à la banque avec sa petite bourse, signa son nom quatre fois (ce qu'elle trouva des plus drôles) et reçut son livret. Elle fit cela toute seule . . . "

*Cette petite a mille fois raison. La banque, c'est SA banque. Faites-en autant.*




LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE CHICOUTIMI - J. A. A. MOREL, Gérant
SUCCURSALE ARVIDA - D. R. SUTHERLAND, Gérant
SUCCURSALE KENOGAMI - W. J. THERIAULT, Gérant


## A lire

Par le nombre et la variété de ses articles, le numéro de février de La Revue Moderne ne peut manquer d'intéresser le plus grand nombre de ses lecteurs. On y trouve de la fiction, des articles documentaires, du cinéma, de la mode, des chroniques féminines et autres.

"Hasard au lac", roman de Maurice d'Auteuil, vous fera apprécier, cette fois, cet auteur dans un roman des plus agréables; une belle histoire d'amour dans le décor pittoresque des Laurentides.

"Le grand saut", nouvelle par Paul Renaud, et "Méprise", nouvelle par Alice Lemieux-Lévesque, vous plairont chacune dans leur genre respectif.

Dans un article fort documenté et abondamment illustré, intitulé "l'Ecosse d'aujourd'hui", M. Frederick C. Roe donne de ce pays, une vue d'ensemble très détaillée et fort instructive. La belle et vivante étude de M. Albert Laberge sur le sculpteur Alfred Laliberté nous rappelle les débuts de carrière si remplie et versatile de ce grand artiste.

Mentionnons en outre un conte charmant de Lucienne Morency, "Le voyage de Louise", une courte nouvelle, "Le vieux fou est mort", par Gabriel Langlais, de même que plusieurs pages largement illustrées sur les récents grands films à succès présentés sur nos écrans. Ajoutons à tout cela les pages féminines, les modes, les recettes, les chroniques de Marjolaine et vous avec le magazine au complet.

On nous apprend de plus que le numéro de février de La Petite Revue a été si bien accueilli que plusieurs n'ont pu s'en procurer une copie. On fera donc bien de réserver le prochain numéro si on ne veut pas le manquer.

(Communiqué)

# Quoi faire...

(Suite de la 8e page)

boire un verre de vin ou d'alcool, ni de fumer une cigarette, même pour une femme, mais les excès du tabac et des liqueurs fortes pèsent plus lourdement sur son système nerveux, sur la santé de ses enfants, sur son humeur et sur sa conduite.

Une femme toute seule ne peut rien sur l'opinion ou une habitude enracinée, mais dix, vingt, trente, convaincues des désordres apportés dans l'ordre matériel, économique, social, par ces stimulants absorbés en trop grandes quantités et régulièrement, peuvent établir un courant d'idées assez fort pour provoquer l'échec d'idées et de doctrines subversives et préserver, au moins, la nouvelle génération.

La tempérance s'étendrait ensuite à tous les plaisirs sensibles dont nous pouvons user avec prudence et avec discrétion: le cinéma, les fréquentations, les danses, les plages, les sorties en automobile, les parties de cartes, les conversations, les toilettes féminines et celles des petits enfants, seront donc l'objet d'un sérieux examen et, au besoin, de réformes consciencieuses. Pour le cinéma, nous avons maintenant un guide publié tous les jours dans l'"*Action Catholique*" et dans le "*Devoir*", donnant une appréciation sur chacun des films qui sont présentés dans nos théâtres; comme ces vues forment circuit, le ciné guide peut être utile à ceux qui habitent ailleurs.

* * *

*L'éducation nationale.*

De même, les mères canadiennes-françaises réfléchiront qu'il est temps de revenir à une éducation mieux en rapport avec nos traditions et notre histoire. Elles réapprendront, si nécessaire, pour les faire mieux connaître et mieux aimer de leurs fils, les noms des héros qui se sont sacrifiés pour la patrie.

Elles cultiveront, dans le coeur de leurs enfants, l'amour, le respect des ancêtres, au lieu de les encourager à dénigrer ceux qui croient encore à la grandeur et aux vertus du Canada français; à dédaigner les bonnes gens de la campagne qui gardent souvent mieux que les citadins une foi robuste, une simplicité de vie, un liberté de paroles et d'allures qui n'est pas paralysée par le respect humain.

Elles se garderont d'amollir la volonté de leurs fils et de leurs filles par ces modes qui nous viennent des Etats-Unis et que nous avons trop adoptées: l'amour immodéré du confort, de l'argent, du luxe; l'égoisme qui recule devant les petits et les grands sacrifices, le laisser-aller des villégiatures, des plages, de la vie en plein air.

Les sports, eux-mêmes, empruntent à leurs origines étrangères des excès qui dépassent notre compréhension des exercices physiques, destinés à garder un esprit sain dans un corps sain. Cette glorification de la force brutale qui fait que l'on s'entasse par milliers dans des arènes où des hommes se battent jusqu'à épuisement, où des équipes, pour acheter la victoire, ne regardent pas à un membre démis, à un visage défiguré, tandis que dans les tribunes, les spectateurs, de bons et honnêtes citoyens, vocifèrent comme des possédés.

Tout cela répugne à notre bon sens, cependant nous acceptons l'une après l'autre les manifestations d'un paganisme qui remplace les joies de l'esprit autrefois en honneur.

Nous ne savons plus lire que des romans, que des revues illustrées, et quelles illustrations! . . .

* * *

Réfléchissons sérieusement et demandons-nous comment, dans notre milieu, avec notre entourage, nous pouvons répondre à ces trois questions.

Nous publierons avec plaisir les opinions qui sembleront jeter de la lumière sur des sujets angoissants. Nous y reviendrons nous-mêmes, ces campagnes devant durer plus d'une année.

Georgina LEFAIVRE,
Présidente générale.
(*Ligueuse*)

# La Revue Dominicaine

## Pour 1938

Deux raisons pour quoi nos abonnés de fait doivent s'inscrire de nouveau pour 1938, et nos abonnés en désir se hâter d'accomplir leur projet: 1° La Revue gardera cette même tenue doctrinale et littéraire qui lui a valu récemment tant de hauts témoignages d'approbation et de sympathie; 2° Elle va commencer dès janvier une

ETUDE GENERALE DU SCOUTISME

dont la distribution sera partagée entre de réelles compétences, ainsi qu'en fait foi le tableau suivant:

*Le Message de Baden-Powell*, R. P. Marc Labonté, O.P.
*Un livre de Maître*, "*Scouting for Boys*", M. Georges Brosseau.
*Les grandes lois de la psychologie scoute*, R. P. Raymond-M. Voyer, O.P.
*Le scoutisme et la nature*, M. Claude Melançon.
*Un type social: le scout*, M. Raymond Tanghe.
*Le scoutisme et la culture*, R. P. Albert St-Pierre, O.P.
*Le scoutisme et l'Action catholique*, R. P. Alcantara Dion, O.F.M.
*Le scoutisme au pays des malheureux*, M. René Duguay.
*Le scoutisme et la femme*, Madame Martine-H. Duguay.
*Les dimensions du scoutisme*, T. R. P. Ceslas Forest, O.P.
*Nos espoirs canadiens*, M. Jean-Marie Bureau.

Apôtres du scoutisme, parents, amis et protecteurs des scouts et des guides de la Province tiendront sans nul doute à suivre notre Enquête et à s'assimiler ces solides écrits au fur et à mesure de leur publication.

N. B. — On a cru devoir abaisser à $2.00 l'abonnement des aumôniers et chefs scouts et ceux qu'ils pourraient eux-même recueillir. Même réduction est offerte aux étudiants des universités, ainsi qu'aux professeurs et élèves des collèges classiques.

(Communiqué)


**Vous désirez des impressions soignées et en plusieurs couleurs! Adressez-vous au "Progrès du Saguenay".**



*C'EST DÉFINITIF!*

*IL FAUT QUE TOUT SOIT VENDU*

**LA LIQUIDATION EST GÉNÉRALE au magasin**

**PHILIPPE TREMBLAY (MATHIAS)**

**Il n'est plus question de prix dans la liste mentionnant le stock, l'ameublement et les divers accessoires du magasin. Tout doit être vendu, liquidé à n'importe quel prix!!!**

**J'abandonne mon commerce de la rue Jacques-Cartier pour m'occuper spécialement de la Tannerie et de la fabrication de la chaussure, qui est en grande demande actuellement.**

**J'adresse un appel à tous, de Chicoutimi comme des environs, de m'aider dans cette vente, afin de réaliser le montant nécessaire pour mener à bonne fin l'entreprise que j'ai commencée à la manufacture de chaussures.**

**Que chaque famille vienne donc faire un achat de $5.00 durant cette liquidation, chacun profitera d'aubaines de toutes sortes, et cet encouragement contribuera grandement à donner à cette petite industrie l'extension qui lui est nécessaire.**

**LISTE DES LIGNES À LIQUIDER**

300 sacs de patates
Articles d'épicerie au complet
Articles de pharmacie
Quincaillerie
Nouveautés
Sous-vêtements
Chemises
Pantalons
Chaussures, job. — La paire ..... **59c**
Claques, job. — La paire ..... **15c**
Chaussures dernière nouveauté, pour hommes, dames et enfants.
Claques pour hommes
Bottines d'ouvrage
Ferronnerie
Vaisselle de tous genres
Peinture, blanc de plomb, mastic, vitres, thérebentine.
200 habits pour hommes et enfants
Ameublement de boucherie
2 balances de comptoir
1 brancard de 100 livres
1 frigidaire
1 bloc
1 moulin à viande
1 presse à saucisse
Stands à fruits et biscuits
2 vitrines
1 comptoir
Une partie de mon ménage sera à vendre.
Fournaise à air chaud

*Avis aux cultivateurs et à tous ceux qui ont des peaux à faire tanner ou à vendre, de les apporter le plus tôt possible.— Les peaux de vaches pesant 55 livres seront payées 7c la livre. Nous avons toujours des bottes à vendre.*

**PHILIPPE TREMBLAY (MATHIAS)**

**160, rue Jacques-Cartier — Tél. 669 — CHICOUTIMI**





**STUDIOS**

**GRANDE BAISSE DE PRIX**

Pour cette grande vente de STUDIOS, en plus des bas prix, nous accorderons des conditions spéciales **Gagnon & Frère.**

**PAS D'ARGENT COMPTANT**

**24 PAIEMENTS MENSUELS ÉGAUX**

Venez faire votre choix dès maintenant, profitez du nombre et des modèles de tous genres de ces jolis studios qui embelliront votre demeure.

Tous nos mobiliers de studios achetés aux différentes expositions, mobiliers qui ont servi seulement comme modèles d'étalage, sont mis en vente . . .

**Aux Plus BAS PRIX Jamais Vus**

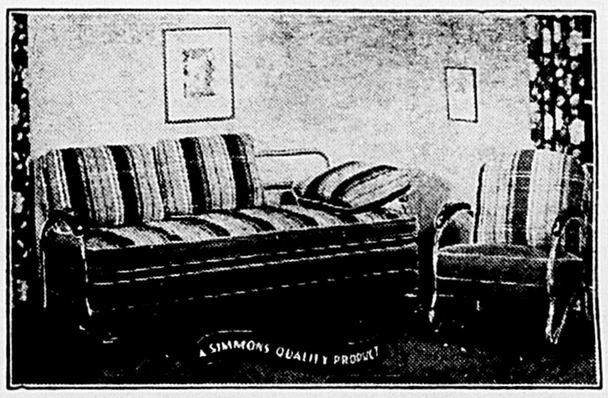
Nous nous sommes procurés ces studios à des conditions spéciales que nous sommes heureux à notre tour d'en faire bénéficier notre clientèle.

**Plusieurs WAGONS de STUDIOS**

sont exposés dans nos différents magasins. Nous avons donné des instructions pour une vente rapide.

**VOYEZ CES PRIX**

Studio 5 morceaux, ..... valeur de $ 59.00 pour **$ 39.00**
Studio 5 morceaux, ..... valeur de $ 69.00 pour **$ 59.00**
Studio chromé, 5 morceaux ... valeur de $ 89.00 pour **$ 79.50**
Studio chromé, recouvert de peluche, 5 morceaux, ..... valeur de $119.00 pour **$ 99.00**
Studio chromé, recouvert en peluche de soie, ..... valeur de $139.00 pour **$119.00**




**GAGNON & FRÈRE**

**— 7 magasins de meubles —**

**CHICOUTIMI - JONQUIÈRE - KÉNOGAMI - PORT-ALFRED**
**ALMA - ST-JÉRÔME - ROBERVAL**

# Coopérative agricole de Normandin

## Réunion annuelle. — 350 cultivateurs présents.

Normandin, (Spécial au Progrès)

Le 31 janvier dernier, eut lieu à Normandin, la réunion annuelle de la Société Coopérative Agricole de Normandin. A 10 heures de l'avant-midi, ouverture sous la présidence de M. Philadelphe Ferland. Après les souhaits de bienvenue aux visiteurs, M. le président remercie chaleureusement les cultivateurs de Normandin et des paroisses environnantes d'être venus en si grand nombre pour s'instruire de leurs affaires et devenir encore coopérateurs à l'avenir. Tout va bien, dit-il, mais ça pourrait aller mieux si un plus grand nombre comprenait. "J'espère donc, qu'après cette journée, plusieurs retourneront convaincus de la nécessité de la coopération." Il remercie ensuite M. le député Castonguay d'avoir quitté ses occupations pour venir prendre contact avec les cultivateurs de Normandin. Merci aux conférenciers pour leur généreux concours et l'aide précieuse qu'ils apporteront pour le succès de cette journée.

Le bilan de la Société Coopérative Agricole de Normandin, pour l'année qui vient de s'écouler, est donné en entier par M. Lucien Bouchard, gérant actuel de ladite société. M. Bouchard nous cite des chiffres très intéressants: Le montant des ventes s'élève à $68,263. et celui des achats à $65,889.47. Le capital payé la première année était de $350.00 environ, alors qu'il est de $1752.97 après la troisième année de fonctionnement. M. Bouchard nous a vivement intéressés bien que parlant avec des chiffres.

La parole est ensuite passée à M. le curé Tremblay qui, après avoir félicité tous les cultivateurs présents, nous dit un mot de la nécessité de la coopération. Cultivateurs, dit-il, la coopération est un remède à plusieurs de vos maux. C'est un fait reconnu et pratiqué sur une grande échelle dans plusieurs pays. Ces endroits réussissent bien depuis qu'ils ont adopté ce système de coopération. Pourquoi ne les imiterions-nous pas puique par ce moyen nous pouvons nous faire tant de bien? C'est un moyen de conserver nos marchés et d'obtenir de meilleurs prix tant pour nos achats que pour nos ventes. Il encourage les coopérateurs à continuer leur travail et fait appel à tous les cultivateurs pour qu'ils se groupent afin de bénéficier des multiples avantages que procure la coopération.

M. l'abbé Savard, curé de St-Edmond les Plaines, vient ensuite assurer les cultivateurs de Normandin de l'appui de ses paroissiens. Les cultivateurs de St-Edmond, dit-il, ex-paroissiens de Normandin, sont resté attachés à leur paroisse-mère et travailleront avec leurs frères pour la plus grande prospérité de tous.

M. Adhémar Belzile, régisseur de la Station Expérimentale de Normandin, prend ensuite la parole. Il explique certains item du bilan pour bien montrer aux cultivateurs tous les bienfaits qu'ont retirés, durant la dernière année, tous les cultivateurs qui ont compris la nécessité de se grouper pour vendre leurs produits comme pour les acheter. Il passe ensuite aux différents marchés qu'il divise comme suit: le *marché familial* qui est le plus important et le plus rémunérateur. Le cultivateur n'est pas commerçant; il doit produire pour subvenir aux besoins de sa famille et de ses animaux, le surplus allant à un autre marché. En deuxième lieu vient le *marché local* qui est plus exigeant que le premier mais qui est avantageux parce que situé à proximité. Ce marché est presque complètement perdu pour nous puisque en 1936, nous avons exporté seulement 481 chars de produits alors que nous en avons importé 1215. Nous pourrions facilement remédier à cette lacune si nous voulions surveiller nos intérêts de plus près. Il passe au *marché d'exportation* qui est le plus exigeant parce qu'il nécessite la classification des produits, ce qui nous manque à nous. Pour illustrer son énoncé, il cite comme exemple le marché des pommes de terre. Le Nouveau Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard ont capté ce que nous laissions aller et se sont organisés pour produire et fournir les pommes de terre que désirait le consommateur. C'est la même chose dans plusieurs domaines. Il est temps de réagir, dit-il, car nous pouvons avantageusement rivaliser avec les autres provinces, vu que nous sommes à proximité de nos marchés, COOPERATION et CLASSIFICATION, voilà le succès.

L'heure des agapes étant arrivée, chacun va prendre des forces et la réunion se continue à 2 heures de l'après-midi. Comme premier conférencier vient M. Hyacinthe Bois, représentant l'Agronome Régional. M. Bois dit sa satisfaction d'assister à cette belle réunion et de constater que les cultivateurs de Normandin sont à l'oeuvre. Il les encourage à continuer dans la bonne voie et leur souhaite plein succès. Il revient à la charge en apportant des exemples montrant la coopération avantageuse. Ce n'est pas par plaisir qu'on vous répète souvent de vous grouper. Non, mais c'est parce que l'union apporte des avantages qui ne sont pas à dédaigner. C'est pour votre plus grand bien, soyez-en assurés. Ceux qui ont joui de quelques-uns des bienfaits apportés par la coopération ne veulent plus entendre parler d'individualisme. Vous avez des exemples dans Normandin qui devraient inciter les autres à emboiter le pas pour grossir le nombre des coopérateurs et ainsi permettre à tous de jouir de ces privilèges.

M. J.-C. Pelletier, agronome officiel, prend la place de M. Bois et traite de plusieurs sujets entre autres: l'organisation professionnelle. L'heure est venue, dit-il, de se grouper pour former un corps capable de sauvegarder ses intérêts. La Coopérative Agricole devrait compter dans ses rangs tous les cultivateurs de Normandin.. Heureusement qu'il y a progrès. D'une vingtaine au début, le nombre est passé à plus de quatre vingts après trois ans, mais ce n'est pas assez pour une grande paroisse comme la nôtre. Il parle ensuite de l'organisation coopérative d'achats et de ventes qui rapportent de réels bénéfices aux cultivateurs et pour citer un exemple, il mentionne la vente des animaux par l'entremise de la coopérative. Il y a des cultivateurs, dit-il, qui veulent faire de l'argent mais qui prennent tous les moyens possibles pour en perdre. Une fois de plus, il encourage les cultivateurs à vendre leurs produits où ils seront certains d'être payés selon la qualité de leur marchandise. Il parle ensuite de la nécesité de bâtir le plus tôt possible un entrepôt frigorifique afin d'emmagasiner les produits pour satisfaire les demandes et ce, en temps désiré par l'acheteur. Le marché est trouvé, dit-il, il ne suffit que de s'organiser. Les chantiers peuvent absorber toutes nos productions à condition que nous puissions leur garantir la qualité et la quantité. Il faut donc veiller à reprendre ce marché et pour cela, la construction d'un entrepôt s'impose. Pour terminer, il dit un mot au sujet de la Caisse Populaire de Normandin qui est l'une des plus prospères de la Province. Fondée depuis à peine dix ans, la Caisse Populaire de Normandin fait un chiffre d'affaires dépassant le million par année. Elle est donc une aide précieuse pour le cultivateur et comme exemple de l'utilité de cette organisation coopérative de crédit, il cite le cas de l'achat du grain de semence pour l'année dernière. Plusieurs cultivateurs n'auraient pu acheter leur semence si la Caisse Populaire n'avait pas été là pour leur fournir l'argent nécessaire. Ne fusse que ce service, la Caisse Populaire mériterait déjà beaucoup, mais il y a plusieurs autres exemples que l'on pourrait citer. Il remercie les cultivateurs d'être venus en si grand nombre et les encourage à aller de l'avant vers le progrès.

La parole passe ensuite à M. H.-L. Brouillard qui félicite les cultivateurs pour leurs succès obtenus avec leur coopérative. Après avoir douté du succès, dit-il, je vois maintenant que la Coopérative Agricole de Normandin est une organisation paroissiale solide et qu'elle vivra. Revenant sur la question de l'entrepôt, il montre aux cultivateurs tout le bien qu'ils en retireraient car ce serait la place pour faire classifier leurs produits, les entreposer pour les écouler lorsque les prix seraient favorables; ce serait aussi l'endroit pour faire le criblage des grains et il pourrait y avoir une moulange où l'on préparerait les moulées balancées qu'on achète toujours à gros prix. Il réitère ses félicitations aux coopérateurs et les encourage à poursuivre leur oeuvre.

M. le député Castonguay est ensuite invité à prendre la parole. Il dit sa satisfaction d'être au milieu des cultivateurs de Normandin pour assister à leur magnifique réunion. Il constate qu'ils ont fait beaucoup déjà concernant la coopération. Il insiste sur la nécessité de l'instruction agricole et conseille aux cultivateurs de suivre les enseignements des agronomes qui, eux, sont qualifiés pour résoudre leurs problèmes agricoles. De nos jours, il faut connaître son métier car autrement, nous serons mis de côté et les autres provinces auront le dessus sur nous. Vous êtes privilégiés, cultivateurs de Normandin, profitez des avantages mis à votre disposition. Parlant de l'aide gouvernementale pour l'érection de l'entrepôt frigorifique, Monsieur le Député promet son concours et assure les cultivateurs de son dévouement et dit qu'il fera son gros possible pour obtenir de ses chefs le secours demandé.

M. E. Laplante remercie brièvement M. le député Castonguay d'avoir passé la journée au milieu de nous et pour l'encouragement qu'il vient de donner aux cultivateurs de Normandin en leur montrant l'importance de s'instruire des choses de l'agriculture pour pouvoir obtenir plus de rendement de leurs travaux et ensuite pour son aide afin d'avoir du Gouvernement un petit quelque chose qui favorisera la réussite de leur entreprise.

M. l'abbé Talbot, vicaire à Normandin, dit quelques mots de félicitation aux coopérateurs et leur promet le succès s'ils conservent cette union basée sur la charité chrétienne.

M. le Président remercie encore une fois M. le Député, Messieurs les Agronomes et tous ceux qui ont participé au succès de cette belle journée et les 350 cultivateurs de Normandin et des paroisses environnantes quittent la salle vers six heures, enthousiasmés et convaincus de la nécessité de s'unir pour leur plus grand avantage. Le chant du "O Canada" clôture cette magnifique journée agricole.


## AVIS

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
JONQUIERE

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE CHICOUTIMI.
Cause No 12.165.

J.-W. GAGNON, marchand, de Jonquière, demandeur

vs

ALBERT MERCIER, de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Jonquière, le 5 février 1938.

(Signé): J.-André OUELLET, C.C.M.

VRAIE COPIE.
J.-André OUELLET, C.C.M.


J. I. C.

# Sois homme !

Une volonté forte est indispensable à quiconque doit exercer une responsabilité. Elle est un élément indispensable dans ce qui constitue une *personnalité*. On ne demande rien d'important à un individu souffrant d'anémie morale; on ne met rien sur les épaules d'un homme chancelant. Au contraire, une volonté vigoureuse attire la confiance et peut accepter sans crainte et sans témérité les plus grandes responsabilités.

*Un homme a de la volonté ou du caractère, quand il a la force de toujours plier ses facultés aux dictées de la raison et aux appels de sa conscience*, c'est là vraiment un homme de devoir.

La méthode logique pour renforcir sa volonté, a-t-on dit, c'est de travailler sur soi-même d'abord. Voici un procédé gradué:

(a) La conquête personnelle de son corps: soin de la santé, hygiène, propreté, exercices physiques réguliers, attitude et maintien extérieur.

(b) Surveillance de sa conduite vis-à-vis des autres. Supprimer ce qui choque, déplait, éloigne.

(c) Gouverner ses désirs: Agir, non par instinct, non par caprice ou passion, mais par raison. Il faut se discipliner et apprendre à discerner entre l'agréable, l'utile, le nécessaire.

(d) *Agir avec énergie*, mais non par impulsion naturelle, sans précipitation ni violence. Agir avec réflexion et méthode, mais sans langueur. Pour cela, surveiller: Ses inclinations, ses sentiments, ses réflexions, la *routine*, la faiblesse, la fatigue. Il ne suffit pas de vouloir, il faut savoir vouloir.

(e) Réagir contre la mauvaise ambiance, contre l'exemple mauvais, travailler à exercer une influence.

(f) Exercer tour-à-tour sa volonté aux habitudes suivantes:

*à l'indépendance* (non pas à cette morgue qui caractérise les parvenus): n'être pas la chose qu'on mène; être quelqu'un qui a des idées personnelles et qui agit en conséquence,

*à l'affirmation de soi* par l'exercice de l'initiative. La volonté forte a l'audace de se produire et de s'exprimer;

*à la prévoyance*: audace calculée, discipline de la réflexion;

*au goût du risque*, (Il ne s'agit pas ici de légèreté ni de présomption), pour éviter les interminables et stériles discussions;

*à la décision rapide*, mais *juste;*

*à la constance*, qualité très *rare* et *précieuse;*

*à la souplesse*, (non à la "finasserie"), facilité d'adaptation; fruit de l'humilité, de la connaissance de soi et de ses capacités;

*à la modestie*, (qui est modeste de nos jours); l'homme se sait vulnérable.

C'est ce que la J.I.C. propose cette semaine à votre méditation. Combien parmi nous ont formé de vains désirs de devenir quelqu'un et n'ont pas eu le courage suffisant de se rendre jusqu'au bout! Le refus de faire de l'action catholique, chez plusieurs, n'a pas d'autre motif que l'effort de volonté nécessaire et la crainte des sacrifices "sauveurs".

Qu'on redonne à norte jeunesse la vraie notion du caractère, qu'on l'habitue à y conformer sa vie, ce sera la vraie solution à toutes nos misères morales et matérielles; nous aurons fait des hommes, c'est ce qui nous manque le plus.

*Section Labrecque de la J. I. C.*
1er février 1938.

# Chansons populaires du vieux Québec

La chanson populaire était jadis aussi familière aux habitants de Québec que le pain qoutidien. Elle accompagnait voyageurs, explorateurs, coureurs des bois et canotiers dans leurs expéditions à travers le continent. C'est à la cadence des chnsons d'aviron que les rivières de l'Ouest portèrent les premiers découvreurs blancs, et que les échos de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent, au passage des bûcherons et des forestiers, souvent se réveillèrent. Des airs innombrables rythmaient le labeur des femmes et des hommes. Hommes et efmmes, enfants et vieillards, amoureux, mères, artisans, bûcherons et buveurs, tous fredonnaient à l'envi les refrains populaires. Dans ce temps-là, chez-nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui!

C'est précisément ces refrains que Marius Barbeau commente avec la perspicacité et l'originalité qu'on lui connait dans ses *Chansons Populaires du Vieux Québec*. Cette plaquette de luxe qui contient une vingtaine de chansons populaires annotées et commentées est magnifiquement illustrée de dessins d'Arthur Lismer, représentant chanteuses et chanteurs canadiens bien connus tels Madame Jean-Baptiste Leblond, Philéas Bédard, Vincent Ferrier de Repentigny et autres interprètes des chansons de notre terroir. L'ouvrage contient aussi en appendice une riche bibliographie des chansons populaires au Canada.

L'ouvrage de Barbeau "*Chansons Populaires du Vieux Québec*" est en vente au bureau du *Directeur des Editions, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, Ont.*, au prix de 25 cents l'exemplaire.

# "Le dessus du panier"

C'est là le titre d'un livre achevé d'imprimer le 20 décembre.

M. l'abbé Victorin Germain, un de nos spirituels écrivains, qui a préfacé le nouvel ouvrage, imagine l'auteur en manches de chemise, et retroussées, s'il vous plaît!

Pas en toge comme les savants docteurs, pas en redingote comme les conducteurs de peuples, pas sur un socle comme les profonds génies, non, mais sur un seuil de porte, revenant, avec un butin tout élaboré, alimenter, ranimer et enrichir la conversation que vous entretenez d'âme à âme, de coeur à coeur souvent, avec vos milliers de lecteurs.

En manches de chemise, tenue plus commode que négligée, sur le seuil du vieux Séminaire de Québec, où vous avez fait vos études et où vous accueillent si bien vos anciens maitres, sur le seuil de la Bibliothèque du Parlement ou du Musée Provincial, où vous documente quelque étonnant mémorialiste, sur le seuil de l'église, à Saint-Isidore, au Cap-Santé, à Saint-Coeur de Marie, où vous faites oeuvre de bon paroissien sur le seuil de la maison du grand-père ou celui du magasin paternel, sur le seuil d'une étude de notaire, notaire vous-même, sur le seuil du théâtre avec vos ravissantes nièces, à la coupée du "Titanic" ou à la barrière du Bourget, à la grille du palais du Roi, à l'entrée de la niche de Moka, sur le pas de la demeure de Louise, partout je vous aperçois souriant, heureux de votre récolte et pressé de l'aller distribuer, multipliée, à tous les curieux de votre prose.

Et le même ajoute: "Vingt années de reportage et de rédaction, ving années de perpétuelle réflexion, de passionnée lecture et de culte des maîtres ont fait de vous le parfait chroniqueur de chez nous."

L'Oncle Gaspard a donc voulu, à l'occasion de ses vingt ans de journalisme, offrir à ses fidèles lecteurs et aux autres un choix des chroniques qu'il publie depuis trois ans: "le dessus du panier"...

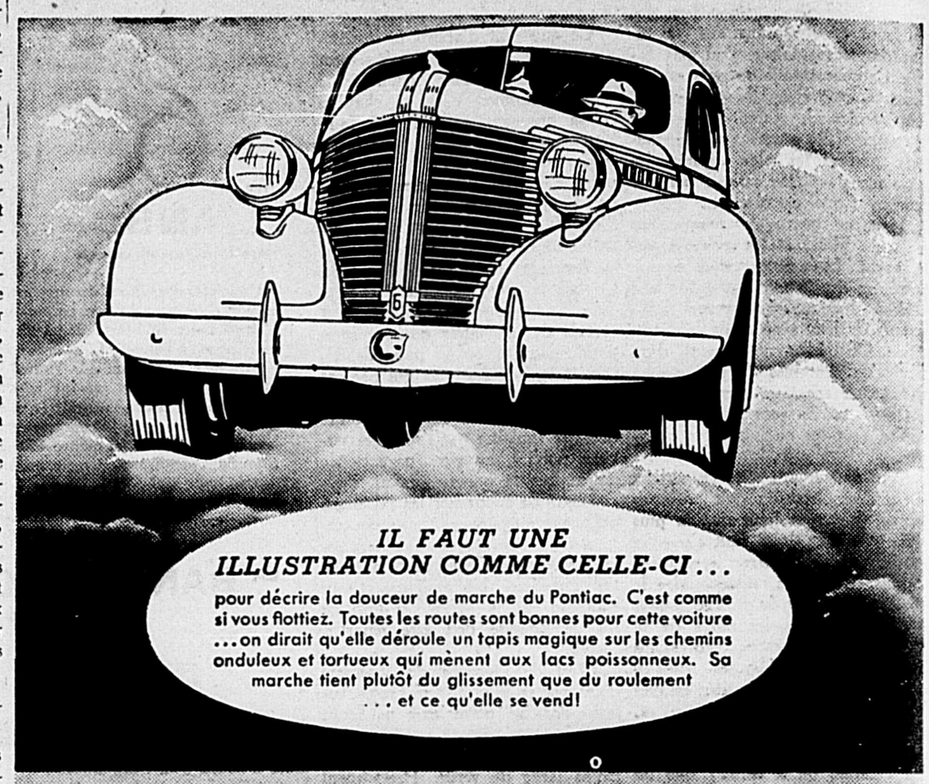
..."Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire, et puis le reste va comme il peut."

*Madame de Sévigné.*

Ces chroniques se rattachent aux sujets les plus divers, ainsi que l'indique la préface de M. l'abbé Germain, et l'on y trouve l'imprévu, le pittoresque et, derrière cela, le sérieux, l'utile, voire l'édifiant. Ajoutons qu'écrites au jour le jour, la plupart ont dû être remises sur le métier, de sorte que beaucoup ont changé de vêtement si elles n'ont rien perdu de leur naturel et de leur spontanéité.

Le livre, de près de trois cents pages, grand format, se présente lui-même en tenue des fêtes. On peut se le procurer, au prix de $1.00 ($1.05 par la poste) au service de librairie du *Progrès du Saguenay*.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

*IL FAUT UNE ILLUSTRATION COMME CELLE-CI...*

pour décrire la douceur de marche du Pontiac. C'est comme si vous flottiez. Toutes les routes sont bonnes pour cette voiture ...on dirait qu'elle déroule un tapis magique sur les chemins onduleux et tortueux qui mènent aux lacs poissonneux. Sa marche tient plutôt du glissement que du roulement ... et ce qu'elle se vend!

PONTIAC

$895

Coupé d'affaires Pontiac "spécial" (modèles de luxe depuis $1004) à l'usine, Oshawa, Ont. Le fret, les taxes du gouvernement et la licence extra. P-98F

**Côté Boivin Auto Service Inc., Chicoutimi P. Q.**

*Vendeurs associés* { CÔTÉ BOIVIN & CIE, ROBERVAL, P. Q. / J.-C. HUDON MÉTABETCHOUAN, P. Q.



# AUBAINES QUI FORCENT VOTRE ATTENTION !

**Venez les chercher, VENDREDI, SAMEDI !**

**ET TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE**

**Chez LESSARD & FRÈRE sur la Côte**

## Paletots d'hiver pour hommes

Tweed Barrymore tout laine. Drap, velours, milton ou frise, coupes Raglan ou Grenadier. Aussi avec mortigale. Tailles: 32 à 40.

**$9.98 et $12.98**

## Vente Spéciale Culottes

Pour garçons de 6 à 15 ans. Culottes modèle lacé, en frise marine et velours par côtes; avec genoux en cuir. Tailles: 24 à 32. Se vendent ordinairement $2.00. Spécial .....

**$1.29**

## CHANDAILS pour garçons

Ce sont des échantillons de voyageurs qu'il nous a été possible de nous procurer à un prix exceptionnel. Modèle encolure ronde, dans les couleurs marron, bleu marine et gris. *Spécial pour vendredi et samedi seulement* .....

**79c 2 pour $1.50**

## SPÉCIAL Chemises de Broadcloth

Très belle qualité de broadcloth coupé à même, rayées et quadrillées, dans les plus jolies teintes. Encolures: 13½ à 17. *Spécial vendredi et samedi* .....

**89c 2 pour $1.75**

SLIPS en crêpe et en tricolette. Toutes les grandeurs ..... **.75**

SOULIERS de toilette pour dames. La paire ..... **$1.85**

150 ROBES en crêpe et en Jersey, pour ..... **$2.38**

Spécial: LAINE "Regent". La balle ..... **.10**

HABITS en laine, pour garçons. 1ère qualité. Valeur de $3.50, pour ..... **$1.98**

SOIE TOKIO, toutes les couleurs. La verge ..... **.22**

Madame,

Le chapeau de paille pour porter avec votre manteau de fourrure est arrivé; venez donc voir notre nouvel assortiment de modèles exclusifs qui vous émerveillera certainement.

## Spécial

**Manteaux pour Dames**

La balance de nos manteaux d'hiver, au nombre de 189; tous garnis de riche fourrure. Nous vous accorderons un escompte

**Spécial de 33⅓%**

Madame! Voilà un vrai spécial

Mlle Demers avertie toutes les dames et demoiselles de Chicoutimi et des environs qu'elle partira pour les expositions de chapeaux de Québec et de Montréal le 15 février.

Les dames et les demoiselles qui désirent un chapeau spécial et exclusif, feront bien de rencontrer Mlle Demers qui se fera un plaisir de leur choisir quelque chose de personnel.

CHEZ LESSARD FRÈRE SUR LA CÔTE

## Spécial ROBES de maison

150 robes de maison en beau broadcloth de couleur, qui viennent justement d'arriver. Pointures: 14 à 42. Spécial .....

**74c**



NE GASPILLEZ PAS VOTRE ARGENT À ACHETER DES THÉS INSIPIDES




Adoptez le THÉ LIPTON Le THÉ au goût parfait

"Adoptez le Thé Lipton"... chose simple à faire... et qui sera pour vous une révélation. Le thé Lipton est plus satisfaisant, plus réconfortant n'est jamais insipide... même si votre infusion est faible. Sa saveur riche et entière est concentrée dans chaque feuille... elle se retrouve dans chaque tasse de thé que vous infusez... et vous assure un breuvage parfumé et rafraichissant qui vous plait davantage chaque fois que vous y goûtez.

**GRATIS!** Tous les paquets d'une livre et d'une demi-livre de Thé Lipton renferment des coupons précieux. Conservez ces coupons que vous échangerez pour des Cadeaux en Argenterie Wm. Rogers & Son. Demandez la Liste des Primes dès maintenant. Adressez-vous à: Thos. J. Lipton Limited, 43 Front Street East, Toronto.

Étiquette Rouge 35c la ½ livre
Orange.. 35c la ½ livre
Jaune... 40c la ½ livre

Le Thé LIPTON est plus économique—il en faut moins. C'est le thé qui se vend le plus au monde.

THÉ LIPTON Le THÉ au goût parfait

Ecoutez à la radio les épisodes intéressantes du programme intitulé "Le vieux maitre d'école" — CKAC Montréal tous les lundis, mercredis et vendredis à 11 h. 15 du matin. Et aussi le programme intitulé "L'Heure de Mélodie Lipton" — CBM Montréal, tous les dimanches, de 4 h. 15 à 4 h. 45 de l'après-midi.

# Collège du Sacré-Coeur Kénogami

*Tableau d'honneur*

Concours de janvier

8e *Année.* — Claude-Marie Raymond, Edouard Bluteau, Jean-Paul Bourgeois.

7e *Année.* — Robert Bourassa, Adrien Boivin, Paul Raymond, Charles-Eugène Blackburn, Arthur Côté.

6e *Année.* — Jean-Joseph Paradis, Léonard Dufour, Georges Tremblay, Armand Délisle, Roger Bouchard.

5e *Année A.* — Guy Bergeron, Léo Hubert, Dominique Gravel, Ferdinand Pedneault, Lucien Roy.

5e *Année B.* — Jean-Marie Tremblay, Raymond Lavoie, Stanislas Lavoie, Florent Bouffard, Gilles Fortin.

4e *Année A.* — Léo Côté, Jean-Paul Morissette, Rosaire Gauthier, Louis Hébert, Roland Dufour.

4e *Année B.* — Paul-Emile Lacroix, Robert Blackburn, Jean-Marie Dugas, Donat Brideau, Charles-Réné Hubert.

3e *Année A.* — Gaston Blackburn, Gaston Bergeron, André Gagnon, Réné Dumont, Fernand Brassard.

3e *Année B.* — Onias Fortin, Louis-Marie Paradis, Jean-Paul Bourassa, Roger Chouinard, Louis-G. Brassard.

3e *Année C.* — Fernand Lapointe, Hector Proulx, Rosaire Potvin, Roland Lebel, Roméo Néon.

2e *Année A.* — William Montmagny, Cérard Gosselin, Gérard Gauthier, Julien Deschênes, Claude Giasson.

2e *Année B.* — Fernand Laforte, Ernest Reid, Francis Dufour, Alain Levesque, Roger Lapointe, Gérard Tremblay.

2e *Année C.* — Ludger Larocque, Roger Girard, William Huard, Jean-Marie Montmagny, Daniel Hovington, Donald Mayrand.

1ère *Année A.* — Wilfrid Leclerc, François-Xavier St-Pierre, Yvon Drolet, Camille Nolet, Raoul Bergeron.

1ère *Année B.* — Ulysse Bergeron, Claude Levesque, Philippe Reid, Raymond Bourgeois, Albert Pedneault.

1ère *Année C.* — Claude Desbiens, Lucien Bergeron, Paul-Henri Gravel, Marcellin Dufour, Gislain Levesque.

*Enfantine A.* — Conrad Bourassa, Donat Fillion, Bertrand Leclerc, Henri Lapierre, Maurice Chouinard.

*Enfantine B.* — Jean-Marie Tremblay, Léo Tremblay, Roger Arseneault, Julien Richard, Roger Leblanc.

# VOULEZ-VOUS ALLER EN EUROPE ?

Dans ce cas, il semblerait prudent de retenir vos places dès maintenant, car nous apprenons que les réservations déjà faites tant pour les croisières que pour les départs de juin et juillet pourl 'Europe, permettent d'anticiper une autre bonne saison touristique; même l'annonce du départ du "Champlain", de la Ligne Française, devant quitter Québec le 15 août, à déjà suscité des demandes de renseignements.

M. C.-A. Langevin, l'agent général du Pacifique Canadien à Québec, de qui nous apprenons cette nouvelle, représente non seulement la ligne du CPR, mais toutes les principales compagnies maritimes: Cunard White Star, Ligne Française, Ligne Italienne, Ligne Allemande, Furness Bermuda, etc. en plus de collaborer avec l'Evénement, L'Action Catholique, le Devoir, CKCV, Thos. Cook, American Express et autres organisations offrant des voyages à forfait et pour lesquelles il recueille des inscriptions.

Nous apprenons aussi qu'après la saison active d'été, les prix de passage en classes Touriste et Troisième, pour l'Europe, seront réduits d'environ 25%, la limite du billet comportant un maximum de séjour de quatre (4) semaines en Europe, en plus de la traversée. Ces tarifs d'excursion seront en vigueur durant le mois de septembre prochain et ne manqueront pas d'intéresser un grand nombre de voyageurs.

Pour plus de renseignements, les voyageurs sont invités à recourir aux nombreuses facilités dont dispose l'agence de Voyages du Pacifique Canadien, et son directeur, M. C.-A. Langevin, se fera un plaisir de répondre à toutes demandes d'information qui lui sera adressée, de même que de fournir les brochures descriptives, prévisions de départs, listes de prix, ect. de toutes les compagnies.

# Le Groupe Ouvrier de Chicoutimi

## Elections. — Mise en garde.

Voici le résultat des élections du "Groupe Ouvrier Propriétaire de Chicoutimi":

1er vice-président honoraire, l'honorable M. William Tremblay ministre du Travail.

2e vice-président honoraire, M. Arthur Larouche, M.P.P.

Aviseur légal, M. Louis-René Lagacé, avocat.

Président et organisateur, M. Adélard Bilodeau, C.M., vice-président, M. Thomas Dufour; 2e vice-président, M. Joseph Turcotte "Louis"; sec.-correspondant et archiviste, M. Geo.-H. Tremblay "Moïse"; sec.-trésorier, M. J.-Aug. Pedneault.

Directeurs: MM. Edmond Gauthier "Alex", Joseph Tremblay "Moïse", Auguste Dorval, Charles Fortin "Côme", Diégo Perron, Adélard Bergeron "Thommy" Joseph Simard "Idas", Eugène Tremblay "Elzéar", Joseph Lavoie "Thomas", Vilmond Savard et Edgar Tremblay.

Sentinelle, M. Adélard Jean.

*Mise en garde*

Une mise en garde de M. Geo.-H. Tremblay "Moïse", secrétaire-correspondant et archiviste du "Groupe Ouvrier Propriétaire de Chicoutimi," contre le communisme.

Lors d'une assemblée tenue le 21 janvier dernier, M. le secrétaire a rappelé que cette association n'a été fondée que dans un but social, et en vue d'aider au maintien de l'harmonie parmi nos travailleurs, afin de les éloigner du communisme, en travaillant à leur éducation catholique et sociale.

Il énuméra les divers projets destinés à aider les jeunes qui sont sans travail et tous les ouvriers de Chicoutimi, et diverses questions qui intéressent l'ouvrier. "Avec un tel programme, nous saurons progresser dans le bon chemin, et continuerons à travailler pour le bien général", dit M. Tremblay.

"Tout en acceptant d'être le secrétaire-correspondant et archiviste de notre Groupe Ouvrier Propriétaire, je rappelle, à vous messieurs les directeurs et membres, ce que vous devez éviter, selon votre promesse solennelle: le Communisme d'abord, et toute opposition aux lois.

"Il arrive souvent que les revendications des ouvriers semblent inspirées par les rancunes et par d'égoïstes intérêts; je sais que les vôtres ne sont inspirées ni par les unes, ni par les autres.

"Je tiens cependant à ce qu'il soit enregistré de suite, dans nos minutes de délibération que vous tenez à ne rien faire contre les lois existantes, vous contentant de demander à ce qu'elles soient améliorées en rapport avec vos intérêts.

"De plus! Je vous demande de ne rien faire contre notre religion, et n'écoutez aucun des conseils qui pourraient vous être donnés contre elle. Je dis ceci, afin que le caractère de notre Groupe Ouvrier Propriétaire soit tenu de suite, une fois pour toutes, et que l'on n'ait pas de raison de nous accuser de ce que nous ne sommes pas, en autant que nous suivrons la ligne de conduite que nous avons dictée.

"Rappelons-nous que l'Eglise unit les hommes dans la charité et la justice, et que c'est encore l'Eglise qui est la mieux placée pour assurer au monde, et particulièrement aux ouvriers, la paix, la sécurité et la confiance".

(Communiqué)

# Ce qu'en pense Salazar

## Autorité et Démocratie.— Le corporatisme.

Voici des extraits d'un article d'Oliveira Salazar, le rénovateur du Portugal, sur *Autorité et Démocratie.* Nous empruntons la citation à la Boussole qui ajoute quelques commentaires:

*Nous sommes antiparlementaires, antidémocrates, antilibéraux et nous voulons constituer un Etat corporatif. De telles affirmations sont capables de faire trembler certains peuples, mais, sincèrement, il n'y a pas là de quoi frémir; en fin de compte, nous sommes à la recherche des mêmes objectifs qu'eux, mais par la voie des procédés qui s'adaptent le mieux à notre manière d'être.*

*Une des grandes erreurs du XIXe siècle fut de considérer que le parlementarisme anglais, la démocratie anglaise, constituaient un régime capable de s'adapter à tous les peuples européens. Voici quel en fut le résultat:la démocratie parlementaire a abouti partout à l'instabilité et au désordre, ou bien elle s'est transformée en une sorte de domination absolue des partis sur la vraie nation, sauf, peut-être, en Suisse et dans quelques pays du Nord, où les conditions spéciales de la vie et de l'Histoire ont permis aux institutions démocratiques de s'acclimater et de fonctionner. Des gouvernements dictatoriaux ne manquèrent pas de surgir ici et là quand le mal était devenu intolérable; ils rétablissaient l'ordre, réorganisaient la vie, réparaient les dommages, et puis tout était à recommencer.*

*En général, les démocraties du continent n'ont pas fait pour le peuple ce que les régimes non démocratiques auraient pu accomplir, et il n'est pas vrai que les régimes qualifiés de libéraux aient réellement sauvegardé les libertés publiques. Nous, nous sommes antilibéraux, parce que nous voulons garantir ces libertés, tandis que le libéralisme nous a privé de quelques-unes de celles que nous possédions et s'est montré incapable de nous assurer celles que nous eussions pu obtenir. Nous sommes antidémocrates, parce que notre démocratie, qui s'appuyait en apparence sur le peuple et prétendait le représenter, en arrivait à ne se souvenir du peuple qu'au moment des élections; tandis que nous, nous voulons élever le peuple, l'éduquer, le protéger, l'arracher à l'esclavage de la ploutocratie.*

*La caractéristique fondamentale de notre régime lui viendra de son organisation corporative intégrée dans un Etat possédant une autorité qui, au lieu de provenir de la force, s'y appuiera, certes, mais s'appuiera surtout sur la raison, la bonté, l'intérêt public, la conscience générale des vertus du système. La modération dans les procédés de gouvernement ne paralysera ni les décisions ni les efforts nécessaires pour atteindre nos divers objectifs. Nos seules limites, ce sont les principes supérieurs qui régissent la vie, la justice et la charité, dues à tous les hommes, et le bien de la nation.*

Nous ne pouvons peut-être pas raisonner en *Portugais*, mais il nous semble que l'expérience de Salazar est digne du plus grand respect. Salazar respecte la personne humaine. La Démocratie libérale, sous couleur de libérer l'individu, le laisse broyer par les grands fauves de la jungle démocratique. Salazar s'aperçoit que l'individu est un être sans défense contre les autres et contre lui-même. Il pose donc autour de lui des garde-fous tels que la corporation. Espérons que la démocratie corporative finira par s'établir sur nos rives.

C. B.

(*La Boussole*)

LES AUTOS

# L'avertisseur

## Remplace la sagesse, provoque la catastrophe.

Beaucoup d'accidents d'automobile proviennent du fait que les deux chauffeurs ont corné et qu'après cela ils se sont élancés l'un sur l'autre en se disant: "j'ai averti".

Toutes les personnes sages qui ont quelque expérience de la conduite des automobiles admettent que c'est non seulement tout aussi facile de conduire sans avertisseur mais que c'est beaucoup plus facile.

On nous excusera de dire franchement notre opinion sur le sujet mais nous prétendons que l'avertisseur est l'arme du débutant à qui on ne peut en vouloir, car il est complètement perdu au volant et ne sait pas exactement ce qu'il fait. L'expérience personnelle de presque tous les chauffeurs confirmera cet avancé.

Que le débutant ait besoin d'une trompe, cela semble aussi naturel que pour un éléphant. Il se lance à travers les rues, et du plus loin qu'il aperçoit quelqu'un sur son passage il prévoit les pires dangers. Il appuie de toutes ses forces sur son bouton comme si celui-ci pouvait éloigner le péril.

Les vieux chauffeurs, au contraire, savent qu'il y a avantage lorsqu'on voit un piéton engagé à traverser tranquillement une rue à ne pas l'épouvanter par un coup de trompe, car si vous claxonnez il s'arrêtera peut-être, il sautera de côté, il fera un bond en arrière, ou de toute façon il se jettera probablement sous vos roues. La sagesse consiste à ralentir, mais cambien de chauffeurs sont asez sages, assez savants, assez maîtres d'eux-mêmes, pour admettre que la sagesse consiste le plus souvent à ralentir? Vous passerez le plus loin possible du piéton, sans le frôler si vous ne l'avertissez pas, alors il ne sera rien arrivé et vous aurez évité un bon mouvement de nerf. Après tout, les automobilistes ne sont pas uniquement des brutes cramponnées à un volant: nous sommes tous piétons nous aussi à nos heures et il faut considérer la situation des autres comme nous voudrions que les autres considèrent la nôtre.

La course aux piétons à grands coups d'avertisseur n'est pratiquée que par des imbéciles qui affichent simplement leur mauvaise éducation.

Nous soutenons que dans les villes l'avertisseur n'a pas d'autre but que d'épouvanter l'adversaire, et de passer de force à des croisements.

Sans cet instrument les chauffeurs seraient plus prudents. L'avertisseur remplace le mouvement de sagesse, il provoque la catastrophe.

Le son de la corne établit dans bien des esprits cette impression que son usage donne le droit de passer. Mais rien n'est plus faux, rien n'est plus absurde. Le claxon donne simplement avis que vous êtes là, *il ne vous confère aucun droit* vis-à-vis de personne et c'est la raison pour laquelle nous aimerions voir supprimer ses excès.

Notez bien que nous ne voulons pas l'enlever des voitures mais nous désirerions une loi qui dise tout simplement: "L'avertisseur ne doit être employé dans les villes qu'en cas de nécessité absolue et urgente, pour éviter un danger immédiat et présent".

Ainsi nous n'avertirions que les piétons distraits qui se trouveraient brusquement en grand danger.

Quand à l'usage répété de l'avertisseur en pleine campagne nous disons que c'est une maladresse, une inutilité, une marque d'imprudence, une preuve d'affolement et de mauvaise éducation.

Allez donc corner après cela!

J. E. R.

(*Service, revue du Club automobile de Québec*)

# AVIS

Pour éviter des retards et des ennuis à ceux qui nous adressent des communiqués, nous rappelons que le prix des annonces de naissances, fiançailles, prochains mariages, remerciements pour sympathie est de .50 pour les non abonnés et .25 pour les abonnés. Il faut absolument payer à l'avance et ne pas oublier de signer ses communiqués.

# Elections à Toronto

## Gains communistes

Aux élections municipales de Toronto, les communistes y ont non seulement conservé leurs positions, mais encore remporté des gains importants.

Réélu par une majorité fortement accrue, leur représentant, l'échevin Smith, a maintenant un compagnon au conseil municipal dans la personne d'un autre communiste en vue, élu le 7 décembre, J. B. Salsberg, candidat malheureux aux dernières élections provinciales. John Weir, réélu lui aussi au bureau d'éducation, peut compter sur deux nouvelles recrues: Dennison et Connor, socialistes.

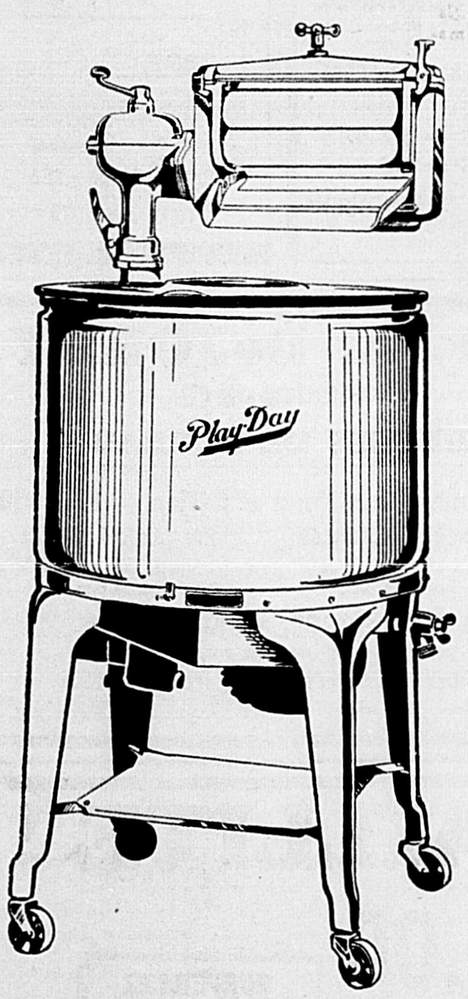
Le secrétaire du Parti communiste, Tim Buck, n'a pas été élu au poste important de contrôleur qu'il briguait, mais il a obtenu le nombre élevé de 44,148 suffrages, suivant de très près son concurrent heureux.

Cette élection comporte une leçon. "Laissez aux communistes pleine liberté, clament les esprits larges, n'en faites pas des martyrs par vos interdictions et vos cadenas, et vous verrez comme ils perdront leur importance, comme le peuple les ignorera". Cette politique a été suivie à Toronto. Les communistes ont pu librement parler, agir, voter. Résultat: le nombre de leurs échevins a doublé et celui de leurs représentants au bureau d'éducation a triplé. D'élection en élection ils gagnent du terrain. Tim Buck avait eu 31,426 votes en 1936, il en obtint 44,148 cette année. De même Salsberg: 1,200 voix en 1934, 2,400 en 1935, 3,800 en 1936, 4,725 en 1937. La vague monte de plus en plus forte chaque année. Elle renversera avant longtemps les institutions qui, sous prétexte de respecter la liberté, l'ont laissé saper ses bases. Voulons-nous qu'il en soit ainsi dans Québec? Alors crions au danger fasciste et proclamons bien haut que les autorités religieuses s'effraient pour rien et que la menace communiste est une chimère...

"*L'Ordre Nouveau*"

**Encouragez nos annonceurs.**


# 5 RAISONS pourquoi CONNOR donne la plus grande valeur

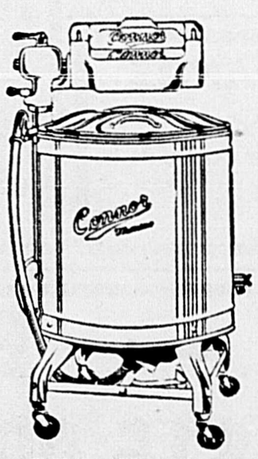



LESSIVEUSES "PLAY-DAY"

C'est la lessiveuse populaire que Gagnon & Frère vous offre au prix spécial de ..... $54.75



"CONNOR" occupe la première place avec des repasseuses de construction et d'apparence supérieures. La repasseuse "Connor" possède deux vitesses et double contrôle thermo-osthatique. Rouleau à bout qui ne fléchit pas et contrôle double d'opération, avec le genou ou le bout du doigt. Demandez notre littérature spéciale. VOYEZ NOTRE OFFRE SPECIALE A ..... $69,50




MODELE 20C — Lessiveuse Thermo, brevetée, semblable au Modèle 20CP mais sans la pompe d'égouttement. Finie en deux teintes de vert pomme et ivoire. Essoreuse s'ajustant d'elle-même pour la pression et planchette d'égouttement dissimulée. Siphon pour vider et remplir. Garantie pour quatre ans. Prix ... $126.50

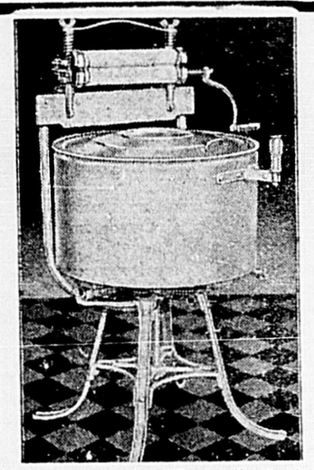
1. La lessiveuse Connor Thermo, avec cuve isolée à trois épaisseurs, conserve l'eau à une température égale pour la durée du lavage. C'est un brevet exclusif Connor — seule la Maison Connor construit la Thermo.

2. L'essoreuse automatique double, aux pentes lisses, avec planchette d'égouttement à bascule dissimulée, munie de gros rouleaux jumbo 2¾", tournant sur coussinets à billes. Ces rouleaux s'ajustent d'eux-mêmes selon l'épaisseur du tissu, et appliquent la pression nécessaire pour extraire l'eau d'un gros drap ou d'un petit morceau en soie avec la même efficacité.

3. La boîte à engrenage silencieuse requière aucun huilage, aucun ajustement. Les engrenages en acier taillé s'engrènent constamment et sont submergés dans un bain d'huile.

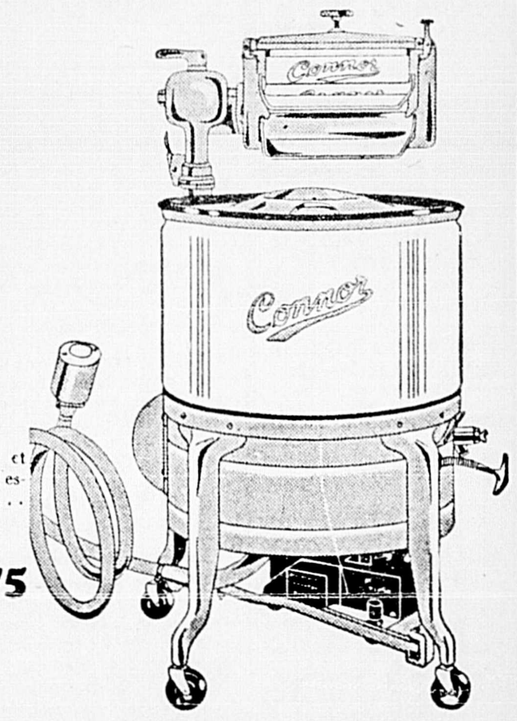
4. Le girateur Connor en forme de cloche lave nettement mais n'use pas les tissus. Il n'y a pas de plongeur aspirant ou palette pour nuire aux tissus délicats.

5. La Maison Connor non seulement fabrique des lessiveuses de haute qualité, mais elle les appuie avec une garantie écrite, la plus longue et la plus forte donnée par aucun fabriquant de lessiveuses. Tous les modèles Thermo sont garantis pour quatre ans.



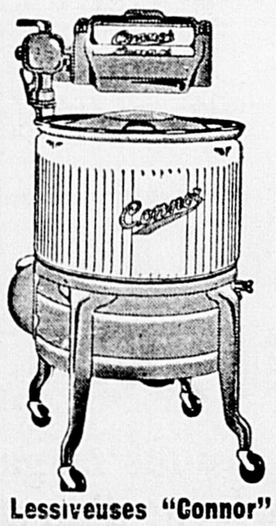
Lessiveuse à main "Connor", facile et douce à manier. Venez la voir et l'essayer à nos différents magasins ..... $19.95

MODÈLE No 6 $24.75




LESSIVEUSES "CONNOR"

MODELE 33 — Cuve en porcelaine ivoire avec garnitures vertes. Essoreuse à pression spéciale avec gros rouleaux. Opération silencieuse. Moteur monté sur caoutchouc nécessitant aucun huilage ..... $81.50




Lessiveuses "Connor"

MODELE 60 — Semblable au Modèle 60P mais sans la pompe automatique. Essoreuse automatique s'ajustant d'elle-même selon l'épaisseur du tissu. Siphon pour vider et remplir. Moteur monté sur caoutchouc nécessitant aucun huilage .... $101.50

VOUS avez la garantie "Connor"

VOUS avez aussi, la garantie "GAGNON ET FRERE". Maison qui depuis au delà de trente ans fait face avec honneur à ses affaires ,et qui jouit d'une grande considération auprès des plus gros manufacturiers de meubles du Canada.

Ce grand crédit, cet immense pouvoir d'achat, c'est vous public acheteur qui en avez le profit.

N'oubliez pas non plus que chaque magasin Gagnon et Frère avec son gérant et son personnel est libre de traiter une vente, un échange, une transaction, dans les mêmes conditions que s'il était patron.

C'est dire que le client a beaucoup à gagner, demandez ce qui fait votre affaire dans une succursale Gagnon et Frère, et vous serez surpris de constater que vous recevrez beaucoup plus qu'ailleurs.

C'est en somme la devise de Gagnon et Frère, donner le maximum pour le plus bas prix.

Il en est de même pour les paiements à termes, dont les échéances sont des plus faciles, en raison du temps accordé pour payer, et, combien de petits détails personnels sont solutionnés entièrement à l'avantage du client.

Gagnon et Frère compte des milliers de clients satisfaits, dont le nombre augmente chaque année. Joignez-vous à ces acheteurs [avertis, venez vous aussi profiter de tous les avantages que vous offre la grande organisation de vente de meubles de Gagnon et Frère.

Lessiveuses à gazoline "Connor"

Modèle 33

Fabrication solide

$121.50

Conditions libérales et termes faciles

Voyez un vendeur de GAGNON & FRÈRE

24 PAIEMENTS

GAGNON & FRÈRE

7 MAGASINS: Chicoutimi—Jonquière—Kénogami—Port-Alfred—St-Jos. d'Alma—St-Jérôme—Roberval

# La semaine parlementaire

Québec. — La première semaine de la session a été marquée par un événement important. C'est l'octroi de dix millions voté pour le crédit agricole. L'an dernier, les Chambres avaient voté quinze millions, mais ce montant est maintenant épuisé. Cela s'explique par le fait qu'il y a beaucoup de demandes et que les remboursements ne font que commencer. Comme il s'agissait d'une mesure urgente, le gouvernement a demandé à l'Assemblée Législative de la voter tout de suite, sans attendre la fin du débat sur l'adresse. En vertu de la constitution, la Chambre a le droit de suspendre les règlements et en particulier de suspendre le débat sur l'adresse pour adopter une mesure, car d'ordinaire, on ne peut présenter la loi avant que l'adresse soit adoptée. L'opposition a soulevé un long débat à ce sujet. M. T.-D. Bouchard a affirmé que le gouvernement procédait avec une telle rapidité afin d'influencer les électeurs de Bagot. L'hon. M. Maurice Duplessis a déclaré que s'il présentait la mesure immédiatement, c'est qu'elle est urgente. En effet, l'octroi de quinze millions est épuisé; l'Office ne peut plus consentir aucun prêt, et bien des cultivateurs attendent leur crédit ou du moins une réponse favorable. Et le Premier Ministre ajouta: "Il est bon de manifester à la province que les cultivateurs passent avant le texte des règlements." Finalement, il y eut un vote. La proposition du gouvernement fut approuvée, puis quand on passa au crédit agricole lui-même, l'Opposition se rallia au gouvernement pour voter les dix millions.

Au cours de cette discussion, le Premier Ministre et l'hon M. Bona Dussault ont donné des renseignements intéressants sur le crédit agricole. Les prêts payés aux cultivateurs s'élèvent actuellement à $8,043,499 et les prêts acceptés et consentis se chiffrent à $6,869,775. Sur le total de 15 millions, il y a donc une somme de $14,913,274 d'engagée. Le nombre de cultivateurs qui ont profité du prêt est de 6,200. Tout cela, dit le ministre, a été fait en onze mois. Et à ce sujet, il donna quelques comparaisons avec le système de prêt fédéral. Depuis le premier février 1930 à venir au premier janvier 1938, le fédéral a prêté $9,844,575 et consenti 4,800 prêts, donc en sept ans et onze mois. En l'espace seulement de onze mois, le provincial a consenti 6,200 prêts, pour un montant de $14,913,274.

Après l'adoption de cette mesure, on a repris le débat sur l'adresse. M. T.-D. Bouchard a d'abord pris la parole pour critiquer l'administration du gouvernement et le discours du Trône. C'est le Premier Ministre qui lui a répondu, en faisant une revue de son administration depuis un an et demie. L'hon. M. Duplessis a terminé son discours en traitant la question la plus grave qui se pose à l'heure actuelle, celle de l'autonomie de notre province, qui se pose au sujet du projet fédéral d'assurance-chômage. Voici la déclaration qu'il a faite.

"Nous sommes en faveur de l'assurance-chômage, mais pas aux dépens de la Confédération et de la constitution. Je ne veux pas mettre en doute la sincérité du gouvernement d'Ottawa, mais je puis me permettre de tenir compte de la logique. On nous demande d'accepter un amendement à la constitution, pour donner au gouvernement d'Ottawa le droit de légiférer, et d'être le seul à légiférer, sur l'assurance-chômage. On faisait ainsi d'une pierre deux coups. Car l'asurance-chômage, ça veut dire quoi? Pour aujourd'hui et pour demain? Quelles obligations les provinces assument-elles aujourd'hui et quelles obligations assumeront les provinces, quand il y aura un autre gouvernement? Quel sera le coût de cette assurance, pour la province? Car le point de vue peut changer avec chaque gouvernement. On nous demande de donner au fédéral un mandat en blanc pour changer la constitution, je réponds *Jamais!*

"Pourquoi le gouvernement d'Ottawa hésite-t-il à montrer la loi qu'il prétend avoir préparée? Cela me parait plutôt une manoeuvre pour faire semblant de la donner pendant qu'on ne l'a pas.

"Pour nous, de la province de Québec, la constitution, c'est notre forteresse. Notre autonomie provinciale, c'est notre âme. S'il est vrai que la science peut être perfectionnée au point de permettre la chirurgie du coeur, je doute que le progrès soit assez avancé pour permettre de ne pas tuer l'âme en lui en enlevant une partie. Pas une parcelle de notre autonomie ne sera sacrifiée, et le meilleur moyen de ne pas la sacrifier, c'est de ne pas ouvrir la porte, de ne pas créer de précédent.

"Je demande donc aux députés libéraux d'Ottawa de bien réaliser combien est grave la situation, de faire bien comprendre que si des bleus et des rouges veulent amender la constitution — car ils s'entendent là comme larrons en foire — les députés de la province de Québec n'endureront pas d'empiètement sur l'autonomie de leur province.

## Séance Cinématographique gratuite

Samedi matin, à 10 heures, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le 12 février.

Ces vues animées sont données gratuitement pour toute la population.

Un coupon "OGILVIE" donne droit d'entrer à une personne. On trouve ce coupon dans le sac de farine "Royal Household" ou le feuillet provenant d'une boite de "Gruau Ogilvie Minute".

Cette séance de cinéma comprend des films de Mickey Mouse, Charlie Chaplin, etc. Les enfants comme les grandes personnes sont admis.

## Naissance

Louisette annonce la naissance d'une petite soeur, née le 3 février, fille de M. L.-P. Fournier, comptable à la Librairie Commerciale, baptisée sous les prénoms de Marcelle-Francisca. Parrain, M. l'abbé Joseph-Arthur Fortin, vicaire à la cathédrale; marraine, Mlle Marie-Anne Dumas, garde-malade à la Clinique St-François.

## L'annuaire de Chicoutimi et du Lac St-Jean

**Tous les intéressés sont informés que l'annuaire de Chicoutimi et du Lac St-Jean sera imprimé cette année, et toutes les compagnies, bureaux d'affaires, maisons de commerce, professionnels, etc., qui auraient des communications à nous faire, publicité ou autres, sont priés d'écrire au Progrès du Saguenay, Chicoutimi.**

# Vol avec effraction

## Dans une école

La semaine dernière, dans la nuit de jeudi à vendredi, un vol avec effraction a été commis à l'Ecole du Centre, à Chicoutimi. Cette école est dirigée par les RR. SS. du Bon-Pasteur.

Les voleurs ont brisé les vitres d'une fenêtre, pénétré dans la bâtisse et enlevé de l'argent et des objets pour une valeur d'environ $40.00.

La police compte bien les arrêter.

## Feu Germaine Dorval

Mademoiselle Germaine Dorval, fille de M. Hidelbert Dorval, de Jonquière, et de dame Eva Simard, est décédée dimanche dernier, à l'âge de 16 ans et 6 mois.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

## — AVIS PUBLIC —

Province de Québec,
Cité de Chicoutimi.
*Règlement No 321 concernant les cochers et charretiers .*

AVIS est par la présente donné que la Cité de Chicoutimi s'est adressée à la Commission des Services Publics de Québec pour faire approuver le règlement No 321, qui amende le règlement No 312, concernant les cochers et charretiers. Copie des dits règlements est déposée au bureau du greffier du Conseil de la municipalité et à celui du secrétaire de la Commission, au Palais de Justice, à Québec.

Quiconque aurait des objections à ce que la Commission approuve le dit amendement devra les faire valoir devant la Commission, à une séance qu'elle tiendra à Chicoutimi, le 17 février 1938, au Palais de Justice, à 10.00 a.m.

(Signé): Albert DUFOUR,
Greffier.

## PUBLIC NOTICE

Province of Quebec,
City of Chicoutimi.
*By-Law No. 321 concerning coachmen and carmen*

NOTICE is hereby given that the City of Chicoutimi has applied to the Quebec Public Service Commission for approval of By-Law No. 321, amending No. 312, concerning coachmen and carmen. Copy of those by-laws are deposited at the office of the City Clerk of the Municipality as well as that of the Quebec Public Service Commission, Court House, Quebec.

Whoever has any objection to the approval by the Commission of the amendment will have to expose it to a meeting which will be held in Chicoutimi, on February 17th, 1938, Court House, at 10.00 o'clock in the morning.

(Signed) Albert DUFOUR,
City Clerk.

Copie certifiée—Certified copy
Albert DUFOUR,
Greffier—City Clerk

# La semaine provinciale

*Mine-école à Val d'Or*

Québec. — Le gouvernement provincial vient d'acquérir la mine Gale, à Val d'Or, pour en faire une mine-école. C'est ce qu'a annoncé ces jours-ci le ministre des Mines, l'hon. M. Onésime Gagnon.

La mine Gale a l'avantage d'être située à proximité d'un centre minier très important, avec communications faciles. Ses anciens propriétaires y ont exécuté des travaux souterrains importants; on y trouve un puits de 275 pieds de profondeur et 2,500 pieds de galeries distribuées sur deux étages.

Cette propriété, qui couvre 207 acres de terrain, est toute équipée pour continuer les opérationss sans délai. Le directeur du service des Mines, M. A.-O. Dufresne, s'est rendu à Val d'Or la semaine dernière, avec M. A.-R. Lawrence, ingénieur des mines et directeur de la mine-école Lacey, en Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement est actuellement à faire le choix du personnel. Déjà M. Paul-E. Gagnier, ingénieur des mines, et M. A.-P. Landry, autrefois de la mine Nipissing, ont été engagés pour s'occuper tout spécialement de l'industrie minière.

Cette école, comme on le sait, a été instituée en vertu du plan Bilodeau-Rogers. Son but est de préparer des mineurs compétents. Elle peut recevoir une centaine d'apprentis à la fois. Après leur stage, ces jeunes gens seront placés dans des mines de la province, où ils pourront gagner facilement et avantageusement leur vie.

*La loi de "Cadenas"*

Il est beaucoup question, de ce temps-ci, de la loi provinciale contre le communisme, loi dite du cadenas. La semaine dernière, un député libéral, M. Joseph Mallette, de Jacques-Cartier, a déclaré à la Chambre des Communes, que cette loi représente la manière de voir des citoyens de la province à l'endroit du communisme. M. Mallette a fait cette déclaration en marge du discours de M. J.-S. Woodsworth, chef des C.C.F., lequel a demandé au pouvoir fédéral de désavouer la loi du cadenas.

Quelques jours plus tard, M. Ernest Lapointe a traité la même question. Il a annoncé qu'il a reçu bien des protestations contre la loi du cadenas, qu'on a inondé son bureau de lettres et de télégrammes, mais qu'il n'a reçu qu'une requête en bonne et dûe forme, demandant de désavouer la loi. D'après les déclarations du ministre de la Justice, on croit que le gouvernement King ne désavouera pas la loi contre le communisme. Ce désavoeu soulèverait d'ailleurs une protestation générale dans toute la province de Québec.

*L'électrification rurale*

M. Emile Boiteau, député de Bellechasse, annonce que l'on vient d'installer l'électricité dans cinq paroisses de son comté. Ste-Sabine, St-Magloire, Notre-Dame de Buckland, St-Philémon et un rang de St-Gervais.

M. Boiteau est actuellement en instance auprès de la Coopérative de Bellechasse et du gouvernement provincial pour faire construire, à la Durantaye, un entrepôt frigorifique destiné à l'emmagasinage des fraises. L'an dernier, les paroisses du bas du comté ont produit une quantité globale de trente chars de fraises. Cette production peut être augmentée, à condition que les cultivateurs aient à leur disposition un entrepôt frigorifique.

*Exposition d'art religieux*

Comme nous l'avons déjà annoncé, une exposition d'art religieux sera tenue à l'Ecole des Beaux Arts, au mois de juin, durant le congrès eucharistique. M. Jean-Baptiste Soucy, le directeur de l'Ecole, annonce qu'une somme de deux cents dollars sera remise aux vainqueurs de l'exposition, de même que plusieurs autres prix.

*L'élection de Bagot*

C'est mercredi prochain, le 16 février, qu'aura lieu la votation dans Bagot, où M. Cyrille Dumaine, libéral, se représente contre le Dr Philippe Adam, candidat de l'Union Nationale. La campagne électorale est très active. Du côté ministériel, c'est l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, qui mène la lutte, et du côté libéral, c'est M. Adélard Godbout, chef du parti.

## LE BAZAR
### BAGOTVILLE

M. Lucien Roy, autrefois du BAZAR LAURENTIEN LTEE, Montréal, est maintenant à l'emploi du BAZAR 5c, 10c, 15c, Bagotville.

# Feu Mme Gabélus Tremblay

Mardi soir est décédée subitement, Mme Georgianna Bouchard, épouse de feu Gabélus Tremblay, âgée de 80 ans du rang St-Thomas de Chicoutimi.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, 5 fils, MM. Willie, Thomas, Pitre, Louis et Eugène Tremblay; 4 filles, Mme Alexandre Poitras, Anna; Mme Charles Côté, Louise, de Laterrière; Mme Ludger Fortin, Mary, de Normandin; Mme Georges Patry, Laura, de Kénogami; 4 frères, MM. William Bouchard, de Colombie Anglaise; Pitre, de St-Albert; Georges, de Calgary; Johnny, de Chicoutimi; 2 soeurs, Marie, (Mme Joseph Bouchard); Joséphine.

Son service et sa sépulture auront lieu vendredi matin, à 10 heures, à la cathédrale.

# Quarante-Heures à St-Laurent

Jonquière, — D. N. C. —

L'ouverture des Quarante-Heures dans la paroisse de St-Laurent, a eu lieu lundi.

Le sermon d'ouverture fut prononcé par M. l'abbé René Bélanger, vicaire à Arvida, et la messe chantée par M. l'abbé Georges Lessard. L'heure d'adoration de lundi fut prêchée par M. l'abbé Ernest Levesque, vicaire à la Cathédrale, et celle de mardi par M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, vicaire à Kénogami.

# Attentat à la propriété

On nous informe que 4 poteaux du réseau téléphonique de la compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, ont été coupés, apparemment pour faire du bois de poêle, dans le rang dit de la "Ratière", non loin de Jonquière.

Le service téléphonique a été de ce fait paralysé.

On conviendra que la chose est extraordinaire. Il ne serait pas bon, évidemment, d'imiter cet attentat à la propriété d'autrui.

# Feu J.-A. Mercier

## Un des citoyens les mieux connus de Chicoutimi. — Gérant des ventes chez Côté Boivin Auto Service.

Un des citoyens des mieux connus de Chicoutimi, M. J.-Almanzor Mercier, est décédé dimanche après-midi à l'âge de 50 ans. M. Mercier était gérant général des ventes chez Côté Boivin Auto Service à Chicoutimi. Le regretté défunt laisse son épouse, née Julianna Boivin, et 9 enfants.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, à la cathédrale, à 9. 30 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous en donnerons le compte rendu la semaine prochaine.

Le *Progrès* prie la famille en deuil d'accepter l'assurance de ses plus vives sympathies.

# Feu Mme J. Ringuette

Madame Joseph Ringuette, de St-André, Lac S.-Jean, est décédée subitement à l'âge de 52 ans, dans la nuit de samedi.

Les funérailles ont eu lieu à St-André, hier matin, à 9 heures.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

## Chez les Forestiers Indépendants

Lors de l'initiation de l'Ordre Indépendant des Forestiers, tenue à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le 4 février dernier, M. Roland Angers, avocat, — bureau, 288 rue Racine — a été élu secrétaire-financier de la Cour Saguenay, No 770, de Chicoutimi et le Dr Georges-Philippe Tremblay, de Chicoutimi-Ouest a été nommé médecin de la même Cour.

Le bureau principal de l'Ordre Indépendant des Forestiers pour la région sera ouvert le 15 février au No 257 B, rue Racine, Chicoutimi. — Téléphone, 628. — M. J.-O. Leclerc, gérant de district.

## Feu Mme Arm. Bouchard

Dame Sophie Simard, épouse de feu Armand Bouchard, est décédée subitement à la Petite-Rivière St-François, vendredi, à l'âge de 73 ans. elle était la mère de Mme Alphège Harvey, de St-Léon.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

## AVIS

Avis est par le présent donné que l'assemblée annuelle de la Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Paroisse de Chicoutimi aura lieu le 16 février 1938, à 10 heures de l'avant-midi à la salle publique de Chicoutimi-Est, lieu ordinaire des assemblées; on procèdera aussi à l'élection des directeurs, si les sociétaires le jugent à propos; le secrétaire donnera aussi le bilan des opérations de la Compagnie pour l'année finissant le 31 décembre 1937, etc., etc.

Par ordre.
Nil TREMBLAY,
secrétaire.

## LOGEMENT DEMANDÉ

**5 appartements, avec salle de bain. Chauffé ou non. De préférence avec garage. Au centre de la ville, pour le 1er mai. — S'adresser par lettre au casier "P", Chicoutimi.**

**"La réclame finit toujours par porter fruit" dit l'annonceur persévérant**

## Assemblées syndicales à Jonquière

Jonquière, — D. N. C. —

Lundi le 14, Employés de l'auto. Mardi le 15, Charpentiers-Menuisiers. Mercredi le 16, Manoeuvres, Section 1 du Moulin de Kénogami. Jeudi le 17, Section 4 du Moulin de Kénogami. Vendredi le 18, Aluminium d'Arvida, Interprofessionnel Féminin. Samedi le 19, Comité d'organisation. Dimanche le 20, Section 3 du Moulin de Kénogami.

## A Roberval

Les jeunes filles du cercle St-Joseph, de Roberval, donneront, vendredi soir, dans la salle du collège, un bingo-surprise au profit de leur oeuvre, le vêtement des pauvres. C'est pour 8 heures. On compte sur la générosité habituelle de la population.

## AVIS D'ASSEMBLÉE

### AUX SOCIÉTAIRES DE LA CAISSE POPULAIRE DE CHICOUTIMI

Veuillez prendre note qu'il y aura une assemblée générale des sociétaires de la Caisse Populaire de Chicoutimi, le samedi 12 février 1938, à 7 h. 30 p.m., dans la Salle des Associations, hôtel de ville de Chicoutimi.

But de cette assemblée: Adoption du rapport annuel, nomminations de directeurs sortant de charge et autres affaires qui pourraient survenir.

Pour avoir droit de vote à cette assemblée il faut être en règle avec la Société.

*Le Secrétaire.*

## Feu Mme Arth. Gauthier

Est décédée hier matin, à Ha! Ha! Bay, dame Simone Turgeon, épouse de feu Arthur Gauthier, et mère de plusieurs enfants.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8. 30 h., à la Cathédrale.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

Hier, est décédé M. Anicet Boucher, fils de M. et Mme Louis Boucher, de Jonquière, âgé de 7 ans et 3 mois.

Sincères sympathies à la famille en deuil.


**GRATIS**



24 pièces de coutellerie, aluminium, montres-bracelets; articles de toilette, sacoches, robes, musiques, coton, etc., donnés gratuitement pour la vente de 50 à 200 paquets de nos graines à 5 CENTS CHACUN. — Catalogue gratis. Ecrivez aujourd'hui; demandez 120 paquets de nos graines de semence de choix, légumes et fleurs.

ALLEN NOUVEAUTES
ST ZACHARIE, QUE.

Avez-vous acheté du bon tabac...

**ISIDORE ?**

Sinon...

*rendez-vous chez*

GAUDREAU & TREMBLAY

tabaconistes, à Chicoutimi,

et commandez une livre de tabac hachée ici-même, ou commandez par malle.

ENCOURAGEZ UNE PETITE INDUSTRIE LOCALE

Articles de fumeurs—Grand choix de cigares cigarettes—Journaux—Magazines

Casier Postal: 253
Téléphone: 373

**Gérald Boisvert,**
B. A., D. C.
CHIROPRATICIEN
Bachelier de l'Université de Montréal
Heures de bureau: 9 à 12 a.m.
2 à 5 — 7 à 9 p.m.
B. A., D. C.
Ex-interne du Chicago General Health Service
BUREAU: MERCREDI
A ST-JÉRÔME
256, St-Do inique — Jonquière

**CHEZ FERNANDE**
125, rue Racine Chicoutimi
— SUR LA COTE —
200 ROBES DE TOILETTE
classées en 4 séries
$1.95 — $2.95
$3.95 — $4.95
Vous êtes invitées, Mesdames, à venir visiter notre magnifique collection.

**Terrain à Vendre**
Situé sur la rue Lafontaine, Chicoutimi. S'adresser au...
Dentiste
Philippe Gagnon
308, Racine — Tél. 502-W

EAU DE JAVEL "Saguenay"
Vente en Gros et Demi-Gros
Expédition dans toutes les parties du Lac St-Jean
299, RUE RACINE—CHICOUTIMI
TEL.: 661

TÉL. 298
RADIO:-
ELECTRICITÉ:
INSTALLATIONS ET RÉPARATIONS GÉNÉRALES
EXPERTS
A VOTRE DISPOSITION
GILBERT & FRERE,
— — ENRG. — —
149, RUE RACINE CHICOUTIMI

**J.-F.-A. DeJORDY**
CHIROPRATICIEN
— HEURES DE BUREAU —
A Chicoutimi: Coin Morin et Racine — Tél.: 650
LUNDI-MERCREDI-VENDREDI: de 2 hres à 5 hres et de 6 hres à 8 hres p.m.
MARDI - JEUDI - SAMEDI: de 10 hres à midi et de 2 hres à 7 hres p.m.
A Kénogami: 22, av. King George
EN FACE DU BUREAU DE POSTE
LUNDI-MERCREDI-VENDREDI: de 9 hres 30 à midi
MARDI - JEUDI: de 7 hres 30 à 9 hres p.m.

**FAILLITE ! — FAILLITE ! — FAILLITE !**

**$15,000.00 MESSAGE IMPORTANT $15,000.00**
**À TOUS LES ACHETEURS ECONOMES**

AU SOUS SOL

Les grands magasins "GAGNON & FRÈRE, Chicoutimi" se sont portés acquéreur d'un stock provenant de la faillite de la Maison "TÉLESPHORE SIMARD" de Québec. Le tout sera mis en vente la semaine prochaine à des prix à peine croyables. Ce stock de belle marchandise est au complet.

Chaussures — Gants
Sous-vêtements — Bas
Chapeaux — Foulards
Etc., etc., etc.

**GAGNON & FRÈRE**
NOUVEAUTÉS
Téléphone 802 — 138-140-142 rue Racine

Robes — Complets
Manteaux — Paletots
Sacoches — Cravates
Etc., etc., etc.

SURVEILLEZ l'ouverture de cette GRANDE VENTE



AU SOUS SOL